

LES POËSIES
D'HORACE,
TRADUITES EN FRANÇOIS;
TOME PREMIER.

Frontispice.



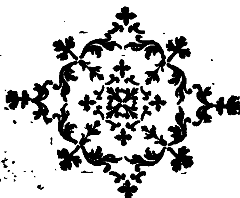
Ordinis hæc virtus erit et venus,

LES POËSIES
D'HORACE,
TRADUITES EN FRANÇOIS:
AVEC DES REMARQUES
ET DES DISSERTATIONS CRITIQUES.

Par le R. P. SANADON, de la Compagnie de Jesus.

Nouvelle Edition, revuë sur les corrections de l'Auteur, rétablie selon l'ordre ancien, & augmentée de quelques Piéces.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM & A LEIPZIG,
Chez ARKSTÉE ET MERKUS.
M. DCC. LVI.


LENOX LIBRARY
NEW YORK

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONTI.

MONSEIGNEUR,

Depuis que les Muses ont l'avantage de compter VOTRE ALTESSE SÉRÉ-

NISSIME au nombre de leurs Elèves, les Sçavans s'empressent à l'envi de Lui consacrer les fruits de leur travail, & de mériter le suffrage d'un Prince que l'on espére devoir être un jour la gloire du Parnasse, & le protecteur des Gens de Lettres. Le poste que j'ai l'honneur d'occuper auprès de Vous, MONSEIGNEUR, m'autorise particuliérement à Vous dédier cet Ouvrage. C'est non-seulement un tribut que je rends à Votre naissance & aux qualités personnelles qui Vous distinguent dès l'âge le plus tendre, c'est encore un devoir que je remplis, & qui fait partie de l'instruction que je suis chargé de Vous donner. L'Auteur que je présente à VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME, est un Poëte sensé, un Philosophe poli, un Critique judicieux; & j'ai cru ne pouvoir Vous mettre entre les mains un Auteur plus propre à Vous former l'esprit & le cœur.

Horace a été sans contredit un des plus beaux génies qu'ait produit le Siécle d'Auguste: mais ce n'est pas précisément par là, MONSEIGNEUR, que j'entreprends de Vous le faire envisager. Le bel esprit est peu de chose,

par lui-même ; & l'expérience nous apprend tous les jours qu'il ne peut que nous conduire aux plus grands écarts, s'il n'est soutenu par un grand fonds de maturité & de discrétion. Ce bel esprit se fait sentir par-tout dans les ouvrages de notre Poëte ; mais j'ose dire que le bon esprit en fait tout le prix. Ses pensées sortent, pour ainsi dire, du sein de la Nature, & semblent être dictées par la Vérité & le bon Sens. Peu curieux de relever son stile par ces parures frivoles, qui ne servent qu'à amuser les esprits superficiels, il sçait les remplacer par la sublimité des idées, par l'éclat des figures, par la pureté de l'élocution, & par la convenance des images. Les Graces naissent sous sa plume, & elles plaisent d'autant plus qu'elles sont moins recherchées. Sa Poësie n'est point une Poësie stérile, qui ne dit rien, qui n'apprend rien. L'utile & l'agréable y vont toujours de compagnie ; l'on est charmé & instruit en même tems. L'esprit se trouve enrichi par mille traits de la Fable, de l'Histoire & de la Géographie, qui sont semés par-tout avec choix & sans affectation. Le cœur y est nourri par une variété infinie de sages

réflexions sur les mœurs & par des peintures vives & naturelles du vice & de la vertu. Enfin le goût y est formé par une composition juste & correcte sans contrainte, belle & gracieuse sans fard, coulante & aisée sans négligence, noble & majestueuse sans enflure; toujours assaisonnée d'un sel & d'une érudition qui ne laissent point de lieu au dégoût.

Il est rare qu'un Auteur réussisse également dans des caractères différens. C'est la gloire d'Horace d'avoir travaillé dans le genre Lyrique & dans le Satirique avec un succès égal. En réunissant les perfections de Pindare, d'Alcée, d'Anacréon & de Sappho, il a trouvé le moien de se frayer une nouvelle route & de se substituer lui-même à ses modèles. Il n'a pas moins de supériorité dans la Satire que dans l'Ode. Plus judicieux & plus châtié que Lucile, il tient le milieu entre les bouillantes invectives de Juvénal & la brièveté obscure de Perse: il n'a ni la bile allumée de l'un, ni l'humeur chagrine de l'autre; & il va plus à corriger les vices, qu'à aigrir les vicieux.

Pour ce qui est de la Morale, MON-

SEIGNEUR, je ne crains point de dire, qu'à la réserve de certaines Maximes qu'il avoit puisées dans l'école de Chrisippe, il n'est peut-être point de Poëte plus propre à imprimer dans le cœur de VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME *ces sentimens de l'honnêteté morale, qui forment proprement l'Homme, & qui en font le mérite le plus solide.*

Dans une de ses Odes Vous verrez, que, quoiqu'il fût prévenu des principes d'Epicure contre la Divinité, il reconnoît cependant une Puissance supérieure à tous les Etres créés, qui ne laisse point les crimes impunis, à qui les Souverains mêmes sont redevables de leur grandeur, & qui doit être le principe & le terme de toutes leurs actions.

Par les sentimens qu'il avoit pour le premier Empereur de Rome, Vous apprendrez quels sont ceux que vous devez avoir pour le jeune Monarque qui nous gouverne. Issu du même sang que Lui, Vous n'en êtes que plus intéressé à rendre hommage à des vertus qui doivent faire notre félicité, & dont le lustre rejaillit particuliérement sur les Princes qui Lui sont attachés par les liens de la Nature.

Ce qu'Horace dit ſur la reconnoiſſance & la tendreſſe que nous devons à nos Parens, ſervira à entretenir dans votre cœur les mêmes ſentimens pour ce Prince que la France vient de perdre, & dont le public a fait l'éloge par ſes larmes; & pour une Princeſſe auſſi reſpectable par ſes éminentes qualités, que par l'auguſte ſang qui coule dans ſes veines.

Vous trouverez, en quantité d'endroits de notre Poëte, que la véritable grandeur n'eſt point un appanage de la naiſſance, & que la Vertu ſeule a le droit de donner aux hommes les titres d'une nobleſſe beaucoup plus illuſtre que celle qui nous vient du hazard: que les Grands, qui font de leurs Courtiſans les eſclaves de leurs paſſions & de leurs caprices, méritent d'être abandonnés des honnêtes gens: qu'ils doivent ſe tenir extrêmement en garde contre l'avidité de ceux qui les approchent, s'ils ne veulent ſe déshonorer eux-mêmes en honorant de leur confiance & de leurs bienfaits des Sujets qui en ſont indignes: que la félicité de l'homme conſiſte dans le bon uſage de ſa Raiſon, pour réprimer les ſaillies tumultueuſes de ſes Paſſions: qu'on ne ſçauroit s'adonner de trop bonne heure à l'étu-

de de la Sagesse : que la vertu mérite seule nos admirations ; & que, sans elle, il n'y a point de véritable liberté.

Ces sages Maximes, écoulées des plus pures sources de la Philosophie, pourront être d'un grand secours, MONSEIGNEUR, *pour Vous aider à remplir l'attente de la France, qui tient ses yeux attachés de toutes parts sur* VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME, *& ne se promet rien moins que de voir revivre en Vous tant de Princes Vos Aïeux, qui furent en leur tems l'appui & la gloire de ce grand Roiaume.*

Horace avoit le bonheur d'écrire dans une Cour où les Lettres étoient en honneur, & où les Grands se faisoient un mérite de joindre l'érudition à la naissance & aux vertus militaires. Il espére encore retrouver en Vous, MONSEIGNEUR, *le même avantage. Ce germe de Science qui se développe déja dans Vous, par l'attrait & le goût que Vous avez pour tout ce qui porte le caractere de l'Antiquité sçavante, m'est un garant sûr de l'accueil favorable que Vous ferez à un Poëte qui fut l'ornement & les délices de l'ancienne Rome ; & que Vous aurez la bonté d'agréer le travail que j'ai entrepris, pour le mettre*

en état de Vous être présenté, & pour Vous donner par-là une marque publique du très-profond respect avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME,

Le très-humble & très-obéissant serviteur,
N. E. SANADON,
de la Compagnie de Jésus.

AVERTISSEMENT

DES LIBRAIRES DE HOLLANDE.

IL y avoit longtems que nous avions formé le Projet de donner une Edition d'Horace ; mais ce projet avoit toujours été ſuſpendu par l'extrême difficulté de bien choiſir les matériaux qu'il falloit employer à ſon exécution. Nous n'étions point d'accord entre nous, & lorſque nous nous en ſommes rapportés à des hommes de Lettres, nous avons trouvé qu'ils ne s'entendoient gueres mieux entre eux.

Les uns vouloient qu'on s'en tînt à la Traduction de Dacier ; non qu'ils la jugeaſſent préférable à celle du Pere Sanadon, du Pere Tarteron, ou de M. Batteux ; mais par la ſeule raiſon qu'elle eſt complette, & que toutes ces Traductions ne le ſont pas.

D'autres penſoient au contraire qu'il falloit ſe ſervir de l'une de ces dernieres Traductions ; remplir les vuides qu'on y avoit laiſſés, avec la Traduction de Dacier ; & s'en rapporter pour le choix des Notes à quelqu'homme de goût qui indiquât ce qu'il étoit à propos de prendre & de rejetter.

Ce parti nous convenoit d'autant mieux ; que tous s'accordoient à ne faire aucune comparaiſon pour les charmes de la diction, la Poëſie, le nombre, l'élégance, la fineſſe, & même l'exactitude, entre le Pere Sanadon & ſes rivaux ; & nous allions mettre ſous Preſſe, lorſque nous apprîmes (on peut penſer avec quelle joie) qu'il exiſtoit en France différens

manuſcrits du Pere Sanadon où ſa Traduction d'Horace étoit complette.

Cette nouvelle intéreſſante devint pour nous un motif bien raiſonnable d'un nouveau délai. Nous nous donnâmes auſſitôt tous les mouvemens néceſſaires pour obtenir ce dépôt précieux de quelques-unes des perſonnes auxquelles il avoit été confié. Il ſeroit ſuperflu d'entrer dans le détail de nos recherches, des objections qu'on nous a faites, & des difficultés de toute eſpece que nous avons rencontrées : le Lecteur le moins intelligent peut les deviner. Il lui ſuffira de ſçavoir que nous étions ſur le point de renoncer à nos vues, lorſque le hazard le plus heureux pour les Lettres & pour nous, nous adreſſa à un homme du monde qui ſçait apprécier la valeur des choſes, qui n'eſt ni libertin ni bigot, qui a le goût le plus fin, qui fait depuis cinquante ans ſes délices de la lecture d'Horace, & qui connoiſſant tout le mérite du travail de Sanadon, le tenoit à regret renfermé dans ſes porte-feuilles.

Ces diſpoſitions favorables, & nos inſtances réitérées leverent tout obſtacle. On ne nous permit pas ſeulement de prendre une pie de l'Ouvrage : le manuſcript nous fut abandonné. Nous n'inſiſterons point ſur ſon autenticité ; il eſt impoſſible de ſuppoſer des ouvrages aux Auteurs originaux ; & le Pere Sanadon eſt original dans ſa maniere ; ce n'eſt point un de ces lourds & vils *Caudataires* qui ſe traînent ſervilement derriere leurs modeles. Le P. Sanadon ſe place avec hardieſſe ſur la ligne d'Horace & s'y maintient fermement ; & s'il y a quelqu'Ouvrage capable de faire ſentir

aux personnes qui ignorent la Langue Latine, les beautés d'un Ancien, dont l'éloge continuel ne les a tant fatigués que parce qu'ils n'ont jamais pu sçavoir combien il le méritoit, c'est la Traduction du P. Sanadon.

Lorsqu'on nous la remit, on ne nous imposa point d'autres conditions que d'en publier l'Edition la plus fidelle; nous nous y engageâmes; & l'on jugera sur les précautions que nous avons prises, pour distinguer l'Ouvrage du P. Sanadon, des additions que le succès de notre entreprise exigeoit, si nous avons religieusement satisfait à notre promesse.

Une observation que nous fîmes à la premiere inspection du manuscrit, c'est qu'il n'étoit pas aussi parfaitement complet que nous l'avions desiré. Il s'y rencontra quelques omissions, rares & légeres à la vérité, la plus considérable n'excédant pas douze vers. Mais quand le respect que nous devions à la mémoire de l'Auteur, & celui que nous nous devions à nous-mêmes, après la parole que nous avions donnée aux dépositaires de son Ouvrage, ne nous auroient point arrêté; nous aurions senti toute la témérité qu'il y auroit eu à suppléer par une Traduction nouvelle ce qui manquoit dans notre manuscrit.

Pressés toutefois entre la nécessité de satisfaire à ces motifs, & celle de contenter un Lecteur à qui des vuides déplaisent d'autant plus qu'une Traduction lui est plus utile; voici le parti que nous avons pris sur les conseils qu'on nous a donnés.

Nous avons emprunté de Dacier, toutes les fois que le P. Sanadon nous a manqué: & quoiqu'il n'y eût aucune apparence que le plomb

de l'un s'alliât jamais avec l'or de l'autre, au point qu'on les confondît, nous avons distingué ce qui leur appartenoit à chacun, en imprimant en Romain l'Ouvrage du P. Sanadon, & en intercallant en Italique le petit nombre de passages que nous avons tirés de Dacier. Voilà ce qui concerne le Texte.

Quant aux Notes, voici la méthode que nous avons suivie. Lorsqu'il s'est rencontré des Piéces entieres auxquelles Sanadon n'a point fait de Notes, & sur lesquelles nous avons craint que le Lecteur n'en desirât, nous avons fait usage de celles de Dacier, observant de mettre son nom à la tête. Dans les occasions où les Notes de Dacier se sont entrelassées sur une même Piéce, avec les Notes de Sanadon, nous avons distingué les premieres, en mettant à la fin de la Note la syllabe initiale du nom de l'Auteur; & lorsque les observations de ces deux célébres Critiques tombent sur un endroit où ils ont lu le Texte diversement, nous ne manquons pas d'en avertir.

Nous avons pris sur nous de retrancher les grandes citations Grecques de Dacier; nous conformant au plan du P. Sanadon, qui n'en a point hérissé les siennes; qui a au contraire affecté, toutes les fois qu'il a été contraint d'employer un mot Grec, de nous le rendre moins étrange, en l'écrivant en caractere Latin.

Nous n'ajouterons rien de plus sur cette Edition; c'est au Lecteur à juger si nous avons pris tous les soins de la Typographie qu'on étoit en droit d'attendre de nous, en revanche du beau présent qu'on nous a fait.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR DE PARIS.

On sçait avec quel applaudissement l'Horace du P. Sanadon, publié en 1728, fut accueilli des Gens de Lettres & des Sçavans : mais quoique cet habile Critique ait pu faire, il s'est trouvé bien des personnes qui n'ont pu s'accommoder, ni de son orthographe Françoise, ni du changement qu'il a introduit dans les Piéces de son Auteur. On a dónc souhaité une autre Edition où tout se trouvât rétabli dans l'ancien ordre, & où l'orthographe fût plus conforme à celle du commun des Livres. C'est ce qui a engagé à entreprendre celle-ci, qui d'ailleurs étoit absolument nécessaire à bien des égards. On y retrouvera toujours le P. Sanadon, soit pour la traduction, qui paroît de beaucoup supérieure à toutes les autres, soit pour les Remarques & les Dissertations particulieres qui lui ont attiré l'estime de tous les Connoisseurs : mais on l'y retrouvera avec des changemens dont il est à propos d'avertir le Lecteur en peu de mots.

1°. Les Odes y ſont arrangées comme dans les Editions ordinaires, mais ſous cinq Livres différens; car on eſt perſuadé, avec le P. Sanadon, que le titre d'*Epodes*, qu'on avoit donné juſqu'ici au dernier Livre, eſt un titre abuſif & ſans aucun fondement légitime. Il en eſt de même des Satires & des Epîtres qu'on a rétablies de la maniere dont on le deſiroit. Quant à la Lettre adreſſée aux Piſons, & communément intitulée l'*Art Poëtique*, on en a fait un troiſiéme Livre des Epîtres, comme dans la premiere Edition, n'y ayant aucune bonne raiſon de ne pas la renfermer ſous ce titre. Comme pourtant il ſe trouvera beaucoup de Lecteurs qui ſeront bien aiſes de voir l'arrangement qu'un auſſi ſçavant homme avoit cru devoir donner aux Piéces d'Horace, à la fin du quatriéme Volume on a eu ſoin de mettre une Table Chronologique des Odes, & après la page 184 du ſeptiéme Volume, une pareille Table des Satires & Epîtres, dans l'ordre où le P. Sanadon les avoit miſes lui-même : & dans ces deux Tables, vis-à-vis du premier vers de chaque Piéce, on a marqué la place qu'elle occupe dans cette nou-

velle Edition, & où il faut la chercher.

2°. Le nouveau Traducteur ayant changé & corrigé le texte d'Horace en beaucoup d'endroits, on a eu encore l'attention de mettre ici au bas de chaque Piéce la leçon qui se trouve dans les Editions ordinaires; de sorte que d'un coup d'œil on pourra appercevoir les changemens qu'il a cru devoir faire, & ce qu'on appelle les *Variantes*.

3°. L'Orthographe Françoise a été rappellée à celle qui est aujourd'hui la plus commune, pour ménager la délicatesse de ceux qui n'aiment pas en ce genre les singularités, ou qu'on emploie sans nécessité, ou qui font perdre de vue l'étymologie & le rapport des Langues. Pour ce qui est de l'Orthographe Latine, on l'a laissée telle que le P. Sanadon l'a mise; parce qu'étant un des plus excellens Grammairiens de notre Siécle, il sçavoit mieux que personne la maniere d'écrire usitée chez les Auteurs de la belle Latinité.

4°. Malgré tous les changemens dont on vient de parler, comme le Poëme Séculaire, dans l'état où le P. Sanadon

l'avoit donné, eſt une Piéce ſinguliere par ſon deſſein & par ſon mérite, on a cru devoir le conſerver tel qu'il eſt dans la premiere Edition. Ainſi, pour ne pas priver le Lecteur d'un morceau ſi curieux, quoique dans le corps même de l'Ouvrage on aït mis toutes les Piéces dont le Poëme Séculaire eſt composé, à la place qu'elles occupent dans les éditions communes, on a eu l'attention de les réunir en une ſeule, & de les mettre à la page 163 du premier Volume, où elles forment un Tout digne de l'érudition & de la ſagacité du ſçavant Commentateur, ou plutôt, comme il le dit lui-même, *également capable de frapper par ſa ſingularité, & de plaire par ſa beauté.*

5°. Le point le plus important, eſt le grand nombre d'additions & de corrections qui caractériſent cette Edition, & qui étoient néceſſaires pour la rendre digne des Lecteurs les plus éclairés. On les trouva après la mort du P. Sanadon, toutes écrites de ſa main, & il les avoit deſtinées à une ſeconde édition qui ne put avoir lieu. On apprit peu de tems après, qu'en Hollande on imprimoit ſon Horace, con-

jointement

jointement avec celui de M. Dacier ; & on envoia le Manuſcrit aux Editeurs : mais comme il arriva un peu trop tard, on fut obligé de renvoier les nouvelles Remarques à la fin du huitiéme Volume, ſéparées du corps même de l'Ouvrage. On les trouvera ici dans la place qui leur convient. Ainſi on peut aſſurer que par-là on a de cet excellent Ouvrage une Edition parfaite, & qui l'emporte de beaucoup ſur la premiere. Il n'eſt guères poſſible qu'il n'échappe d'abord à un Auteur des inattentions & des fautes mêmes conſidérables : mais tout ſe trouve ici réparé d'une maniere d'autant plus agréable aux Sçavans, qu'on n'en eſt redevable qu'à l'Auteur même, qui étoit plus en état que perſonne de voir & ce qui manquoit à ſon ouvrage, & le reméde qu'il falloit y apporter.

Du reſte, quelques ſoins, quelques peines mêmes qu'il m'ait fallu prendre pour mettre l'Horace du P. Sanadon dans l'état où je le préſente ici, la plus flatteuſe récompenſe que j'en puiſſe recevoir, ſera la ſatisfaction, l'utilité, & le favorable accueil des Connoiſſeurs & des Amateurs de la belle Littérature.

Les Libraires ont cru faire plaisir au Public, en joignant à l'Horace du P. Sanadon, la Traduction & les Remarques sur le *Pervigilium Veneris*, qui lui ont toujours été attribuées. Ils y ont ajouté les Conjectures de M. le Président Bouhier, & ce que M. de la Monnoye, l'Abbé de Longuerue & M. Le Franc ont écrit sur ce petit Poëme. On trouvera ces Ouvrages à la fin du septiéme Volume.

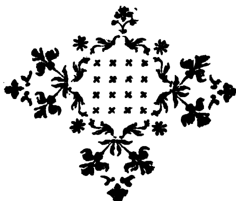




TABLE GÉNÉRALE DES HUIT VOLUMES DE L'HORACE DU P. SANADON.

TOME PREMIER.

TOME SECOND.

TOME TROISIÉME.

TOME QUATRIÉME.

TOME CINQUIÉME.

TOME SIXIÉME.

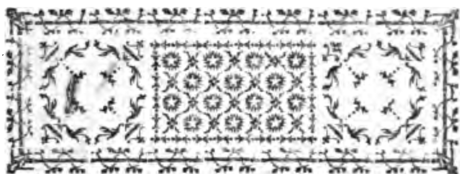
TABLE GÉNÉRALE.

TOME SEPTIÉME.

TOME HUITIÉME.

Fin de la Table.

PREFACE



PREFACE

DE LA PREMIERE ÉDITION.

ON me dispensera de faire ici l'éloge du Poëte sur lequel j'ai travaillé. Le suffrage de tous les Siécles justifie mon choix, & ses ouvrages seront à jamais le plus illustre monument de sa gloire. Je me flatte de sentir tout ce qu'il vaut. Que l'on me pardonne cet aveu; la vanité n'y a point de part, & ce sentiment ne peut tourner qu'à ma confusion, puisqu'il ne peut que montrer la témérité de mon entreprise. J'ai bien d'autres graces à demander au public pour toutes les nouveautés qu'il remarquera dans cette Edition. Jamais peut-être ouvrage n'eut plus de besoin de son attention & de son équité, que celui que j'ose lui présenter. C'est pour tâcher de mériter l'une & l'autre, que je vais lui rendre compte de mon

travail, en lui déduisant les motifs de la conduite que j'y ai tenue. Je n'ai guére fait de changemens, dont je n'aie apporté les preuves à mesure que l'occasion s'en est présentée : mais pour ne pas charger mon commentaire de redites, je me suis reservé à m'expliquer dans la Préface sur certains principes généraux, qui m'ont porté à faire un grand nombre de changemens, qui demandent de bonnes raisons, & où mon autorité est comptée pour rien. C'est une justification que je dois à Horace, à la République des Lettres, & à moi-même. Et pour procéder avec quelque ordre, je parlerai d'abord de l'avantage que cette nouvelle édition a sur les autres qui l'ont précédée. Je répondrai ensuite aux difficultés que l'on peut me proposer; & puis j'ajouterai quelques observations, dont je suis bien aise de prévenir le lecteur.

I. *Avantages de cette Edition.*

Je ne cherche point ici à saisir le jugement du Public en faveur de l'Ouvrage que je lui présente. J'aime

mieux apprendre de lui ce que j'en dois penser, que de lui dicter, pour ainsi dire, moi-même ce que je veux qu'il en pense. Tout ce qu'on peut souhaiter pour l'intelligence & l'usage d'un Auteur consiste à traduire le texte, à l'éclaircir par des notes, & à en ramasser les termes & les constructions dans une table exacte & méthodique. Rien de tout cela ne nous a manqué jusqu'ici ; mais tout cela ne s'étoit point encore trouvé réuni dans un corps d'ouvrage, comme on le trouvera dans celui-ci. Sans prétendre faire tort aux traductions & aux commentaires qui sont entre les mains de tout le monde, j'ai voulu me contenter sur l'idée que je m'étois formée pour parvenir à connoître à fond les beautés d'un Poëte pour qui j'ai toujours eu une singuliere estime. Le Public jugera si mon idée est bonne, & si je l'ai bien remplie.

La traduction des Poëtes a des difficultés particulieres. Des personnes de mérite sont persuadées que les vers ne doivent être traduits qu'en vers ; qu'on ne sçauroit les mettre en prose, quelque excellente qu'elle

ſoit, ſans leur faire perdre beaucoup de leur force & de leur agrément; qu'un Poëte à qui l'on ſe contente, en le traduiſant, de laiſſer ſes penſées toutes ſeules deſtituées de l'harmonie & du feu des vers, n'eſt plus un Poëte, mais le cadavre d'un Poëte; & que toutes ces traductions de vers en proſe, que l'on nomme fidelles, ſont au contraire très-infidelles, puiſque l'Auteur que l'on y cherche y eſt ſi défiguré. Ces raiſons, toutes ſenſibles qu'elles paroiſſent, ſont plus ſéduiſantes que ſolides. La fidélité eſſentielle d'un Traducteur conſiſte à bien prendre le caractere & le génie de ſon Auteur; à repréſenter ſes penſées dans leur entier, ſans omettre aucun mot néceſſaire ou important; enfin à lui conſerver tous ſes traits, toutes ſes couleurs, & tout ſon prix, en remplaçant par des beautés équivalentes celles que l'on ne peut retenir également dans les deux Langues. Avec ces qualités une traduction d'un Poëte faite en proſe aura toute la perfection qu'elle peut avoir du côté de la fidélité.

Pour ce qui eſt de l'harmonie du

vers, j'avoue que c'eſt un grand agrément : mais outre que cet agrément n'eſt qu'une partie acceſſoire dans une traduction, je ſuis perſuadé qu'il n'eſt pas impoſſible de le faire paſſer dans la Proſe en lui donnant tout ce qu'elle peut emprunter du langage des Muſes. C'eſt une remarque judicieuſe que l'on a faite après Ariſtote, Denis d'Halicarnaſſe & Strabon, que l'Epopée eſt indépendante de la verſification; & que comme on peut faire des vers ſans Poëſie, on peut auſſi être Poëte ſans faire des vers. Ce qui fait la Poëſie, dit l'Auteur d'un diſcours ſur le Poëme Epique, ce n'eſt pas le nombre fixe & la cadence réglée des ſyllabes; c'eſt la vivacité de la fiction, la magnificence des figures, la hardieſſe des inverſions, la beauté & la variété des images; c'eſt l'enthouſiaſme, le feu, l'impétuoſité, la force; je ne ſçai quel tour de penſées & d'expreſſions que la Nature ſeule peut donner. Or tout cela peut ſe trouver dans une traduction en proſe; au lieu qu'une traduction en vers ne ſçauroit manquer de ſacrifier ſouvent l'eſſentiel à l'acceſſoire, & d'altérer les pen-

ſées & les expreſſions de l'Auteur, pour conſerver les graces de la verſification. C'eſt donc par choix & par goût que j'ai emploié une proſe Poëtique pour traduire les Odes d'Horace, parce que je l'ai crue la ſeule capable de conſerver à mon Auteur toutes les richeſſes de la Poëſie qui rehauſſent particuliérement l'éclat de cette partie de ſes Ouvrages ; & j'ai reſervé la proſe ordinaire pour les Satires & les Epitres, qui ne tiennent à la Poëſie que par ce qu'elle a de moins eſſentiel, je veux dire par les meſures de la verſification. Ce diſcernement judicieux & néceſſaire a manqué juſqu'ici aux traducteurs d'Horace. Faute de cette attention, ils ont confondu deux caracteres abſolument différens ; ils ſe ſont ſervis du même ſtile pour traduire les Odes, les Epitres & les Satires ; ils ont dépouillé de ſa majeſté la plus ſublime Poëſie ; & en lui faiſant parler un langage propre des lettres & de la converſation, ils lui ont donné un air de familiarité qui ne lui convient point. Au reſte, pour le dire en paſſant, cette proſe Poëtique, dont j'ai cru

devoir faire uſage, n'eſt point une production de ces derniers tems. Les Grecs & les Latins l'ont miſe en honneur il y a bien des Siécles. Les Paſtorales de Longus, l'Hiſtoire véritable de Lucien, le Roman d'Héliodore, la Satire de Pétrone, la Métamorphoſe & les *Florides* d'Apulée ſont écrites dans ce ſtile ; & il paroît par ce qui nous reſte des Ouvrages de Mécène, qu'il n'étoit pas inconnu à Rome au tems même que l'on peut appeller le regne du bon goût.

Je ne ſçais pourquoi de pluſieurs Poëtes, qui ont vécu en France dans le Siécle paſſé, & dont quelques-uns nous ont laiſſé des Odes Latines d'un grand goût, perſonne n'a entrepris d'emploier ſes lumieres & ſon talent à nous faire goûter un Auteur qu'ils ſçavoient ſi bien imiter. Je ſuis perſuadé que pour bien traduire & commenter un Poëte, ſur-tout un Poëte lyrique, il faut être Poëte & avoir long-tems travaillé dans le même genre. Les gens du métier y découvrent mille beautés imperceptibles à tout autre, & ſont par-là plus en état de les faire ſentir. Ceux qui m'ont en-

gagé à entreprendre cet Ouvrage m'ont cru apparemment capable d'y réussir à cet égard, parce que la Poësie Latine, & particuliérement la Poësie lyrique, ont fait de tout tems mon inclination & mon amusement. En approuvant leur principe, qui est vrai, on ne s'appercevra que trop qu'ils pouvoient choisir un meilleur Sujet pour faire valoir les intérêts d'Horace.

Le nouvel arrangement que je donne aux Piéces de mon Auteur n'est pas un des moindres avantages que je me suis proposé. Le désordre où elles étoient demandoit ce remede. Horace au mérite de bel esprit & de grand Poëte en joignoit un autre encore plus estimable, je veux dire une grande modestie. Content d'un petit nombre de critiques sinceres & éclairés, il produisoit peu ses ouvrages; & ce ne fut qu'après bien des sollicitations de Mécène & de ses amis, qu'il se résolut enfin à donner trois livres de Poësies lyriques. Auguste le pressa long-tems après de ramasser celles qu'il avoit faites depuis; & ces nouvelles Piéces fournirent un qua-

triéme livre, qu'il ajouta aux précédens. Enfin ce Prince lui demanda encore un nouveau recueil des Odes, des Satires & des Epitres qui n'avoient point été rendues publiques. Le Poëte fit un choix de toutes ces Piéces, & en fit un paquet qu'il adressa à Auguste. Ces trois recueils, qui parurent à diverses fois, ne contenoient pas toutes les Poësies d'Horace qui sont venues jusqu'à nous, & ces Poësies n'étoient pas disposées dans le même ordre. Après la mort de l'Auteur, on trouva dans ses papiers & dans les mains de ses àmis plusieurs Piéces, qui n'avoient point eu place parmi celles qui s'étoient répandues de son vivant. On les ajouta peu à peu aux exemplaires qui étoient devenus publics; & à mesure qu'on en découvrit quelques nouvelles, chacun les mêla à sa maniere avec les précédentes. Deux ou trois Siécles après, les Grammairiens aiant ramassé ces différentes copies, ils firent la distribution des Piéces & des Livres comme ils jugerent à propos, sans autre attention que de distinguer les Odes des Satires & des Epitres. Cet arrange-

ment fait au hasard & sans critique s'est perpétué jusqu'à nous par la multiplication des copies manuscrites & imprimées. Quelques-uns des Copistes & des premiers Commentateurs ont mis à la tête de chaque Piéce des titres & des argumens de leur façon. Horace en cet état a toujours conservé les traits d'un grand Poëte : mais on peut dire que ces traits ne lui ressembloient que de loin, parce qu'étant déplacés ils manquoient de ce rapport, de cette symmétrie qui sont nécessaires pour la ressemblance entiere. Par l'arrangement que j'ai pris, j'ai tâché de remettre tout en sa place. Les Piéces qui sont marquées par quelques faits, je les ai mises suivant l'ordre des tems où ces faits sont arrivés, à moins que ces Piéces ne fussent des espéces de Préfaces ou d'Epilogues; car alors j'ai cru devoir les tirer de l'ordre des tems où elles ont été composées, pour les placer suivant l'intention de l'Auteur. Pour les autres, qui ne portent aucune circonstance de tems, comme elles n'ont rien d'intéressant pour l'Histoire, peu importe dans quel rang on les présen-

te. Cependant j'ai tâché d'y mettre tout l'ordre dont elles m'ont paru susceptibles, en les rapportant à de certaines époques générales que j'ai tirées de leur caractere même. Celles dont les pensées, les sentimens & le stile, sentent plus la jeunesse, je les ai jettées dans les premiers livres; & j'ai répandu dans les derniers presque toutes celles où la morale domine, & qui semblent être les fruits naturels d'un âge plus avancé & plus mûr. Par-là on aura deux avantages que l'on n'a point encore trouvés dans la lecture d'Horace. On pourra le suivre dans ses progrès, en voiant par où il a commencé, par où il a continué, & par où il a fini. On sera en état de comparer ses premieres productions avec les dernieres, & celles du milieu avec les unes & les autres. Mais l'avantage le plus considérable, c'est qu'en lisant cet excellent Poëte on lira une Histoire suivie & fidelle du premier Empereur de Rome, écrite par un Auteur contemporain, & ornée de toutes les graces de la plus belle Poësie. Cela seul suffiroit pour justifier le nouvel or-

dre que j'ai donné aux Ouvrages de mon Auteur.

II. *Réponse aux difficultés.*

Je m'attens bien que l'on me fera des difficultés sur les changemens que l'on trouvera dans mon Ouvrage. De toutes les Piéces d'Horace je n'en laisse que trois dans leur ancienne situation. Je mets par-tout de nouveaux titres & de nouveaux argumens. Je partage quelquefois une Piéce en deux, & quelquefois de plusieurs je n'en fais qu'une. J'enleve au Poëte quelques vers, qui avoient toujours paru sous son nom: Dans quelques autres je change la distribution reçue. Je fais entiérement disparoître le nom d'Epodes que le cinquiéme livre des Odes a porté jusqu'ici. Enfin je suis, en Latin & en François, une orthographe qui ne sera pas apparemment du goût de tout le monde. Il y a dans tout cela des hardiesses, du moins des nouveautés, qui demandent d'être appuiées, & dont il est à propos que je rende raison au Public. Avant que d'entrer dans le détail, je commence par prévenir une objection générale que l'on ne

ne manquera pas de me faire sur l'autorité des manuscrits, dont on pourra croire que je me suis départi trop légérement.

Je n'ignore pas de quel poids sont les manuscrits, & je suis persuadé que les Commentateurs & les Traducteurs ne doivent s'en écarter qu'avec une extrême réserve. Je les ai respectés moi-même, ces manuscrits, comme on le verra dans un grand nombre de mes remarques. J'ai préféré presque par-tout la leçon qui leur étoit la plus conforme, à celle que d'autres Critiques avoient introduite ou que mes réflexions m'auroient pu fournir. Je n'ai pas même toujours fait entrer dans le texte ce qui m'étoit venu de mieux, & je me suis quelquefois contenté de le proposer dans les notes. Mais je me suis bien gardé de porter jusqu'à une déférence aveugle les égards que j'ai eus pour ces précieux monumens des anciens Auteurs. Tout estimables qu'ils sont, ils ne sont pas exempts de fautes. On y trouve des omissions ou des transpositions de lettres, de mots, de vers, & même de phrases entie-

res. Hé comment cela auroit-il pu se faire autrement ? Ce ne sont que des copies de copies faites sur d'autres copies, qui elles-mêmes en ont d'autres, en remontant jusqu'aux premieres. Les Ecrivains qui nous les ont transmises n'étoient pas tous également sçavans. Plusieurs étoient susceptibles d'inattention, d'infidélité, de précipitation. Ces déplorables Siécles, où les Sciences étoient dans le mépris ou dans l'oubli, ont passé pardessus ces monumens littéraires, & y ont imprimé les traces de leur ignorance & de leur barbarie. Les Moines, qui en ont été les dépositaires, étoient en ce tems-là plus distingués par leur sainteté que par leur érudition. Quelques-uns d'entr'eux, qui se croioient plus capables que les autres, trouvant des copies imparfaites, ont osé suppléer ce qui y manquoit. De là cette quantité de diverses leçons, qui se sont multipliées par la multiplication des exemplaires : d'où il est arrivé que la leçon qui paroît dans le plus grand nombre est souvent la moins vraie. Aulugelle témoigne que long-tems avant la naif-

ſance des Grammairiens, que nous appellons Anciens, les exemplaires de Virgile étoient altérés : & M. Bentlei, ſçavant Anglois, qui a collationné divers manuſcrits de Térence, le moins corrompu de tous les Auteurs claſſiques, y a trouvé vingt mille différentes leçons. Que ſeroit-ce s'il avoit examiné tous les manuſcrits qui nous reſtent de cet Auteur ? Le même Critique aſſure que les variantes de Manilius ſont deux fois en auſſi grand nombre que les vers de ce Poëte. Je n'en ſuis nullement ſurpris. La même choſe arrive tous les jours dans les Chanſons, dans les piéces de Poëſie, & dans d'autres ouvrages de Littérature non imprimés, & qui ne ſe répandent que par des copies écrites à la main. Il eſt rare d'en trouver qui ſoient exactement ſemblables, & les plus infidelles ſont ordinairement le plus grand nombre. Un Sçavant de mes amis aiant perdu l'original d'une piéce de Théâtre de ſa façon, en trouva par haſard un exemplaire, où quantité de vers étoient ſi fort altérés, que, quoique la meſure y fût, il ne put y re-

connoître ni ses pensées, ni ses expressions. Il m'a avoué lui-même qu'il ne concevoit pas comment on avoit pu fournir des moitiés de vers, & en suppléer d'autres tout entiers, & même plusieurs de suite, en y mettant des pensées & des sentimens qui n'étoient point de lui, & qui cependant entroient naturellement dans son dessein. Après cela doit-on s'étonner que plusieurs vers, qui ne sont point d'Ovide, se soient introduits dans ses Métamorphoses, & qu'un grand nombre d'autres se soient emparés de presque toutes les éditions de Lucréce? Et ce que je dis de ces deux Poëtes se peut dire aussi de tous les anciens Auteurs. Si un seul s'étoit garanti d'un mal si universel & si inévitable, j'ose dire que ce seroit un prodige. J'avoue qu'on peut abuser de ce principe, qui semble ouvrir la barriere à une espéce de Pirrhonisme dans la République des lettres. Mais je suis bien éloigné d'en vouloir venir là. Je prétens seulement établir le droit de la critique; je veux dire d'une critique saine, qui sçait démêler le vrai du faux, qui doute où il y a seulement

lieu de douter, qui pése les autorités au poids de la Raison, qui ne se livre point aveuglément à ses préjugés, qui est hardie sans être licencieuse, enfin qui en tâchant de perfectionner les ouvrages de l'Antiquité ne les défigure point jusqu'à les rendre méconnoissables. Sans cette critique, j'ose dire que la multiplicité des manuscrits peut causer plus de mal que de bien. Il y a même des occasions où telle leçon, autorisée par tous les manuscrits, est surement défectueuse.

Après ce que je viens de dire, je crois que l'on me pardonnera les changemens que l'on trouvera dans cette édition. Peut-être même ne desapprouvera-t'on pas l'assurance que j'ai eue de me roidir contre le torrent de l'usage, pour tirer mon Auteur de la confusion où on l'a laissé pendant tant de Siécles, faute de courage pour la démêler, ou plutôt par un respect mal entendu pour des instrumens qui, malgré leur antiquité, sont toujours sujets à revision. Ce respect n'a cependant pas empêché les Critiques de s'appercevoir de l'altéra-

tion. Quelques-uns ont voulu partager en deux l'Ode *Laudabunt alii* ; d'autres rejettent le partage, & prétendent feulement qu'il y a quelque chofe d'oublié ; moi je tiens pour le partage & l'omiffion. Un ancien manufcrit joint l'Ode *Jam pauca aratro* à l'Ode *Eheu fugaces* : mais le bon fens veut que ces deux Piéces n'aient rien de commun. Les uns féparent en deux l'Ode *Juftum ac tenacem*, les autres ne la féparent point. Parmi les premiers il y en a qui forment une Ode à part des quatre premieres ftrophes, & il y en a qui en font la derniere partie de l'Ode *Anguftam amici*. On met *Odi profanum* à la tête de l'Ode *Regum timendorum* : il y en a qui féparent un peu la premiere ftrophe des autres ; moi je l'en détache entiérement, pour en faire le Prologue du Poëme Séculaire. Je fais deux Odes, dont l'une commence par *Dive quem proles*, & l'autre par *Spiritum Phœbus* ; & parmi ceux qui n'en font qu'une, les uns mettent une féparation après *rite vocanti*, & les autres n'en mettent point. On n'eft pas d'accord fur les deux Odes *Dianam teneræ* & *Dive*

quem proles : sont-ce des Piéces Séculaires ? ou ne le sont-elles point ? On peut faire la même question sur l'Ode *Poscimur si quid*, & cette question est importante pour décider de la place que l'on doit assigner à ces différentes Piéces. L'Ode *Exegi monumentum* est demeurée à la fin du troisiéme livre, parce que l'on n'a pas compris qu'Horace l'avoit composée pour être mise à la fin de ses Poësies lyriques. La piéce *Vertumnum Janumque* a été, dans l'intention du Poëte, la Préface de ses Poësies morales ; cependant on l'a rangée au nombre des Epitres, Les deux Satires *Hoc erat in votis* & *Jam dudum ausculto* ne font qu'une seule & même Piéce dans plusieurs manuscrits. Ce qui a trompé les Grammairiens, c'est qu'il y a dans la derniere des choses qui ont rapport à la premiere : mais cela prouve seulement que l'une a été faite avant l'autre. La Satire *Nempe incomposito* n'a été mise à la fin d'un livre, qu'à cause du dernier vers *subscribe libello*, que l'on a mal entendu. Enfin l'Art Poëtique n'a pas toujours eu une place fixe dans les manuscrits ; il a paru tantôt

à la tête, & tantôt à la queue des Epitres. Cette variation des manuscrits prouve qu'il y a surement de l'erreur, & met la critique dans un plein droit d'y remédier. Je me suis servi de ce droit, & l'on verra dans mes remarques sur chaque Piéce que je n'ai fait aucun changement sans de bonnes raisons. Au reste, en mettant les Poësies d'Horace dans un nouvel ordre, je n'ai fait que ce qu'on a déja fait sur les harangues de Démosthène, sur les épitres de Cicéron, sur d'autres ouvrages, & même sur ceux des Peres de l'Eglise. Loin de regarder cela comme un attentat, on a sçu gré aux Editeurs d'avoir emploié leurs lumieres à démêler la date de ces différentes Piéces, & de leur avoir donné un arrangement qui y ajoute un nouveau prix.

La raison que j'ai eue de changer la disposition des Piéces, m'a obligé de réformer aussi les titres & les argumens. Plusieurs étoient mal mis, & il est constant qu'ils ne sont point de la main d'Horace; ce que l'on peut dire également de presque tous les anciens Poëtes. *Odæ*, que l'on a

donné pour titre aux Poësies lyriques de notre Auteur, n'avoit pas encore paru de son tems dans la Latinité. *Sermones* ne convient pas plus aux Satires qu'aux Odes & aux Epitres. Il signifie en général toute sorte de composition concernant les Sciences & les beaux Arts, & Horace l'a plusieurs fois emploié en ce sens.

Un autre changement que l'on me pardonnera peut-être plus difficilement, c'est le partage que j'ai fait de quelques Odes en deux, & la réunion de plusieurs en une. J'en ai apporté les raisons dans les remarques sur ces Piéces, & je me flatte que ces raisons sont de nature à contenter tout esprit à qui la prévention laissera la liberté de juger. Le Poëme Séculaire ne manquera pas sans doute d'attacher l'attention des Sçavans. Jusqu'ici l'on n'avoit donné ce nom qu'à l'Ode *Phœbe Sylvarum*; cependant Horace y parle expressément de trois chants:

Orbis ut cantus referatque ludos
Ter die claro totiesque gratâ
Noctefrequentes.

J'ai trouvé ces trois chants dans no-

tre Poëte ; j'ai fait plus, j'y ai découvert un Prologue & un Epilogue ; & de ces cinq morceaux j'ai formé un corps d'ouvrage également capable de frapper par sa singularité, & de plaire par sa beauté. Il ne me convient pas de dire la satisfaction que m'ont marqué tous ceux à qui j'ai montré ce Poëme dans l'état où je l'ai mis. Tout ce que je puis souhaiter de plus avantageux, c'est que le Public en juge aussi favorablement.

Quelques personnes, qui ont assez goûté mon dessein, auroient souhaité que, sans changer rien à la distribution reçue des Livres & des Piéces, je me fusse contenté de proposer la nouvelle distribution dans une table particuliere, & de fixer dans la vie d'Horace la véritable époque de chaque Piéce. Cette pensée m'étoit bien venue d'abord ; mais tout bien considéré, le dérangement où sont ces Piéces étant incontestable, j'ai jugé qu'il en faudroit venir tôt ou tard à un nouvel arrangement, & qu'il valoit autant que j'en courusse le risque, que de le laisser courir à un autre. J'ajoute que le parti qu'on me proposoit avoit ses difficul-

tés, pour les Odes que je partage en deux, & pour celles que je forme par l'aſſemblage de pluſieurs autres. Comment rapporter ſous un même titre & ſous un même argument, des Piéces dont le ſujet n'a rien de commun ? Quel embarras n'auroit-on pas eu à chercher, dans trois ou quatre livres différens, les cinq morceaux qui compoſent le Poëme Séculaire ? Quelle multiplication de remarques n'auroit-il pas fallu faire pour avertir de ce déplacement à l'occaſion de chacun de ces morceaux ? Ces raiſons & pluſieurs autres, qui ne ſe préſentent & ne ſe font ſentir que dans le cours d'un ouvrage, m'ont déterminé à ne point faire la choſe à demi, & à ſuivre l'exécution de mon projet dans toute ſon étendue. Avec tout cela je n'ai pas laiſſé de reſpecter l'ancien ſyſtême, ſi l'on peut appeller ſyſtême un amas confus de Piéces jettées au haſard ſans ſuite & ſans liaiſon; & j'ai trouvé le moien d'en conſerver le ſouvenir, lors même que je le renverſe de fond en comble. Pour cela j'ai dreſſé une table alphabétique de toutes les Piéces d'Hora-

ce, & j'ai présenté sur deux colonnes l'ancienne & la nouvelle distribution. Cela pouvoit suffire, pour faire voir d'un coup d'œil la différence de l'une & de l'autre. Mais je ne m'en suis pas contenté, j'ai représenté la même chose dans les tables particulieres que j'ai mises à la tête de chaque Livre : j'ai même poussé mon attention plus loin ; car j'ai marqué en marge vis-à-vis du premier vers de chaque Piéce la place qu'elle occupoit dans les éditions précédentes. C'est tout ce que j'ai cru pouvoir faire en faveur de l'ancien préjugé.

Je dirai peu de chose des changemens que j'ai faits dans les vers, parce que je m'en suis expliqué dans les remarques. J'ajoute seulement ici quelques raisons générales qui m'ont porté à en retrancher quelques-uns. Dans les Satires il se trouvoit un ou deux vers répétés mal à propos, & dont j'ai cru devoir décharger Horace. Quand il répétoit ses pensées, il avoit soin de varier les expressions. Il a traduit en deux endroits le commencement de l'Odyssée. C'étoit une espéce de citation qui sembloit demander, du

moins permettre, la répétition des mêmes termes ; cependant il a mieux aimé traduire le même passage de deux manieres différentes, que de se copier lui-même. Dans l'Epitre *Trojani belli*, il a dit :

Utile proposuit nobis exemplar Ulissem,
Qui domitor Trojæ multorum providus urbes
Et mores hominum inspexit ; latumque per æquor ;
Dum sibi, dum sociis reditum parat, aspera multa
Pertulit, adversis rerum immersabilis undis.

Dans l'Epitre aux Pisons, il se contente de dire :

Dic mihi, Musa, virum ; captæ post tempora Trojæ
Qui mores hominum multorum vîdit & urbes.

Dans la Satire *Quæ virtus & quanta boni*, & dans l'Epitre *Humano capiti*, j'ai retranché ces deux vers :

Jejunus raró stomachus vulgaria temnit.
Omne supervacuum pleno de pectore manat.

Mais on les avoit déja soupçonnés de faux avant moi. Outre ce que j'en ai dit en son lieu, on y trouve encore une raison commune d'exclusion. Dans les copies manuscrites des Poëtes qu'on faisoit lire aux enfans, on mettoit quelquefois à la marge des

vers ſententieux ou proverbiaux, qui pouvoient ou paroiſſoient avoir quelque rapport à la penſée de l'Auteur, & qui la renfermoient en peu de mots. Les Copiſtes ſuivans les ont plus d'une fois inſérés dans le texte ; & M. Bentlei remarque que tous les diſtiques moraux qui ſont à la fin de chaque Fable d'Aviénus ſont ſuppoſés de la même maniere, & qu'on ne les trouve point dans le manuſcrit de Gale.

Mais le retranchement le plus conſidérable que j'aie fait, regarde deux parenthèſes de quatre vers chacune, qui ſe trouvoient dans les Odes *Æli vetuſto* & *Qualem miniſtrum*. J'avois pris d'abord le parti de les laiſſer dans le texte, & de les diſtinguer ſeulement par des caractères différens ; mais des perſonnes d'un goût & d'une critique ſupérieure aux préjugés ont trouvé ſi fortes les raiſons dont je me ſuis ſervi pour prouver que ces parenthèſes ne ſont point d'Horace, qu'ils m'ont abſolument perſuadé de lui enlever ces taches qui ne pouvoient que le défigurer. Si l'on me demande comment il s'eſt pu fai-

re que des quatre vers de ſuite ſe ſoient gliſſés dans les exemplaires, je ferai la même queſtion ſur pluſieurs anciens Poëtes dont j'ai parlé ci-deſſus, particuliérement ſur Lucrèce, où l'on trouve en bien des endroits un ſi grand nombre de vers poſtiches, que l'on en compte près de deux cent repandus dans ſes ſix livres de la Nature des choſes. L'ancienne Piéce intitulée *Pervigilium Veneris* a reçu auſſi de pareilles plaies en plus d'un endroit, comme il me ſeroit aiſé de le montrer *. Quelques Grammairiens, ou quelques mauvais Poëtes, s'étant quelquefois exercés à étendre la penſée d'un Auteur, auront mis cette addition à la marge de leur manuſcrit; un Copiſte l'aura enſuite tranſportée dans le texte, & les autres l'auront bien-tôt adoptée. Ceux qui étoient les dépoſitaires de ces manuſcrits s'empreſſoient d'y inſérer quelques vers qui ne ſe trouvoient pas dans les autres. Cette ſingularité étoit une amorce pour les curieux, qui n'épargnoient point l'argent, pour

* On trouvera le *Pervigilium*, Tome VII, après l'Art Poëtique.

avoir un monument unique. Ce principe d'altération n'eſt pas inconnu à ceux qui ont quelque uſage des manuſcrits, & qui ſçavent examiner d'une maniere critique le texte des anciens Auteurs.

Après ce que j'ai dit ſur le nouveau partage de vers que j'ai fait dans l'Ode *Lydia dic per omnes*, je crois que je n'ai plus beſoin de juſtification auprès de quelques perſonnes peu inſtruites de certains détails proſodiques, qui pourroient me blâmer de cette nouveauté. Dans le petit traité des vers d'Horace que je donne dans cette édition, on verra une diſtribution des vers Ioniens à laquelle on n'eſt pas accoutumé. Monſieur Bentlei a l'avantage de l'avoir publiée avant moi; mais je l'avois déja faite & prouvée dans un ouvrage que j'ai composé au commencement de ce Siécle. Je ſuis obligé de renvoier à cet ouvrage, pour ne pas répéter ici ce que l'on y trouvera expliqué fort au long, quand j'aurai aſſez de loiſir pour le mettre en état de paroître au jour.

On a été accoutumé juſqu'ici à voir

voir le titre d'Epodes à la tête du dernier livre des Odes d'Horace. Ce titre n'a jamais été de mon goût, & je ne puis me dispenser de dire ici les raisons que j'ai eues de le retrancher. Premiérement, il me semble que ce mot n'est nullement du ressort de la Poësie Latine. Les Grecs, dont nous l'avons reçu, s'en sont servi pour signifier la troisiéme & derniere partie d'un chant divisé en strophe, antistrophe & épode. Or les Latins n'ont point de Piéces lyriques de pareille composition; ils n'ont donc aucun droit de se servir de ce terme. Secondement, nous ne voions point qu'il ait paru du tems de la belle Latinité; il est constant que les Grammairiens ne l'ont introduit dans la Poësie que trois Siécles après le régne d'Auguste, ce qui n'est pas une raison assez légitime pour l'y maintenir. Troisiémement, si l'on prétend donner le nom d'Epodes aux dix premieres Piéces de ce livre, parce qu'il s'y trouve un petit vers placé réguliérement à la suite d'un plus grand, je ne vois pas pourquoi on ne peut pas l'attribuer également à toutes les

autres Piéces, où un grand vers eſt toujours ſuivi d'un plus petit, comme il arrive dans l'Elégie & dans pluſieurs ſortes d'Odes. On ne ſçauroit apporter aucune raiſon de cette différence, que Victorin n'a point reconnue, puiſqu'il a étendu ce nom à d'autres compoſitions de vers. On auroit encore pu ſur le même droit intituler, livres des Alcaïques, le troiſiéme livre des Odes, par la raiſon que les ſix premieres Piéces de ce livre étoient Alcaïques dans l'ancienne diſtribution. Quatriémement, on dit que comme, dans les Odes Grecques, ce que l'on nommoit Epode fermoit le chant & le finiſſoit, on appelle Epode dans la Poëſie Latine un petit vers, qui étant mis à la ſuite d'un grand terminoit la période, & fermoit le ſens qui étoit ſuſpendu dans le premier vers. Or ſi cela eſt, il faut retrancher du nombre des Epodes la plupart des Piéces auxquelles l'on donne ce nom, puiſqu'elles manquent très-ſouvent de cette condition, & que le ſens ne finit pas toujours avec chaque diſtique. Un de nos derniers Commen-

tateurs * traite tous ses prédécesseurs de bonnes gens, *boni homines*; il prend toute une autre route qu'eux pour maintenir le nom d'Epodes, & il prétend que ce titre n'a été donné au cinquiéme livre des Odes d'Horace que pour marquer que c'étoit le ramas de ses Piéces licencieuses, APO TÔN EPÔDÔN, *obscœnorum*. Ce n'étoit pas la peine de produire une découverte qui n'a rien de meilleur que l'explication des autres interprêtes. Ce livre ne contenoit pas plus de ces sortes de Piéces que quelques-uns des livres précédens, du moins y étoient-elles en trop petit nombre pour donner le droit d'étendre ce titre infamant à tout le livre. Ce qu'on pourroit dire de plus raisonnable, à mon avis, c'est qu'Horace n'aiant donné de son vivant que quatre livres de Poësies lyriques, comme je l'ai remarqué, on en trouva dans la suite & à diverses reprises un assez bon nombre pour en former un cinquiéme livre, que les Grammairiens appellerent le livre des Epodes, dans le sens que l'on dit *Epilogus*, EPI-

* Jean du Hamel.

MUTHION, c'eſt-à-dire le livre ajouté aux Odes. Mais outre que je fais fort peu de cas de l'autorité des Grammairiens en ce point là, la nouvelle forme que je donne aux Poëſies d'Horace me rend entiérement inutile l'uſage de ce terme, quelque ſens qu'on lui donne. J'ai donc pris le parti de proſcrire abſolument le nom d'Epodes, & d'appeller ſimplement cinquiéme livre des Odes le dernier livre des Poëſies lyriques d'Horace, & je n'ai fait en cela que me conformer au titre que lui donne un ancien manuſcrit que Muret a eu entre les mains. *Vidi veterem librum*, dit-il, *in quo hic quintus Odarum liber inſcribebatur*. Ce Critique ajoute qu'il ne voit pas pourquoi on a attaché à ce livre le nom d'Epodes, & que tout ce que diſent là-deſſus les Grammairiens eſt frivole & aiſé à réfuter. *Cur* EPODOS *liber hic vocetur, non equidem ſatis intelligo. Quæ ad hanc inſcriptionem confirmandam adferuntur à Grammaticis, levia ſanè ſunt, & hujuſmodi ut nullo negotio refelli queant.* Quelques Poëtes modernes ont compoſé des Piéces lyriques Latines, di-

visées de la maniere qu'on l'a fait dans la Poësie Grecque, & ils ont donné le nom d'Epodes à la troisiéme partie de ces Piéces; en quoi je ne puis les condamner. Seulement je trouve à redire que quelques-uns d'eux se soient donné la liberté de faire des combinaisons de mesures, dont les anciens Poëtes Latins ne nous ont laissé aucun exemple; ce qui ne nous est point permis, comme je l'ai prouvé ailleurs, où j'ai rangé ces Piéces parmi les Odes Saturniennes de composition irréguliere.

L'orthographe est un point sur quoi on sera peut-être moins disposé à me faire grace, & sur quoi j'ai peut-être moins besoin de la demander. J'écris le Grec sans accens & avec les mêmes caracteres que le Latin & le François. Le mal n'est pas grand; je pourrois même prouver qu'il seroit bon qu'on ne l'écrivît point autrement. Du moins ne l'ai-je pas fait sans autorité. Monsieur Dacier en a souvent usé ainsi avant moi dans ses remarques sur Horace. Les Juifs d'aujourd'hui, qui sont répandus dans les

différentes contrées de l'Europe, se servent de caracteres Hébreux pour écrire le Grec, l'Espagnol & l'Allemand; & les Sçavans conviennent que les Samaritains aiant reçu des Juifs leurs voisins le Pentateuque, & le livre de Josué en Hébreu, le transcrivirent en caracteres Samaritains. Pline nous apprend que les anciens Athéniens emploioient les caracteres Latins pour écrire en leur langue, & il le prouve par cette ancienne Inscription, NAUSICRATÈS TISAMENOU ATENAIOS, liv. 7, c. 8. Enfin Denis d'Halycarnasse nous apprend, au livre quatriéme de son Histoire, que le Traité conclu entre Tarquin le Superbe & les Gabiens fut écrit en Lettres Grecques, quoiqu'en Langue Latine, sur la base d'une colonne du Temple de Jupiter.

Pour ce qui est de l'orthographe Latine, je voudrois bien sçavoir sur quels principes certaines gens, qui ne sont pas même bons Grammairiens, se mêlent de décider. Quintilien avoue que les Romains n'ont point eu là-dessus une régle unifor-

me, & que leur maniere d'écrire n'a jamais été bien arrêtée. On trouve de la différence dans les médailles, les marbres & les manuſcrits ; & les Grammairiens, que nous appellons anciens, ne ſont pas toujours d'accord. J'ai toujours tâché de m'écarter de la barbarie des premiers & des derniers Siécles, & je me ſuis tenu à l'étymologie ; de maniere que, ſans rien outrer, je me ſuis réglé communément ſur l'uſage le plus reçu dans le tems de la belle Latinité. En un mot, je n'ai point pris une orthographe au haſard, comme on le fait ordinairement ; je n'ai rien fait en cela ſans y être déterminé par de bonnes raiſons, & il n'y a guére de mots dont je ne puiſſe rendre compte pourquoi je les ai écrits d'une maniere plutôt que d'une autre. Par exemple je mets toujours *heres*, pour marquer un héritier, & non pas *hæres*. Les anciens écrivoient ce mot ſans dyphtongue ; pluſieurs ſçavans Critiques & Grammairiens ont retenu cette écriture ; & quand il viendroit de *herus*, comme quelques-uns le prétendent, cela n'empêcheroit

pas que la premiere ſyllabe ne pût être longue, à cauſe de la liquide R, à qui l'on ne peut diſputer ce droit, pour peu qu'on ait approfondi les véritables principes de la proſodie. Mais Gérard Voſſius a propoſé une étymologie plus vraiſemblable, & qui juſtifie la longueur de la premiere ſyllabe.

Le Public eſt plus en état de juger de l'orthographe Françoiſe, & c'eſt ſur quoi il me reſte à m'expliquer *. Comme les Langues vivantes ſont dans un flux continuel, parce qu'elles ſont aſſervies au caprice de l'uſage, il n'eſt pas poſſible d'avoir rien de fixe, ni pour la prononciation des mots, ni pour la maniere de les écrire. Quand donc l'uſage vient à changer ſur le premier point, c'eſt alors une néceſſité de changer ſur le ſecond. Ce principe eſt inconteſtable : l'on ne peut s'en écarter ſans ſe jetter dans bien des abſurdités ; & plus on voudra entrer dans

* Ceci avoit été écrit pour la premiere Edition : mais il ne convient plus à celle-ci, où l'on a mis l'orthographe la plus commune, ainſi qu'on l'a dit dans l'Avertiſſement.

le

le détail de cette preuve, plus ces absurdités se multiplieront. C'est à la persuasion où l'on est de cette vérité, qu'il faut attribuer le penchant presque universel de ceux qui écrivent à s'approcher autant qu'ils peuvent de la prononciation ; penchant si marqué que, malgré les efforts de certains esprits, esclaves du préjugé, le torrent des Auteurs s'éloigne tous les jours de plus en plus de l'ancienne orthographe. Le Pere Buffier, dans l'excellente Grammaire Françoise qu'il a mise au jour en 1709, nomme beaucoup d'Auteurs de réputation qui ont suivi la nouvelle ; & il ajoute que, d'un grand nombre de Livres qui avoient paru depuis dix ans, plus des deux tiers de ceux qu'il avoit lus étoient imprimés de cette maniere. Ce nombre s'est beaucoup augmenté depuis, & s'augmente encore tous les jours. J'ai cru devoir me conformer à un usage si raisonnable, si commode, & qui domine depuis si longtems *. J'ai cependant usé de réserve en plusieurs mots, & il s'en faut en-

* Il n'est pas vrai que ce soit l'usage dominant.

core bien que je n'aie été aussi loin que quelques Auteurs l'ont fait avant moi. Je ne me suis point interdit absolument l'usage de l'*y*, quoique je le croie entiérement inutile; mais je ne l'ai emploié que dans le mot *yeux*, & dans *y* adverbe de lieu. J'ai conservé l'*e* en tous les mots où il se prononce comme un *a* devant un *n*, quoique quelques-uns écrivent alors *a* au lieu d'*e*. J'ai retenu le *ph* où l'*f* pourroit suffire. Enfin j'ai voulu éviter un certain excès dans l'orthographe Françoise, comme dans l'orthographe Latine : du reste j'ai pris des nouveaux Auteurs tout ce qui m'a paru raisonnable & suffisamment établi. Ceux qui tiennent pour l'ancienne maniere d'écrire ont beau faire valoir l'avantage qu'on y trouve, en conservant l'étymologie des mots : On leur répond que cet avantage ne peut être considérable tout au plus que pour les Langues sçavantes, telles que sont l'Hébreu, le Grec & le Latin, qui sont des Langues mortes; mais que cela est compté pour rien dans les Langues vivantes, où tout se rapporte à l'usage : que les Ita-

liens, les Eſpagnols & tous les autres Peuples où les Sciences ſont le plus cultivées, n'ont point cet égard : & que, dans notre Langue même, ceux qui ſe déchaînent le plus contre la nouvelle orthographe s'éloignent de l'étymologie en beaucoup de mots. Malgré toutes les raiſons que je viens d'expliquer, on trouvera dans cette édition les mêmes mots écrits quelquefois différemment. Le changement de compoſiteurs & la difficulté de les réduire à une orthographe ſuivie, a été cauſe de cette variété.

J'ai paru en quelques endroits aſſez peu prévenu en faveur des anciens Grammairiens : je ſuis bien aiſe de dire ici en deux mots ce que j'en penſe. Ces Auteurs ſont ſans doute reſpectables à tous les amateurs de la Langue Latine. J'ai lu leurs ouvrages avec plaiſir, du moins avec profit : & ils ſeront toujours bons à lire pour ceux qui ſeront en état d'en faire une juſte appréciation ; je dis une appréciation juſte, car il eſt aiſé de ſe tromper en leur donnant plus ou moins d'autorité qu'ils n'en méritent. Ceux que nous appellons anciens

Grammairiens font poftérieurs de plufieurs Siécles au régne de la pure Latinité. Voilà déja quelque chofe à rabattre de leur autorité, dont on pourroit fe prévaloir contre moi. J'ajoute qu'il faut bien démêler deux chofes dans leurs ouvrages, les Régles & les termes. Les Régles en font la plus faine partie, ce font comme les axiomes de la Grammaire Latine, c'eft-à-dire la Latinité même réduite à certains principes ; encore la beauté de ces Régles dépend-elle de l'ufage tel qu'il a fubfifté, non pas au tems où ces Grammairiens ont écrit, mais au Siécle où ont vécu les plus célébres Ecrivains de l'ancienne Rome. C'eft pourquoi il faut faire un choix entre ces Régles mêmes, & pefer les autorités fur lefquelles elles font appuiées. Pour ce qui eft des termes de l'Art, il s'en faut bien qu'ils n'aient la même force. Ils font prefque tous de l'invention de ces Grammairiens, qui ne font pas toujours uniformes entr'eux dans l'ufage qu'ils en font, ni dans la fignification qu'ils leur donnent. Il fe trouve même plufieurs de ces termes qui font mal inven-

tés, & qui renferment une toute autre idée que celle qu'on y a attachée. Il ne faut pas non plus compter sur les citations de ces Auteurs. J'ai trouvé quantité de ces citations, qui portent des mots évidemment incompatibles avec la pensée du Poëte dont elles ont été tirées : plusieurs mêmes sont altérées, de maniere que la mesure propre de chaque vers n'y est plus reconnoissable. Tout cela fait voir qu'ils citoient souvent de mémoire, qu'ils ne se donnoient pas la peine de consulter les Manuscrits, ou que leurs copies étoient étrangement défigurées. Après cela j'ai cru être en droit d'examiner quelquefois leurs décisions, & de me soustraire à leur autorité pour me soumettre à celle de la Raison.

III. *Réflexions générales, qui n'ont pu avoir place dans le corps de cet Ouvrage.*

Quand un Sçavant entreprend de travailler sur un Auteur, cet Auteur devient ordinairement son idole : il s'y attache d'esprit & de cœur ; & il s'y livre avec une prévention si aveu-

gle, qu'il ne lui refte plus de liberté que pour louer, pour admirer, pour adorer. Quelque eftime que j'aie conçue pour Horace, je me fuis tenu en garde contre la féduction. Perfuadé que le premier but de ces fortes d'ouvrages eft de former le goût de la jeuneffe, & que ce goût ne fe forme pas moins en remarquant les fautes qui ont échappé aux plus grands hommes de l'Antiquité, que les perfections qui les diftinguent, je me fuis propofé de faire fentir également les unes & les autres. Parmi les beautés fans nombre qui éclatent dans ce Poëte, plus que dans tout autre, j'ai trouvé quelques négligences, dont j'ai pris la liberté d'avertir; & l'on s'appercevra aifément que la prévention n'a point porté préjudice à l'équité. J'ai repris, par exemple, la conduite de quelques Odes, dont la fin m'a paru ne pas foutenir affez la dignité du fujet. J'ai même ofé dire que la Satire *Profcripti regis*, & l'Epitre *Quæ fit hyems Veliæ*, me paroiffoient beaucoup au-deffous des autres ouvrages d'Horace. J'ai défapprouvé certains vers lyriques, dont

la cadence n'est pas assez châtiée. Enfin j'ai relevé en plusieurs endroits des pensées, des sentimens, des tours & des expressions, qui m'ont paru répréhensibles. Mais aussi en beaucoup d'autres endroits j'ai justifié le Poëte contre la témérité des Critiques ; & je me suis réservé à le faire encore ici sur un ou deux points, où il me paroît qu'on l'a condamné trop légérement.

Quelques Ecrivains de réputation lui ont reproché un grand défaut dans ses Odes. Ils voudroient que chaque strophe renfermât un sens fini ; que les pensées fussent arrangées dans une espece de gradation ; & que la chûte présentât toujours quelque trait vif & ingénieux, capable de causer de la surprise & de donner de l'exercice à l'esprit. On me permettra de dire qu'il me paroît que ces Messieurs, dont je respecte d'ailleurs le mérite, n'ont pas une idée assez juste de la Poësie lyrique. Horace n'ignoroit assurément pas en quoi consiste le véritable caractere de l'Ode : il l'a envisagée, non pas comme un tissu d'Epigrammes agencées méthodique-

ment & rédigées par articles, mais comme le fruit de l'inspiration, où le Génie se fait sentir plutôt que l'esprit, & où le Poëte, sans garder ni art ni méthode sensible, ne songe qu'à emploier les deux grands ressorts de la Poësie, je veux dire le sublime & le pathétique. Ce soin de compasser tellement ses pensées qu'elles ne débordent pas au-delà d'un certain nombre de vers, & d'enchasser par intervalles réglés des brillans taillés artistement, ne laisse plus de jeu à l'enthousiasme, ou plutôt il détruit absolument la Poësie lyrique, en lui ôtant ce qu'elle a de plus essentiel.

On a encore entrepris Horace au sujet de ses digressions. Il y en a quelques-unes dans ses Satires, sur quoi je passerois volontiers condamnation. Je ne sçais même si on peut les appeller des digressions, puisqu'elles n'ont aucune liaison avec le principal sujet de la Piéce. Les discours moraux, où l'on se propose d'établir quelque vérité, demandent quelque chose de plus juste & de plus suivi. Pour celles qui se trouvent dans les Epitres, elles sont suf-

fiſamment juſtifiées par la liberté que donne le ſtile épiſtolaire de parler de pluſieurs ſujets différens, & de paſſer de l'un à l'autre, ſans y mettre aucune liaiſon. Mais eſt-il auſſi aiſé de mettre notre Poëte à couvert du reproche que lui font certains Critiques, de s'être abandonné ſouvent à des écarts lyriques, qui le jettent abſolument hors de ſon ſujet? Pour répondre à cette queſtion, je dis premiérement qu'Horace a été en plein droit de donner dans ce qu'on veut bien appeller des écarts : ſecondement, que, s'il a uſé en cela de ſon droit, il l'a fait avec une retenue qui ne peut que tourner à ſa gloire. De tout tems on a permis les digreſſions aux Orateurs ; quelque raiſon d'utilité ou d'agrément leur ſuffit pour les emploier, ſans qu'on y trouve à redire. Elles ſont ſi propres de la Poëſie Elégiaque, qu'elles font partie de ſon caractere, comme Tarquinio Gallutio, Jéſuite de réputation, l'a fort bien prouvé dans ſon traité de l'Elégie. Enfin elles ont été comme conſacrées dans les Pſeaumes de David, qui ſont proprement des

Odes en prose. Ces saillies, que l'on excuse, que l'on admire dans d'autres compositions, pourquoi les regardera-t'on comme un égarement d'esprit dans la Poësie lyrique, où l'imagination a sans contredit beaucoup plus de jeu que dans toute autre ? Dira-t'on qu'Horace a porté cette licence trop loin ? Si ceux qui osent le condamner avoient examiné de bien près la conduite de ses Piéces, je doute qu'ils en eussent formé un jugement aussi désavantageux & aussi injuste. De neuf ou dix endroits, où on lui reproche de s'être livré à ces prétendus écarts, je ne trouve que l'Ode *Impios parræ*, où ce reproche pourroit avoir quelque fondement. L'Histoire d'Europe n'est point absolument étrangere à son sujet, comme je l'ai montré dans les remarques sur cette Piéce. Tout ce qu'on y peut reprendre de plus apparent, c'est qu'elle est un peu trop étendue ; encore peut-on dire que ce morceau est traité avec tant d'art, que le gracieux & le pathétique en font disparoître la longueur. Dans les Odes *Mercuri nam te*, *Albus ut obscu-*

ro, Justum ac tenacem, Ille & nefasto, Sic te Diva potens Cypri, Cœlo tonantem, Qualem ministrum, Descende cœlo, on verra qu'il n'y a point de digressions ; ou qu'elles ne passent point les libertés que donnent ces sortes de Piéces, & qu'on ne peut raisonnablement leur disputer. J'ajoute seulement ici en passant, que Gallutio me paroît n'avoir pas bien compris la nature de ces especes d'épisodes lyriques, quand il les a comparés aux épisodes de la Poësie Epique & Dramatique. La comparaison n'est pas juste à tous égards. Un épisode qui tiendroit la moitié ou les deux tiers d'un Poëme Epique, ou d'une Piéce de Théâtre, seroit défectueux ; au lieu qu'une digression de cette longueur peut se supporter dans une Ode.

Le chant des vers lyriques est un point sur quoi la curieuse sagacité des Sçavans s'est fort exercée & s'exercera apparemment encore longtems. Ce mystere sera toujours impénétrable tant que nous n'aurons pas une connoissance plus détaillée de l'ancienne Musique. Sans donc exa-

miner si les Odes d'Horace se chantoient ou non, je me contente de dire qu'il y en a quelques-unes qui paroissent avoir été faites pour être chantées, telles que sont l'Ode *Mercuri nam te*, celles qui composent le Poëme Séculaire, & quelques peu d'autres. Ce qui me donne lieu de le croire, c'est que le Poëte a eu particuliérement attention dans ces Piéces, de ne point partager un mot en deux vers différens, & de finir le sens avec chaque strophe; attention qu'il n'a point eue dans beaucoup d'autres Piéces. Mais quel que fût ce chant, il y a apparence que toutes les strophes d'une même Ode ne se chantoient pas sur le même air. Il seroit bien difficile d'imaginer comment cette uniformité auroit pu subsister sans couper dans le chant beaucoup de mots, & même beaucoup de phrases, ce qui auroit produit un effet également désagréable & ridicule.

Parmi les Auteurs qu'Horace s'est proposé d'imiter, Pindare & Alcée ont été particuliérement ses modéles. C'a été un effet de son bon goût. Le stile de l'un & de l'autre étoit no-

ble, nombreux & châtié. Un choix si judicieux a eu tout le ſuccès qu'on pouvoit eſpérer. Horace n'eſt point inférieur à Pindare pour la force de l'enthouſiaſme & de la fureur Poëtique ; il en eſt ſeulement différent, en ce que ſon feu eſt plus réglé. La fougue Pindarique eſt déploiée avec toute ſa majeſté dans les Odes *Bachum in remotis*, *Pindarum quiſquis*, *Qualem miniſtrum*, & *Quæ cura patrum*. Partout ailleurs il s'eſt plus attaché à prendre le caractere d'Alcée ; c'étoit ſon Poëte favori, & c'eſt à cette eſtime de préférence que l'on doit attribuer les éloges qu'il en fait en pluſieurs endroits de ſes Poëſies.

J'ai repris quelquefois dans Horace des vers mal cadencés, & j'ai dit que c'étoit un reſte des meſures Grecques. C'eſt une réflexion que j'ai faite, & qu'il eſt aiſé de prouver, que les Latins ont épuré peu à peu leur verſification en s'éloignant des cadences Grecques. Catulle avoit donné avant Horace quelques eſſais lyriques ; mais la tournure des vers eſt bien différente dans ces deux Poëtes. Les Sapphiques de Catulle ſont d'une cadence

plus libre, ceux d'Horace ſont plus châtiés ; les uns ont quelque choſe de dur & même de proſaïque, les autres ſont d'un ſtile plus Poëtique & plus coulant : & j'oſe dire que ceux de Stace, quoiqu'en petit nombre, l'emportent peut-être à cet égard ſur ceux d'Horace. De même Tibulle a moins de cadences Grecques que Properce, & Ovide eſt celui des trois qui s'en eſt le plus garanti. On peut dire la même choſe de Catulle & de Martial ; tous deux nous ont laiſſé des vers Iambes & Phaleuques, mais le dernier, quoiqu'inférieur à l'autre en bien des parties, l'emporte cependant par la correction de l'harmonie de ſes cadences dans ces deux eſpéces de vers. Il ne faut que du goût & de l'oreille pour ſentir cette différence.

Après avoir parlé en général de ce qui regarde mon Auteur, il me reſte à traiter quelques points qui concernent mon travail. Quand j'ai entrepris de traduire & de commenter Horace, comme je ne l'ai fait que dans la vue d'en faciliter l'intelligence & d'en rendre la lecture plus utile & plus agréable, je n'ai point voulu le fruſtrer des

ſervices que lui ont rendu les Traducteurs & les Commentateurs qui m'ont précédé. Monſieur Dacier a ſans doute d'excellentes choſes. Quand il m'a paru avoir bien rencontré, je n'ai point cherché à m'en éloigner par un eſprit de ſingularité ou par une baſſe jalouſie, dont tout homme d'honneur doit être également éloigné. On trouvera donc ici tout ce qu'il y a de meilleur dans l'ouvrage de ce ſçavant Commentateur. Par la même raiſon, quand le Pere Tarteron a bien pris l'expreſſion naturelle & propre, qui répond au juſte dans notre Langue à l'expreſſion Latine, je me ſuis bien donné de garde de l'éviter. J'aurois cru faire tort à Horace, au public & à moi-même, d'en uſer autrement.

J'ai dit au premier Article de cette Préface en quoi je faiſois conſiſter la fidélité d'un Traducteur. Je l'ai pouſſée ſi loin cette fidélité, que j'ai tâché de faire paſſer dans le François certaines épithétes purement Poëtiques, quand j'ai cru pouvoir les conſerver avec graces. J'en ai cependant ſupprimé quelques autres, quand elles m'ont paru abſolument inutiles, ou

qu'elles ne pouvoient que faire languir la traduction ; & je les ai souvent remplacées par d'autres qui, quoique d'un sens différent, faisoient cependant un plus bel effet. Par exemple dans le premier chant du Poëme Séculaire, j'ai mis l'indomptable Achille, pour répondre à *Phthius Achilles* ; & j'ai substitué un adjectif, qui caractérise le Héros Grec, au mot *Phthius* qui marque simplement son païs. J'ai même pris la liberté d'insérer dans la traduction des épithétes en quelques endroits où le texte n'en a point. Ainsi dans la premiere Ode j'ai mis un char bruiant, où le Poëte dit seulement *curriculo* ; & je l'ai fait pour soutenir l'expression, pour aider à remplir l'image du Latin, & pour donner à peu près le même nombre au François. J'ai fait quelque chose de plus. C'est assez la maniere d'Horace de ne mettre dans ses compositions d'autre suite que celle des pensées, & de négliger l'usage de ces transitions marquées, qui sont comme le fil du discours, & qui conduisent l'esprit d'une pensée à une autre, en lui faisant sentir l'enchaînement

nement qu'elles ont entre elles. J'ai ajouté ces liaisons, qui manquent au Latin, & que le François semble demander, ou plutôt dont il ne sçauroit se passer. Si Horace vivoit aujourd'hui parmi nous, & qu'il entreprît de traduire un Poëte de l'ancienne Rome, je suis persuadé qu'il useroit des mêmes libertés. Il en est des traductions littérales comme de ces cadavres qui se conservent entiers dans de certaines terres. Ce sont bien des corps d'hommes, avec toutes leurs parties arrangées de la même maniere; mais comme ils ne conservent plus aucun principe de vie, ce ne sont plus des hommes. Cicéron est de ce sentiment dans son livre du parfait Orateur (*de opt. gen. orat.*) quand il dit, en parlant de deux harangues d'Eschine & de Démosthéne qu'il avoit traduites: *Non verbum pro verbo necesse habui reddere, sed genus omnium verborum vimque servavi; non enim ea me adnumerare lectori putavi oportere, sed adpendere.* J'ai jugé qu'il n'étoit pas nécessaire de m'assujettir à rendre mot pour mot, mais seulement d'exprimer toute la force & toute la

propriété des termes : car j'ai cru que je ne devois pas rendre à mon Lecteur ces termes à compte, mais au poids.

Pour ce qui eſt des notes & des diſſertations, je me ſuis propoſé d'éviter les défauts où j'ai remarqué que l'on tombe aſſez communément. Les uns ſe contentent de faire entendre le texte, ſans emploier ni critique ni érudition. Les autres, tout occupés à donner une haute idée de leur ſuffiſance, font une ſi grande profuſion de doctrine, que le Commentateur fait perdre ſon Auteur de vue. Quelques-uns s'étendent fort au long ſur ce qui eſt aiſé à entendre, & coulent rapidement ſur les difficultés, ſans ſeulement les effleurer. Enfin on explique le ſens des mots, on développe les penſées, on éclaircit ce qui regarde l'Hiſtoire, la Fable & la Morale ; mais on ne s'attache point à faire voir le caractere, le deſſein, la conduite d'une Piéce ; on ne fait point ſentir l'artifice de la compoſition, la délicateſſe des tours, la magnificence des figures, la beauté de l'élocution, le jeu de la Poëſie ; &

l'on renvoie le Lecteur avec une admiration ſtérile, ſans le mettre en état de juger d'un ouvrage, d'en imiter les perfections, & d'en éviter les défauts. Je puis dire que je n'ai rien négligé pour me garantir de pareils reproches. Comme le texte d'Horace étoit le ſujet & la matiere de mon travail, mon premier ſoin a été de l'examiner en Grammairien critique. Je l'ai remanié à pluſieurs repriſes, j'en ai épluché tous les mots & toutes les phraſes; & ſecondé par les diverſes leçons des manuſcrits, par les conjectures des Sçavans, & par mes réflexions particulieres, j'ai tâché d'en bien aſſurer toutes les parties, & de remédier le mieux que j'ai pu aux plaies qu'il avoit reçues entre les mains des Copiſtes & des Editeurs. Ce travail, tout déſagréable qu'il eſt, devient cependant néceſſaire. Si l'on ne commence par vérifier le texte d'un Auteur, on court riſque d'accréditer des mots inconnus ou qui ne furent jamais du bel uſage, de donner comme des élégances des conſtructions défectueuſes, & d'introduire inſenſible-

ment une Langue Latine pleine de barbarismes. Outre les secours que j'ai tirés pour cela des Scholiastes, de Pulman, de Cruquius, de Lambin, de Murèt & de le Fèvre, j'ai sur-tout profité du travail de deux excellens Critiques de nos jours, Monsieur Bentlei & Monsieur Cuningam, dont la sagacité, soutenue d'un grand fond d'érudition & d'un grand usage des manuscrits, a contribué à rétablir le texte d'Horace en quantité d'endroits, où il avoit été défiguré. J'ai fait tourner au profit du Poëte l'émulation qui a mis aux prises ces deux Sçavans. Dans les points où ils conviennent, j'ai regardé ordinairement cet accord comme une décision, quoique je m'en éloigne en quelques endroits pour des raisons qui m'ont paru meilleures. Quand ils sont en contestation, j'examine les raisons qui les partagent, pour me ranger d'un côté plutôt que d'un autre, ou pour prendre un troisiéme parti tout différent, où je trouve plus de sureté. Dans les corrections que j'ai osé faire de moi-même, j'ai eu soin d'apporter les raisons de nécessité ou de vraisem-

blance qui m'ont obligé de m'écarter en cela des manuſcrits & des éditions.

Les changemens que j'ai faits, ſoit pour la réforme du texte, ſoit pour l'arrangement des Piéces, demandoient non ſeulement des notes, mais encore des diſſertations. Les notes ſont courtes & déchargées de tout fatras d'érudition. J'y ai moins cherché à paroître ſçavant, qu'à faire entendre Horace : on le ſuit pas à pas, & on ne le perd jamais de vue. A la place de ces longues tirades de citations Grecques & Latines, ſouvent inutiles & toujours ennuieuſes, j'ai ſubſtitué des remarques de goût, particuliérement dans les Odes, en expoſant toutes les richeſſes de la plus belle Poëſie lyrique qui fut jamais ; & je l'ai fait avec d'autant plus de ſoin, que cette partie des œuvres d'Horace avoit été traitée plus ſuperficiellement que les Satires & les Epitres. Dans les diſſertations, j'ai établi la véritable date des Piéces, & j'ai montré le rapport qu'elles ont avec l'Hiſtoire. Rien ne répand un plus grand jour ſur ces Piéces, que de ſçavoir dans quelles circonſtances el-

les ont été compofées, & ce que le Poëte avoit devant les yeux. J'ai été fouvent obligé de réfuter les plus habiles Critiques qui ont travaillé avant moi fur le même Auteur; & j'ai tâché de m'écarter le moins qu'il m'a été poffible de la politeffe qui doit furtout régner parmi les gens de lettres. J'avois fait de moi-même plufieurs découvertes que j'ai trouvées depuis chez d'autres. Loin d'être chagrin d'avoir été prévenu, j'ai été ravi de me rencontrer avec eux; je n'ai guére manqué de leur en faire honneur, & j'ai regardé leur autorité comme un fuffrage illuftre qui affuroit la vérité de mes conjectures. Je me fuis particuliérement attaché à ajufter l'ancienne Géographie à la nouvelle, & à éclaircir en peu de mots dans les occafions qui fe font préfentées plufieurs points de Chronologie, d'Hiftoire, de Géographie, *&c.* qui ont donné de l'exercice aux Sçavans. Dans les endroits de mon Poëte où il fe trouve de la difficulté, on ne me reprochera pas d'avoir cherché à l'éviter. Plus elle m'a paru confidérable, plus je me fuis appliqué à l'applanir. Peut-

être jugera-t'on que je pouvois mieux prendre mon parti dans ces endroits ; mais je puis assurer que, si je n'ai pas réussi, ç'a plutôt été manque de lumieres que de courage.

Comme je ne suis point au fait sur la Musique, j'ai consulté des gens également habiles dans cette Science & dans la Poësie, pour éclaircir les endroits d'Horace où il est parlé de la Musique des Anciens ; & c'est à leurs lumieres que je suis redevable de tout ce que j'ai dit sur cette matiere. Pour ce qui est de l'allégorie morale des Histoires fabuleuses, sur quoi nos Commentateurs s'étendent si volontiers, j'ai jugé à propos de n'y point entrer, & je m'en suis expliqué en quelques endroits. Ces allégories sont ingénieuses ; mais elles sont arbitraires, & chacun est en état de débiter là-dessus tout ce qu'il lui plaira d'imaginer. J'ai cru que cela étoit fort inutile pour l'intelligence d'Horace, & que je pouvois mieux emploier mon tems.

Quand je cite les Auteurs modernes, dont les noms ont été Latinisés, comme j'écris en François, j'ai em-

ploié leurs noms tels qu'ils sont dans la Langue naturelle de ces Sçavans * : ainsi j'ai dit l'Escale, Vander Beken, Tournebue, Heins, Vos, Gronou, Vorbroec, Sarbieuski, Broekuysen, &c. Si j'avois écrit en Latin, j'aurois dit *Scaliger*, *Torrentius*, *Turnebus*, *Heinsius*, *Vossius*, *Gronovius*, *Perizonius*, *Sarbievius*, *Broukusius*, &c. Je suis persuadé que c'est ainsi qu'il en faut user. Nous disons tous les jours en Latin *Thuanus*, *Sammarthanus*, *Petavius*, *Sirmondus*, *Huetius* ; & en François, de Thou, de Sainte-Marthe, Pétau, Sirmond, Huet. Quand ces noms sont plus connus parmi nous avec la terminaison Latine qu'avec la terminaison Françoise, j'ai eu l'attention de les mettre des deux manieres la premiere fois que j'ai eu occasion de parler de ces Auteurs. Ils n'en usoient pas autrement eux-mêmes, & ils emploioient l'une ou l'autre terminaison dans leurs Lettres, selon qu'ils écrivoient en Latin ou dans la Langue de leur païs.

Je me suis quelquefois servi de

* Ceci a été corrigé en partie dans cette nouvelle édition.

termes

termes de grammaire, qui ne s'accordent point avec le jargon des Colléges. C'eſt que je n'ai pu m'aſſervir à un langage que je n'entens point, comme je m'en ſuis expliqué dans un ouvrage que j'ai eu occaſion de compoſer ſur ces matieres.

Comme l'impreſſion de mon ouvrage tiroit à ſes fins, on m'a apporté une nouvelle édition des Commentaires de Monſieur Dacier faite en Hollande depuis ſa mort, avec quelques corrections & quelques additions poſthumes. Je l'ai parcourue aſſez rapidement & ſans ſuite. Dans le peu que j'en ai lu, j'ai remarqué qu'il avoit profité en quelques endroits des notes de Monſieur Bentlei, & qu'il le relevoit dans d'autres endroits en des termes qu'il auroit été mieux de remplacer par des raiſons. Dans l'Ode *Cœlo tonantem*, vers trente-troiſiéme, il a ajouté une note qui marque une grande diſtraction d'eſprit. Il explique *credidit*; & il l'entend des ſoldats Romains qui ſe rendirent à Monèſe, Surénas des Parthes, dans l'Aſie; & il faut l'entendre ſurement de ceux qui ſe rendirent aux Carthaginois en Afri-

que. Dans l'Ode *Albus ut obscuro*, vers treiziéme, il prouve bien que l'on disoit *auspex* d'un homme qui n'étoit ni Dieu ni Augure; & j'aurois réformé ma note sur ce point, s'il en eût été encore tems: mais elle subsiste toujours toute entiere pour le fond, jusqu'à ce que l'on ait prouvé que l'on pouvoit dire *dux* & *auspex* de la même personne & pour la même action, ce que je ne crois pas que l'on puisse montrer. Les Latins ont toujours dit *ductu* & *auspiciis* dans deux sens opposés.

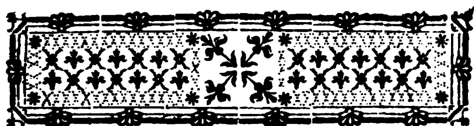
Le Pere Folard, Jésuite distingué dans la République des Lettres, m'a proposé une conjecture sur les quatre premiers vers de l'Art Poëtique, dont je crois devoir faire part au Public. Il est persuadé que dans le dernier vers Horace a eu en vue la description de la Sirène telle qu'elle est dans Homere, & que le Poëte Latin a voulu donner un petit coup de dent au Poëte Grec. Il prend *ut* du troisiéme vers pour *velut*, *sicut*; il change *desinat* en *desinit*; & il soupçonne que *desinat* nous est venu de quelque Copiste ignorant, qui s'est imaginé que *ut* si-

gnifioit ici de ſorte que, & gouvernoit le ſubjonctif. Quoique je n'aie pu faire mention de cette conjecture dans le tems de mon édition, & que j'en aie ſuivi moi-même une autre qui ne me paroît pas moins vraiſemblable, je ſuis ravi de m'autoriſer d'un Critique ſi judicieux, pour juſtifier l'embarras que j'ai trouvé dans ces quatre vers, & la liberté que j'ai priſe de rectifier le texte.

Quelque attention que j'aie eue à ne rien omettre de tout ce qui pouvoit contribuer à donner à mon ouvrage la perfection dont je ſuis capable, je ne me flatte pas qu'il ne me ſoit rien échappé, & je ne doute point qu'il n'y ait encore quelque choſe à faire après moi. Je ſouhaite, & je le ſouhaite très-ſincérement, que mes foibles efforts animent quelques-uns de nos Sçavans à ſuppléer à ce qui m'a manqué Je me verrai même réfuté ſans chagrin, & j'applaudirai volontiers à ma défaite, pourvu qu'elle tourne au bien de l'Auteur ſur qui j'ai travaillé. Je finis ma Préface dans les mêmes termes & dans les mêmes ſentimens que Ménage a fini celle qu'il a

mise à la tête de ses observations sur Diogène Laërce. *Si nonnulla ab aliis animadversa animadvertimus ; vel erant illa omnibus pervia , vel paucis cognita. Omnibus pervia , nullius esse , quia omnium erant , existimavimus. Ad illa paucis cognita quod adtinet , eorum Auctores ubique laudavimus. Et si fortè alicubi non laudavimus , hoc mihi adfirmanti credas velim , ea nos ab aliis non accepisse , sed in ea cum illis fortuitò incidisse. Difficile est , imò haud possibile , tritâ ab aliis viâ sic ingredi , ut in eorum vestigia numquam incurras.*

Fin de la Préface.



VIE D'HORACE

DRESSÉE SUR SES ŒUVRES,

ET DIRIGÉE PAR ANNÉES.

NOUS avons une ancienne vie d'Horace, que l'on attribue communément à Suétone : les Scholies que nous avons ſous le nom de Porphirion nous diſent, ſur l'Epitre *Quum tot ſuſtineas*, que cet Hiſtorien en avoit fait une ; & Monſieur Dacier, perſuadé par la conformité du ſtile, prétend que celle qui nous reſte ne ſçauroit être d'un autre Auteur. Je ne conteſte point la poſſeſſion où l'on eſt de le croire, quoique tous les Critiques n'en conviennent pas. Il eſt toujours conſtant que cette vie eſt ancienne ; & je me ſervirai volontiers de ſon autorité, quand je ne verrai point de raiſon pour m'en écarter. Ce que je me ſuis propoſé, c'eſt de recueillir dans les œuvres mêmes de notr Poëte les particularités de ſa vie e

dont il nous a donné connoiſſance ; & de les arranger années par années dans l'ordre qu'elles ſont arrivées. Cette maniere m'a paru plus ſure & plus méthodique. J'y inſérerai auſſi, dans le même ordre, ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable pendant ſa vie, & dont il a fait quelque mention ; & j'y ajouterai les Piéces qui ſont parties de ſa plume chaque année. Par-là on aura le plaiſir de voir ce qu'il avoit ſous ſes yeux pendant qu'il compoſoit, & les ouvrages qu'il a produits à cette occaſion. Des deux Chronologies les plus autoriſées, qui ſont celles de Varron & de Verrius Flaccus, j'ai choiſi la premiere, qui a été ſuivie par Cicéron, Velléius, Joſephe, Pline, Quintilien, Tacite, Aulugelle, Plutarque, Cenſorin, & par un grand nombre de Sçavans.

ANNÉES.

De Rome ſelon Varron.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
689	65	1

CONSULS.

L. Aurèle Cotta, II.
L. Manlius Torquatus, II.

Horace prend naiſſance le huitiéme de Décembre, à Vénoſe ville de la Pouille Daunienne, vers les frontieres de la Lucanie. Cette ville eſt aujourd'hui dans le Baſilicat. Sa famille avoit été dans l'eſclavage, dont ſon pere fut affranchi. C'eſt ce qu'il nous déclare lui même en plus d'un endroit de ſes Poëſies, quand il dit, *Ego pauperum ſanguis parentum, libertino patre natus :* car *libertinus* & *libertus* ſe prenoient alors dans le même ſens, pour ſignifier un homme tiré d'eſclavage, comme je l'ai remarqué ailleurs. Il a plu à un des derniers Commentateurs * d'Horace de lui chercher en

* *Patrem habuit Horatius Flavium Flaccum ex generosâ in Ponto ſtirpe oriundum. Is Flavius in Mitridatis exercitu honeſtis ſtipendiis militabat; quo tempore rex Mitridates cum omnibus copiis fuſus fugatuſque eſt à L. Lucullo apud Cabira civitatem an. U. C. 681, captuſque eſt cum pleriſque dignitate conſpicuis (quippe quibus ſolis parcendum prædixerat Lucullus, quum reliquos mactari captivos juberet) & Romam aliquanto poſt perductus, à Quæſtore Venuſino inter ſervitia emtus eſt. Verùm quum Quæſtor ex eleganti cultu egregiaque ſervi ſui inſtitutione ſuſpicatus eſſet magno eumdem apud ſuos eſſe genere, idque tandem verum eſſe comperiſſet, liberum eumdem eſſe juſſit, ipſique paulo poſt filiam quam habebat unicam elocavit*, &c. Jean du Hamel.

Afie une defcendance des plus illuftres. Il lui donne pour pere un Flavius Flaccus, qui étoit, dit-il, d'une des premieres Maifons du Pont. Il ajoute que ce Flavius avoit fervi dans l'armée de Mithridate en qualité d'Officier diftingué ; qu'il fut pris dans une bataille où fa naiffance & fon rang lui fauverent la vie ; qu'il fut enfuite mené à Rome & vendu à un Quefteur de Vénofe, qui lui donna la liberté & lui fit époufer fa fille, & qu'Horace vint au monde de ce mariage. Si l'on demande à ce Commentateur la preuve d'une fi rare découverte, il n'en produit point d'autre que l'Ode *O navis referent*, où il prétend que Flavius Flaccus appelle figurément fon fils *Pontica pinus fylvæ filia nobilis*. J'ai fait voir dans mes remarques fur cette Ode quel étoit le vrai fens de l'allégorie qui y eft cachée : ainfi le fondement de ce nouveau fyftême ne peut fe foutenir en aucune maniere. Horace auroit-il ignoré lui-même tant de particularités qu'il lui étoit fi important de fçavoir ? & s'il les avoit fçues, eft-il croiable qu'il n'en auroit fait mention en aucun

endroit de ses ouvrages, & qu'il ne se fût jamais prévalu de la noblesse de ses Ancêtres, pour se mieux établir dans l'esprit de Mécène & d'Auguste, & pour répondre aux reproches que ses envieux lui faisoient souvent sur la bassesse de son extraction? Je laisse à examiner aux Sçavans quelle foi on doit ajouter à un Ecrivain, qui nous donne de sens froid de pareilles imaginations pour des vérités; & je m'en tiens au témoignage même d'Horace, qui nous parle en tant d'endroits de l'esclavage de son pere & de son peu de naissance, & qui n'a jamais cherché à se donner un vernis de noblesse qui ne lui convenoit point. Il n'avoit pas besoin d'autres titres que ses ouvrages, & il étoit persuadé qu'il n'y a de véritable roture que celle des actions.

Le Poëte a eu soin de nous instruire de l'année où il vint au monde. Il dit dans ses Odes :

O nata mecum Consule Manlio.
Tu vina Torquato move
Consule pressa meo.

Le même Commentateur, dont je

viens de parler, nous aſſure qu'Horace eſt né ſur la fin de Septembre, & il le prouve par ces vers de l'Ode *Cur me querelis* :

Seu libra, ſeu me ſcorpius adſpicit
Formidoloſus, pars violentior
Natalis horæ, ſeu tyrannus
Heſperiæ capricornus undæ.

Pour moi je ne vois rien dans cette ſtrophe qui déſigne plutôt le mois de Septembre qu'on attribuoit à la Balance, que les mois qui appartenoient aux deux autres Conſtellations. L'ancienne vie d'Horace le fait naître le huitiéme de Décembre ; & ce témoignage, non conteſté en ce point, doit ſans doute prévaloir à une conjecture frivole & ſans fondement.

Nous ignorons le vrai nom du pere de notre Poëte. Tout ce que nous en ſçavons de plus vraiſemblable, c'eſt qu'il acquit une petite métairie aux environs de Vénoſe, dont le revenu lui donnoit de quoi ſubſiſter doucement & honnêtement.

ANNÉES.

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
690.	64.	1. 2.

CONSULS.

L. Jule César, frere de Julie mere de M. Antoine.
C. Marcius Figulus.

Tibulle vient au monde cette année, ou la ſuivante. Voiez les notes ſur l'Epitre *Albi noſtrorum*.

691.	63.	2. 3.

M. Tullius Cicéron.
C. Antonius Népos.

Octavien naquit à Rome le douze de Juillet ; quelques-uns diſent le vingt-trois de Septembre, ou le dernier d'Octobre. Il étoit petit-fils de Julie, ſœur de Jule César. Quand Pline dit au livre ſeptiéme, ſection quarante-ſixiéme, *repulſa in magiſterio equitum apud avunculum*, cela ne veut pas dire que Jule Céſar étoit l'Oncle propre d'Octavien. Il prend le mot d'*avunculus* dans un ſens plus étendu, pour ſignifier le grand Oncle mater-

nel. Velleius dit, en parlant de César au livre premier, chapitre cinquante-neuf, *C. Octavianum nepotem sororis suæ Juliæ testamento adoptavit.* Il ajoute que César étoit le grand-Oncle d'Octavien : *C. Cæsar major ejus avunculus.* Enfin peu après il appelle César simplement *avunculus Octaviani,* dans le même sens que Pline.

Orbilius Pupillus, natif de Benevent, vient à Rome enseigner les Belles-Lettres, à l'âge de cinquante ans.

ANNÉES.

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
692.	62.	3. 4.

CONSULS.

D. Junius Silanus.
L. Licinius Muréna.

693.	61.	4. 5.

Calpurnius Piso.
M. Valérius Messala Niger.

694.	60.	5. 6.

Quintus Cécilius Métellus Céler.
L. Afranius.

Alliance de César, de Craſſus & de Pompée. C'eſt à cette année que commençoit l'Hiſtoire des guerres civiles compoſée par Pollion.

ANNÉES.

De Rome	Avant J. C.	D'Horace.
695.	59.	6. 7.

CONSULS.

C. Julius Céſar.
M. Calpurnius Bibulus.

696.	58.	7. 8.

L. Calpurnius Piſo,
A. Gabinus.

Vers ce tems-là le pere d'Horace vendit ſa métairie de Vénoſe, vint à Rome avec ſon fils, le mit en claſſe ſous Orbilius Pupillus, & acheta une Charge de Commis dans la recette des Aides. Notre Poëte parloit de ſon enfance paſſée dans la Pouille, quand il diſoit;

Me fabuloſæ Vulture in Appulo
Altricis extra limen Apuliæ,
Ludo fatigatumque ſomno,
Fronde novâ puerum palumbes

Texère ; mirum quod foret omnibus,
Quicumque celsæ nidum Acheruntiæ,
Saltusque Bantinos & arvum
Pingue tenent humilis Forenti.

Il parle ailleurs en ces termes d'Orbilius, & de la commission de son pere :

Non equidem insector, delendave carmina Lævi
Esse reor, memini quæ plagosum mihi parvo
Orbilium dictare.
Nec timuit, sibi ne vitio quis verteret, olim
Si præco parvas, aut, ut fuit ipse, coactor
Mercedes sequerer.

Horace reçut à Rome une éducation au-dessus de sa naissance. Son pere n'épargna rien pour lui former l'esprit & le cœur ; il le conduisoit lui-même aux Ecoles publiques, & l'entretenoit de maniere à pouvoir figurer avec les enfans de qualité les mieux élevés :

Sed puerum est ausus Romam portare, docendum
Artes, quas doceat quivis eques atque senator
Semet prognatos. Vestem servosque sequentes,
Ut magno in populo, si quis vidisset, avitâ
Ex re præberi sumtus mihi crederet illos.
Ipse mihi custos incorruptissimus omnes

Circùm doctores aderat. Quid multa? pudicum
(Qui primus virtutis honos) servavit ab omni
Non solùm facto, verùm opprobrio quoque turpi.

C. Licinius Calvus, excellent Poëte & Orateur, mourut cette année, à l'âge de trente ans.

ANNÉES.

De Rome	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
697.	57.	8. 9.

CONSULS.

P. Lentulus Spinther.
Q. Métellus.

Properce vient au monde cette année à Bevagna, dans l'Ombrie, proche d'un petit lac nommé Abisso. Joseph Scaliger a fait bien des bévues sur le lieu de la naissance de ce Poëte.

698.	56.	9. 10.

Cn. Cornélius Lentulus.
L. Marcius Philippus.

699.	55.	10. 11.

Cn. Pompeius, II.
M. Crassus, II.

ANNÉES.

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
700.	54.	11. 12.

CONSULS.

Appius Pulcher.
L. Domitius Ænobarbus.

Craſſus va faire la guerre aux Parthes.

701.	53.	12. 13.

Cn. Domitius Calvus ou Calvinus.
M. Valérius Meſſala.

On fut ſept ou huit mois ſans Conſuls, à cauſe des brigues. Défaite de Craſſus par Orode Roi des Parthes. Cette défaite arriva comme Craſſus avoit paſſé l'Euphrate, & marchoit à Séleucie. Caius Caſſius Longinus, alors un des Lieutenans de Craſſus, & depuis un des meurtriers de Céſar, ſauva les débris de l'armée Romaine, & chaſſa enſuite les Parthes de la Syrie. Orode, jaloux de la gloire que Monèſe, Surénas des Parthes, s'étoit acquiſe par la victoire qu'il venoit de

de remporter sur Crassus, le fit mourir bientôt après. Pacorus, fils aîné du Roi, fut ensuite, tout enfant qu'il étoit, Général de l'Armée des Parthes commandée par Osace, & alla ravager la Syrie.

ANNÉES.		
De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
702.	52.	13. 14.

CONSULS.

Cn. Pompeius, III, seul.
Q. Métellus Pius Scipio, les cinq derniers mois.

703.	51.	14. 15.

M. Marcellus.
Servius Sulpitius Rufus Lémonia.

704.	50.	15. 16.

L. Emilius Paulus.
C. Marcellus, cousin-germain de M. Marcellus.

705.	49.	16. 17.

C. Claudius Marcellus, frere de M. Marcellus.
L. Cornélius Lentulus.

Eclat de la guerre civile entre César & Pompée. César est fait Dictateur. Ce fut apparemment au commencement de cette année qu'Horace prit la robe virile. Le fils de Cicéron, qui étoit de même âge, la prit au commencement du mois d'Avril. On ne la prenoit en ce tems-là qu'après quinze ans complets. Sous les Empereurs on avança ce tems d'un an.

ANNÉES.

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
706.	48.	17. 18.

CONSULS.

C. César, II.
P. Servilius Vatia Isauricus.

Bataille de Pharsale. Mort de Pompée, à l'âge de cinquante-huit ans. Sexte Pompée son fils se retire en Espagne. Labiénus passe chez les Parthes.

707.	47.	18. 19.

Q. Fusius Calénus.
P. Vatinius.

César est fait Dictateur une seconde fois, & nommé Consul pour dix an-

nées. Ptolémée Denis, Roi d'Egypte, ſe noie dans le Nil, & Cléopâtre ſa ſœur obtient le Roiaume par la faveur de Céſar. Catulle n'eſt mort qu'après cette année, comme il paroît par une de ſes Epigrammes, où il eſt parlé du combat de Vatinius.

ANNÉES.

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
708.	46.	19. 20.

CONSULS.

C. Céſar, III.
M. Emilius Lépidus.

Céſar eſt fait Dictateur pour la troiſiéme fois. Caton ſe donne la mort à Utique.

709.	45.	20. 21.

C. Céſar, IV, Conſul honoraire.
Q. Fabius Maximus.
Trébonius Aſper.

Fabius étant mort le dernier jour de ſon Conſulat, C. Caninius fut créé Conſul pour quelques heures. Céſar réforme le Calendrier. Le fils de Ci-

céron part de Rome au commencement du Printems pour Athènes, où il arriva dans les premiers jours d'Avril. Il est vraisemblable qu'Horace fit ce voiage en même tems. Ce qui est constant, c'est qu'ils firent tous deux à Athènes leurs études de Philosophie avec le jeune Messala, Varus, Bibulus, Acidimus, *&c.* & qu'Horace s'y étoit rendu avant la guerre civile qui s'éleva après la mort de César.

ANNÉES.

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
710.	44.	21. 22.

CONSULS.

J. César, V.
M. Antoine.
Dolabella, à la place de César.

Jule César est fait Dictateur pour la cinquiéme & derniere fois. Il fait rétablir Corinthe, & y envoie une colonie, il commence aussi à relever les ruines de Carthage. Il est poignardé en plein Sénat le quinziéme de Mars. On compte parmi ses meur-

triers, Caſſius, les deux Brutus, Trébonius, Minucius Baſilus, & plusieurs autres. Octavien étoit alors depuis cinq ou ſix mois à Apollonie, ville d'Epire, avec Mécène. Céſar l'y avoit envoié avec la qualité de Colonel de la Cavalerie, dans le deſſein où il étoit de marcher contre les Parthes. Il ſe mit en mer ſur la nouvelle de la mort de Céſar, débarqua à Lupie, aujourd'hui la Rocca, alla à Brindes, prit le nom de Céſar, vint à Rome, & ſe porta pour héritier de Jule ſon grand-Oncle maternel & ſon pere adoptif. Quelques-uns prétendent qu'il ne porta ce nom conſtamment & univerſellement que depuis 711, que ſon adoption fut reconnue & ratifiée dans les formes par le Sénat. Agrippa & Rufus Salvidiénus, qui avoient été attachés au Dictateur, s'offrirent à Octavien, comme il étoit encore à Apollonie. Marcus Lépidus eſt créé ſouverain Pontife à la place de Céſar. Meſſala revient d'Athènes dans le mois de Juin, & ſe joint à Brutus. Celui-ci va à Athènes avec Caſſius au mois d'Août. Varus, le jeune Pompée, le

fils de Cicéron, Horace, & plusieurs jeunes Seigneurs, qui faisoient alors leurs études dans cette ville-là, s'engagerent dans le parti de ces deux Chefs. Octavien avoit cru d'abord trouver de l'appui dans Antoine : mais s'appercevant qu'il lui étoit contraire, il se rangea du côté des Grands de Rome, qui n'aimoient point le Consul, parce qu'il tenoit Décimus Brutus assiégé dans Modène. Il forma donc une armée contre Antoine au mois d'Octobre, par ordre du Sénat. Les deux Consuls désignés pour l'année suivante se joignirent à lui.

ANNÉES.

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
711.	43.	22. 23.

CONSULS.

C. Vibius Pansa.
A. Hirtius.

Octavien fait lever le siége de Modène. Les deux Consuls sont tués dans le combat. On nomme, pour les remplacer, Octavien & Quintus Pédius : le premier s'en démit peu après,

& sa place fut donnée à Ventidius. Triumvirat formé pour cinq ans entre Octavien, Antoine & Lépide, le vingt-septiéme de Novembre, près de Modène, dans une Isle de la riviere de Lavino. Une des conventions fut que l'on donneroit les deux Afriques, la Sicile & la Sardaigne, à Octavien; toute l'Espagne & la Gaule Narbonnoise, à Lépide; & le reste des Gaules à Antoine. Cicéron & Messala furent du nombre des proscrits; & le premier, âgé de soixante-quatre ans, fut tué le septiéme de Décembre, avec son frere Quintus & son neveu. M. Brutus va en Macédoine, mene avec lui Horace, & le fait Tribun d'une Légion. Cette distinction attira des envieux à notre Poëte, comme il nous le marque dans ces vers:

Nunc ad me redeo libertino patre natum;
Quem rodunt omnes libertino patre natum,
Nunc, quia sum tibi Mæcenas, convictor; at olim
Quòd mihi pareret legio Romana tribuno.

Antoine prend le chemin de la Gaule, pour gagner à son parti Lépide, Plancus, & Asinius Pollion. Ovide

vient au monde le vingtiéme de Mars.

Octavien porta cette année pour la premiere fois le titre d'*Imperator*.

Années.

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
712.	42.	23. 24.

Consuls.

M. Emilius Lépidus.
L. Munatius Plancus.

Les Parthes ravagent la Syrie. L. Elius Lamia est fait Préteur. Cassius prend Rhodes, & Brutus se rend maître de la Lycie. Dispute entre Rupilius Rex & Persius en présence de Brutus. Horace fait à cette occasion la Satire *Proscripti Regis Rupili.* C'est la premiere Piéce de sa façon dont nous aions connoissance; aussi sent-elle beaucoup plus le jeune cavalier qu'un Poëte déja formé. Les négligences qui sont dans cette Piéce, & la qualité même du sujet, qui ne pouvoit que déplaire à l'Empereur & à Mécène, me font juger qu'Horace se donna bien de garde de la produire, & qu'elle ne sortit des portefeuilles de

de ses amis, pour paroître au jour, qu'après l'année 767 que mourut Auguste.

Bataille de Philippes en Thessalie, sur la fin de l'Automne. Brutus & Cassius y périrent, & Horace prit la fuite après le second combat, comme il l'avoue lui-même dans une de ses Odes, où il dit qu'il s'étoit déja trouvé à quelques autres actions fort périlleuses :

O sæpè mecum tempus in ultimum
Deducte, Bruto militiæ duce, &c.
Tecum Philippos & celerem fugam
Sensi, relictâ non bene parmulâ.

Brutus n'avoit que trente-sept ans. Le fils de Caton fut tué dans le combat, aussi-bien que Lucullus & Hortensius. Antoine fit mourir Varron. Corvinus Messala se rendit à Octavien. Drusus Livius pere de Livie se donna la mort, & Varus la reçut par la main de son affranchi. Après la bataille, on fit publier une amnistie pour tous ceux qui voudroient se rendre aux victorieux. Horace profita de cette occasion pour quitter

la vie militaire, à quoi il ne se trouvoit point propre.

Au même tems qu'Octavien battoit l'armée de Cassius & de Brutus, sa flotte, qui lui menoit deux Légions sous le commandement de Domitius Calvinus, fut défaite dans la mer Ionienne par Murcus & Enobarbus, qui reçurent ensuite dans leurs vaisseaux tous ceux qui ne voulurent point profiter de l'amnistie qu'on avoit accordée. Antoine & Octavien partagerent leurs troupes; l'un se retira en Orient, & l'autre revint en Italie. Naissance de Claude Tibère Néron, le vingt-neuviéme de Novembre. Il fut dans la suite le second Empereur de Rome.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
713.	41.	24. 25.

CONSULS,

L. Antoine, frere de M. Antoine.
P. Servilius Vatia Isauricus, II.

Octavien de retour à Rome répu-

die la fille de Fulvia pour épouser Scribonie, sœur de Scribonius Libo beau-pere de Sexte Pompée. Mécène fut le négociateur de ce mariage. Virgile vint en ce tems-là à Rome, & trouva de l'accès auprès de ce Prince par le moïen de Mécène. Horace échappé de la bataille de Philippes revient en Italie au commencement de cette année. Son pere étant mort pendant son absence, il n'eut plus de ressource que dans la générosité de ses amis, & il essaïa de se faire connoître par la qualité de bel esprit, en produisant de tems en tems quelques Piéces de Poësies, au nombre desquelles on peut mettre celles-ci :

Vides ut altâ stet nive candidum.
Solvitur acris hyems gratâ vice veris & Favoni.
Quæ virtus & quanta, boni, sit vivere parvo.

Commencement de la guerre de Pérouse. Le Consul Antoine se jetta dans la Ville ; & le Siége en fut formé par trois corps de troupes, sous la conduite d'Octavien, d'Agrippa & de Salvidiénus.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
714.	40.	25. 26.

CONSULS,

Cn. Domitius Calvinus, II.
C. Asinius Pollion.

Dès l'année 711, les Triumvirs avoient désigné Pollion Consul pour 714. La guerre qui survint entre Octavien & les Antoines, ne lui permit pas d'entrer en charge avant le mois de Septembre; encore ne l'exerça-t'il que peu de jours, les Consuls & les Préteurs aiant été changés avant la fin de l'année. Mort de Caius Claudius Marcellus, qui laissa Octavie grosse. Il avoit été Consul en 704. Domitius Enobarbus, gagné par les sollicitations de Pollion, se joint à Marc Antoine avec sa flotte & ses troupes. Livie, fille de Drusus Livius Claudianus, passe en Sicile avec Tibère Claude Néron son mari & le jeune Tibère son fils. Labiénus partisan de Sexte Pompée, secondé du secours des Parthes, fait une irruption

dans la Syrie. Les Parthes étoient commandés par Pacorus. Pérouſe eſt priſe par famine à la mi-Mars. Quatre cent, tant Chevaliers que Sénateurs, furent immolés devant l'autel de Jule César. Naiſſance de Marcus Claudius Marcellus, fils de Caius Claudius Marcellus & d'Octavie. Marc Antoine revient d'Egypte en Italie après le mois de Juin. Paix de Brindes négociée entre Octavien & les Antoines, par l'entremiſe de Coccéius ami des deux partis, de Pollion pour les Antoines, & de Mécène pour Octavien. Il fut arrêté, dans les articles de cette paix, qu'Octavien auroit le commandement de la Sardaigne, de l'Eſpagne, de la Gaule & de la Dalmatie; & que tout ce qui eſt à l'Orient de la mer Ionienne ſeroit du département de Marc Antoine.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
715.	39.	26. 27.

CONSULS,

L. Marcius Cenſorinus.
C. Calviſius Sabinus.

On commence à multiplier constamment le nombre des Consuls. On désignoit cependant toujours l'année par le nom de ceux qui entroient les premiers en charge. Les autres, qui n'y entroient que dans le cours de l'année, s'appelloient les petits Consuls. Scribonie aiant accouché de Julie, fut répudiée le jour même par Octavien, soit que sa conduite ne fût pas assez réguliere, soit que ce Prince eût déja plus d'attachement pour Livie, soit parce qu'il n'avoit plus rien à attendre de Scribonius Libo pour ses intérêts. Paix conclue au commencement de cette année à Misène avec Sexte Pompée. On lui donna la Sicile, la Sardaigne, Corse & l'Achaïe pour cinq ans. Cette paix rendit à la République Néron, Silanus, Saturninus, Aruntius & Titius le pere, qui avoient été proscrits. On peut rapporter à ce tems-ci la révolte de Salvidiénus, qu'Octavien fit mourir. Il avoit commandé une flotte contre Pompée, & il commandoit actuellement dans la Gaule Narbonnoise. Pompeius Grosphus, qui portoit depuis cinq ans les armes dans le parti

de Sexte Pompée, profita de la paix de Misène pour revenir à Rome. Horace son ami lui adressa à cette occasion l'Ode :

O sæpe mecum tempus in ultimum.

La plupart des choses que nous avons rapportées de la vie de notre Poëte, sont marquées dans ces vers d'une de ses Epitres :

Romæ nutriri mihi contigit, atque doceri
Iratus Graiis quantùm nocuisset Achilles.
Adjecere bonæ paulò plus artis Athenæ :
Scilicet, ut possem curvo dignoscere rectum,
Atque inter sylvas Academi quærere verum.
Dura sed emovere loco me tempora grato ;
Civilisque rudem belli tulit æstus in arma,
Cæsaris Augusti non responsura lacertis.
Unde simul primùm me dimisere Philippi,
Decisis humilem pennis, inopemque paterni
Et Laris & fundi, paupertas impulit audax
Ut versus facerem, &c.

Le vingt-cinq d'Octobre, Pollion triompha des Parthinéens, Peuples de l'Illyrie. Horace est présenté pour la premiere fois à Mécène par Varius & Virgile. C'est ce qu'il veut dire par ce vers :

Virgilius, post hunc Varius dixere quid essem.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
716.	38.	27. 28.

CONSULS,

Appius Claudius Pulcher.
C. Norbanus Flaccus.

Octavien épouse Livie. Elle étoit fille de Livius Drusus, & femme de Tibère Claude Néron, qui la céda à Octavien étant grosse de Claudius Drusus Néron, qu'elle mit au monde trois mois après. Agrippa remporte une victoire signalée contre les Aquitains, qui s'étoient révoltés. La paix faite l'année précédente avec Sexte Pompée ne dura pas long-tems. Elle fut rompue cette année-ci, & l'on commença la guerre tout de nouveau. Il se donna un combat proche de Cumes, entre la flotte d'Octavien commandée par Calvisius Sabinus, & celle de Sexte Pompée commandée par Ménécrate. Ménas, qui étoit sur la flotte d'Octavien, vint aux prises avec Ménécrate, & le tua.

Horace entre dans les bonnes gra-

ces de Mécène, qui lui ménagea la faveur d'Octavien, & lui obtint une terre dans le païs des Sabins. Le Poëte fit à cette occasion l'Ode *Laudabunt alii claram Rhodon, aut Mitylenen*; dont il ne nous reste plus qu'un fragment. Il nous a laissé en plusieurs endroits de ses Poësies la description de cette maison de campagne, mais particuliérement dans ce morceau d'une de ses Epitres :

Continui montes, nisi dissocientur opacâ
Valle : sed ut veniens dextrum latus adspiciat sol;
Lævum decedens curru fugiente vaporet.
Temperiem laudes. Quid? Si rubicunda benigni
Corna vepres & pruna ferunt? si quercus & ilex
Multâ fruge pecus, multâ dominum juvat umbrâ?
Dicas adductum propiùs frondere Tarentum.
Fons etiam rivo dare nomen idoneus, ut nec
Frigidior Thracam nec purior ambiat Hebrus.

Cette terre s'appelloit Ustique; elle étoit située sur un côteau de même nom, dans l'étendue du mont Lucrétile, au territoire de Bandusie. Elle devoit être assez considérable, puisqu'Horace y occupoit toute l'année huit esclaves, outre une Concierge;

& qu'elle avoit suffi autrefois à l'entretien de cinq familles. Le ruisseau qui la traversoit, & qui y prenoit sa source, s'appelloit la Digence. Elle avoit entr'autres choses des vergers, des bois & des prairies. Horace fit faire à sa maison plusieurs changemens à différentes fois; & il la fit enfin rebâtir toute entiere de belles pierres blanches de Tivoli, qui étoit dans le voisinage. Flavio Blondi, Auteur du quinziéme Siécle, place cette terre de notre Poëte dans les montagnes du Latium, autour de Préneste. Toute la preuve qu'il en donne, c'est qu'il y avoit de son tems dans ces montagnes une Eglise de saint Jean dans le champ d'Horace. Rien n'est plus frivole que cette preuve. Ce champ pouvoit avoir pris son nom d'un autre Horace plus récent que le Poëte. Les témoignages positifs & uniformes d'Horace lui-même, de l'ancien Auteur de sa vie, des Scholiastes & de Cluvier, qui a vérifié la chose sur les lieux, ne laissent point de lieu à la conjecture.

On peut rapporter à cette année la composition des Odes:

Laudabunt alii claram Rhodon, aut Mitylenen.
Lupis & agnis quanta sortitò obtigit.

ANNÉES

De Rome.	Avant J. C.	D'Horace.
717.	37.	28. 29.

CONSULS,

M. Vipsanius Agrippa.
L. Caninius Gallus.
Statilius Taurus, à la place de Caninius mort.

Pacorus, fils aîné d'Orode, est tué en Syrie en combattant avec Labiénus contre les Romains commandés par Ventidius Chef des troupes d'Antoine. Orode, cassé de vieillesse & abattu de chagrin à cause de la mort de Pacorus, se démet de la Roiauté entre les mains de Phraate son second fils.

Horace va à Brindes à la suite de Mécène, qui devoit travailler avec Cocceius & Capiton à une seconde réconciliation d'Octavien & d'Antoine. Elle fut conclue à Tarente par les soins d'Octavie. Ce voiage se fit vers

l'Automne, & Horace composa à ce sujet la Satire

Egressum magnâ me accepit Aricia Româ.

Octavien & Antoine se prorogent pour cinq ans la souveraine Autorité. Agrippa prend le commandement de la Marine, & fait un port à Baies. Messala est fait Vice-Amiral sous Agrippa. Une des conditions du Traité de Tarente fut, qu'Octavien fourniroit à Antoine vingt mille hommes contre les Parthes, & qu'Antoine laisseroit à Octavien cent trente vaisseaux. Le premier de Juillet, Statilius Taurus partit de Tarente sur cette flotte, Octavien du golfe de Pouzoles sur la sienne, & Lépidus d'Afrique avec quelques autres vaisseaux, pour aborder en Sicile par trois endroits différens. Une violente tempête aiant maltraité leurs vaisseaux, ils les réparerent pour l'année suivante. Calvisius, pour avoir laissé déserter Ménas sans s'en être apperçu, fut dégradé de sa qualité de Chef-d'Escadre.

Horace, qui étoit toujours de la suite de Mécène, se trouva sur la

flotte d'Octavien, qui fit naufrage dans le golfe de Vélie, proche du cap de Palinure, où il pensa périr, comme il le dit lui-même :

Non me Philippis versa acies retrò,
Devota non extinxit arbor,
Nec Siculâ Palinurus undâ.

ANNÉES

De Rome.	Avant J. C.	D'Horace.
718.	36.	29. 30.

CONSULS,

L. Gellius Poplicola.
M. Cocceius Nerva.

Octavien aiant réparé sa flotte, passe en Sicile avec Mécène & Agrippa. Celui-ci livra bataille à Démocare, Général de la flotte de Pompée, & remporta la victoire à la hauteur de Mile ou Milazzo. Octavien, étant sur le point de s'emparer de Taormine, se trouva investi par Pompée, qui le défit, l'obligea de s'enfuir, & de laisser son armée de terre sous la conduite de Cornificius. Mécène fut envoié à Rome, pour appaiser quelques

mouvemens de révolte. Agrippa s'étant avancé par ordre d'Octavien, pour soutenir Cornificius, il arrêta les progrès de Pompée. Mécène, revenu de Rome, se trouva au second combat de mer, qui se donna à la hauteur du cap de Pélore.

Octavien reçoit les honneurs Divins dans les Provinces. *Octavius oppidatim inter Deos tutelares consecratus est*, dit Appien, au livre cinquiéme.

Phraate, Roi des Parthes, se rend odieux à ses Sujets par ses cruautés. Plusieurs Seigneurs de sa Cour l'abandonnent. Monèse, fils du Surénas, se réfugie auprès d'Antoine. Celui-ci le renvoie à Phraate, & fut battu par les Parthes peu de tems après.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
719.	35.	30. 31.

CONSULS,

L. Cornificius.
Sexte Pompée, fils de Sexte Pompée.

Sexte Pompée s'étant retiré en Asie,

prit des liaisons avec les Parthes, voulut enlever Enobarbus & débaucher les troupes qu'Octavien envoioit à Antoine, assiégea Cizique par terre & par mer, battit l'armée de Furnius Gouverneur de la Province, & s'empara de Lampsaque, de Nicée, & de Nicomédie. Titius, par ordre d'Antoine, le fit mourir à Milet, à l'âge de quarante ans. Ce Titius étoit le même que Pompée avoit pris peu auparavant, & à qui il avoit pardonné. Phraate est chassé de son Roiaume par ses Sujets, qui mettent Tiridate en sa place. Octavien est déclaré Tribun perpétuel, selon Appien ; & il refuse cette qualité. Il se met en chemin, pour porter la guerre dans les Isles Britanniques. Une révolte des Pannoniens, qui entraîna les Dalmates, lui fit quitter ce dessein. Il prit la route de Pannonie, où il fit la guerre cette année. Horace fait la Satire

Si raró scribes, ut toto non quater anno.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
720.	34.	31. 32.

CONSULS,

M. Antoine, qui se démit le même jour.
Septempronius Atratinus.
L. Scribonius Libo.

Octavien, après avoir commencé la guerre contre les Dalmates, la laisse achever à Statilius Taurus, qui revenoit victorieux d'Afrique. Antoine mene en triomphe à Alexandrie Artavasde Roi des Arméniens. Statilius Taurus triomphe de l'Afrique le dernier jour de Juin. Lépidus aiant voulu remuer en Sicile, Octavien lui ôta son armée & le dépouilla de sa dignité : mais s'étant laissé fléchir, il lui accorda la vie, & lui donna le souverain Pontificat, dont il le laissa jouir en repos le reste de ses jours. Agrippa fut Edile cette année. Il se rabbaissa de lui-même à cette charge, quoiqu'il eût déja été Consul en 717. Horace fait l'Epitre

Albi, nostrorum sermonum candide judex.

ANNÉES

ANNÉES		
De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
721.	33.	32. 33.

CONSULS,

C. César Octavien, II.
L. Volcatius Tullus.

Du butin fait sur les Dalmates, Octavien fit bâtir des portiques & une bibliothéque de son nom. Il se démit du Consulat dès le premier jour. On peut attacher à cette année le troisiéme Consulat d'Antoine marqué sur les médailles. Horace fait l'Ode

Quo quo, scelesti, ruitis; aut cur dexteris.

722.	32.	33. 34.

Cn. Domitius Enobarbus.
C. Sosius.

Octavien & Antoine en viennent à une rupture ouverte. Les Consuls & plusieurs Sénateurs vont en Egypte se rendre auprès d'Antoine. Il répudie Octavie. Plancus & Titius son neveu, quittent le parti d'Antoine, & se rangent du parti d'Octavien. Ce-

lui-ci aiant tenté de s'emparer de l'Isle de Corfou, sa flotte fut désolée par la tempête. Antoine vient à Patras, où il passe l'Hiver. Horace fait les Odes

O nata mecum consule Manlio.
Pastor quum traheret per freta navibus.

ANNÉES

De Rome.	Avant J. C.	D'Horace.
723.	31.	34. 35.

CONSULS,

C. César Octavien, III.
M. Valérius Messala Corvinus.

Octavien s'embarque à Brindes au Printems, pour aller à la rencontre d'Antoine. Mécène, qui devoit être de la partie, ne voulut point mener Horace avec lui. Pour le consoler de cette séparation, il lui obtint d'Octavien le droit de porter l'anneau de Chevalier & l'Angusticlave. La preuve de ce bienfait accordé à notre Poëte se trouve dans ces reproches que lui fait Davus son valet:

Tu, quum projectis insignibus, annulo equestri,
Romanoque habitu, prodis ex judice Dama

Turpis, odoratum caput obscurante lacernâ;
Non es quod simulas?

Plutarque donne à Octavien deux cent cinquante vaisseaux, & cinq cent à Antoine. Le premier avoit pour Officiers Généraux Messala son collégue, Agrippa, Mécène, Statilius Taurus, Larius, Aruntius, *&c.* Du côté d'Antoine étoient entr'autres Poplicola & Sosius. La bataille se donna le deuxiéme de Septembre, dans le golfe Ambracien, entre l'Epire & l'Acarnanie; & la victoire demeura à Octavien. Antoine & Cléopâtre s'enfuirent en Egypte dès le commencement du combat. Mécène les poursuivit avec une escadre de Liburnes, mais il ne put les joindre. Cneius Domitius Enobarbus, voiant qu'on étoit sur le point d'engager le combat, se rangea du côté d'Octavien, qui lui pardonna sa faute en considération d'Agrippa. Sosius obtint aussi sa grace par le moien d'Aruntius. Tibulle servit dans cette action, où il se trouva à la suite de Messala. Pollion refusa de s'y trouver. Il y a apparence qu'il finit à cette

année son Histoire des Guerres civiles, qui avoient duré l'espace de trente ans. Varus fait mourir Cassius de Parme à Athènes, où il s'étoit refugié après la défaite d'Antoine. Denis d'Halicarnasse vient à Rome.

Horace fait les Piéces

Albus ut obscuro deterget nubila cælo.
Ibis Liburnis inter alta navium.
Altera jam teritur bellis civilibus ætas.
Quando repostum Cæcubum ad festas dapes.
Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum.
Hoc erat in votis, modus agri non ita magnus.
Ambubaiarum collegia, pharmacopolæ.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
724.	30.	35. 36.

CONSULS,

C. César Octavien, IV.
M. Licinius Crassus, & en sa place Cicéron le fils.

Octavien laisse le soin de Rome & de l'Italie à Mécène & à Agrippa, & fait voile en Egypte. Il enleve Péluse à Antoine, défait son armée, se rend maître de sa flotte, & prend

Alexandrie. Antoine se donne la mort le premier d'Août, & Cléopâtre le vingt-neuf. Toute l'Egypte se soumet au vainqueur ; elle est réduite en Province, & on en donne le gouvernement à Cornélius Gallus. Dans la lettre qu'Octavien écrivit au Sénat, pour lui faire part de ses succès, il nomma le fils de Cicéron Consul à la place de Crassus. Le Sénat agréa son choix. Octavien passe en Syrie. Phraate, rentré dans ses Etats par le moien des Scythes, lui envoie des Ambassadeurs ; & Tiridate chassé vient implorer son secours, en lui amenant le fils de Phraate. De Syrie Octavien passe dans la Province d'Asie. Crassus défait les Daces, les Bastarnes & les Mysiens, au commencement de l'Hiver.

Horace fait l'Ode.

Nunc est bibendum, nunc pede libero.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
725.	29.	36. 37.

CONSULS,

C. César Octavien, V.
S. Apuleius Népos, à qui succéda Valérius Potitus.

Le Sénat porte un décret, pour ordonner la cloture du Temple de Janus. Octavien passe l'Hiver dans la Province d'Asie, & prend à Samos le cinquiéme Consulat. Messala succéde à Quintus Didius dans le gouvernement de Syrie. Statilius Taurus remporte la victoire sur les Dalmates. Crassus défait de nouveau les Peuples qui habitoient le long du Danube. Le Temple de Janus est fermé pour la premiere fois par Octavien, qui triomphe au moins d'Août pendant trois jours consécutifs; le premier, pour la défaite des Pannoniens & des Dalmates; le second, pour la victoire d'Actium; & le troisiéme, pour la réduction de l'Egypte. Il pense à quitter le gouvernement de l'Empire, Mécène l'en détourne. Il commence à faire le dénombrement du Peuple Romain, & le Sénat lui décerne les honneurs Divins.

Horace fait les Piéces ſuivantes :

Motum ex Metello Conſule civicum.
Scribêris Vario fortis & hoſtium.
Quo me, Bacche, rapis tui.
Quid tibi viſa Chios, Bullati, notaque Leſbos.

ANNÉES

De Rome.	Avant J. C.	D'Horace.
726.	28.	37. 38.

CONSULS,

C. Céſar Octavien, VI.
M. Vipſanius Agrippa, II.

Octavien ferme le luſtre, eſt appellé Prince du Sénat, & conſacre le Temple & la Bibliothéque d'Apollon Palatin. On célébre pour la premiere fois les jeux Actiaques. Sur la fin de l'année, Meſſala de retour de Syrie eſt envoié Gouverneur en Aquitaine. Tibulle fut de ſa ſuite.

Horace produiſit les Piéces ſuivantes :

Delicta majorum immeritus lues.
O navis, referent in mare te novi.
Quid dedicatum poſcit Apollinem.
Trojani belli ſcriptorem, maxime Lolli.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
727.	27.	38. 39.

CONSULS,

C. César Octavien, VII.
M. Vipsanius Agrippa, III.

Dans les premiers jours de Janvier, Octavien déclare en plein Sénat qu'il veut lui remettre entre les mains le gouvernement de la République; mais sa proposition est rejettée tout d'une voix. Le septiéme du même mois, il est nommé Prince pour dix ans, & chargé en cette qualité du gouvernement général de l'Empire Romain. Le treiziéme, il partage les Provinces avec le Sénat, & le dix-septiéme on lui donne le surnom d'Auguste par l'avis du Munatius Plancus. La nuit suivante, il arriva une prodigieuse inondation du Tibre, & cet accident fut accompagné de neige, de grêle & de tonnerre. Auguste tombe malade au mois de Mai. Dans le mois suivant il ouvre le Temple de Janus, & part de Rome avec des troupes,

pes, pour porter la guerre dans les Isles Britanniques ; mais les Ambassadeurs que les Insulaires lui envoioient le trouvent à Rimini, où il leur impose les conditions de la paix. Sexte Apulée fait la guerre aux Cantabres, & Messala aux Gaulois d'Aquitaine, dont il triomphe le vingt-cinq de Septembre jour de sa naissance. On projette à Rome d'envoier une armée contre les Arabes. Elius Gallus est fait Gouverneur d'Egypte à la place de Cornélius Gallus, qui fut exilé aiant été accusé par Valérius Largus d'avoir mal parlé d'Auguste. Ce Prince, après avoir réglé les affaires des Gaules, passe en Espagne à la fin de cette année, pour en faire autant, & y demeure trois ans.

Horace composa les Piéces :

Jam satis terris nivis atque diræ.
O Diva, gratum quæ regis Antium.
Icci, beatis nunc Arabum invides.
Nempe incomposito dixi pede currere versus.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
728.	26.	39. 40.

CONSULS.

C. César Auguste, VIII.
T. Statilius Taurus, II.

Sexte Apulée triomphe de l'Espagne le vingt-six de Janvier. Les Cantabres & les Asturiens se soulevent de nouveau vers la fin de cette année. Horace écrit l'Epitre

Ne perconteris fundus meus, optime Quinti.

ANNÉES		
De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
729.	25.	40. 41.

CONSULS.

C. César Auguste, IX.
M. Junius Silanus.

Agrippa acheve le Panthéon & le portique de Neptune ou des Argonautes. Elius Gallus & Pétrone commencent leurs expéditions, l'un contre les Arabes, & l'autre contre les Ethiopiens. Marcellus épouse Julie. Auguste reçoit à Taragone une ambassade des Scythes & des Indiens. Tiridate vient se réfugier auprès de lui, ne se

croiant pas assez en sureté dans la Syrie. Après la mort du Roi Amintas, la Galatie, la Licaonie, l'Isaurie & la Pisidie, deviennent une Province du Peuple Romain. M. Lollius Propréteur en eut le premier le gouvernement. Térentius Varron Muréna défait les Salassiens. Auguste marche à la tête de ses troupes contre les Cantabres & les Asturiens, & les réduit. Marcellus, Tibère & le jeune Lollius firent leurs premieres armes dans cette expédition. A la fin de l'année Auguste tombe dangereusement malade, & ne se rétablit qu'au mois de Juin de l'année suivante.

Horace fait paroître les Piéces:

Non usitatâ nec tenui ferar.
Quantùm distet ab Inacho.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
730.	24.	41. 42.

CONSULS,

C. César Auguste, X.
C. Norbanus Flaccus.

Mort de Térentius Varron Muréna,

désigné Consul pour l'année suivante. Fin de l'expédition de Gallus & de Pétrone. Auguste revient d'Espagne à Rome après le mois de Juin, & ferme le Temple de Janus pour la seconde fois. Tiridate revint avec lui. Mort de Quintilius, ami de Virgile & d'Horace. Les Cantabres, après le départ d'Auguste, aiant surpris les Romains & fait contre eux quelques hostilités, Lucius Emilius Gouverneur d'Espagne en tira aussi-tôt raison, & rangea les rebelles à leur devoir. Tout cela se passa avant l'arrivée d'Auguste à Rome.

Horace fait les Piéces

Quis desiderio sit pudor aut modus.
Et thure & fidibus juvat.
Herculis ritu modò dictus, ô plebs.
Nil admirari propè, res est una, Numici.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
731.	23.	42. 43.

CONSULS,

C. César Auguste XI, qui mit en sa place L. Sestius Népos.
C. Calpurnius Pison.

Phraate envoie à Rome des Ambassadeurs, pour demander qu'on lui envoie son fils & Tiridate, & il promet de renvoier de son côté les Aigles Romaines. Le Sénat remet cette affaire à Auguste. Ce Prince partage le différend; il rend à Phraate le fils qu'il redemandoit, & retient Tiridate, à qui il permit de demeurer à Rome. Maladie & rétablissement d'Auguste au mois d'Août. Il fait part au Sénat de son testament, où il avoit nommé Marcellus son successeur. Cette préférence donna de la jalousie à Agrippa & à Tibère. Pour en prévenir les suites, Auguste prit le parti de les éloigner pour quelque tems. Le premier fut envoié commander en Syrie, mais il s'arrêta à Lesbos, & chargea ses Lieutenans du commandement des troupes. Tibère eut ordre d'aller visiter & régler les Provinces d'Orient. Mort de Marcellus. Horace prend les eaux froides: Auguste lui offre la charge de Secrétaire du cabinet, dont il le remercia, sans que le Prince lui sçût mauvais gré de ce refus. Les Cantabres & les Asturiens s'étant soulevés de nouveau,

ils furent défaits par Caius Furnius & Publius Carisius. Cette révolte commença & finit presque en même tems. Auguste est revêtu de la puissance de Tribun perpétuel, qu'il avoit refusé d'accepter en 719.

Horace composa les Piéces suivantes :

Musis amicus, tristitiam & metus.
Quem virum aut heroa lyrâ vel acri.
Quæ sit hyems Veliæ, quod cælum, Vala, Salerni.
Septimius, Claudi, nimirum intelligit unus.
Quinque dies tibi pollicitus me rure futurum.

ANNÉES.

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
732.	22.	43. 44.

CONSULS,

M. Claud. Marcellus Eserninus.
L. Aruntius Népos.

Conspiration de Licinius Varron Muréna & de Fannius Cépion. Les Peuples de la grande Arménie, mécontens de leur Roi Artabase, redemandent Tigrane, qui étoit à Rome. Ouverture du Temple de Janus pour

la seconde fois. Auguste va en Sicile vers la fin de l'année, pour passer de-là en Orient & retirer de Phraate Roi des Parthes les drapeaux & les prisonniers de la République. Guerre contre les Gètes & autres Peuples riverains du Danube. La peste & la famine se font sentir dans l'Italie.

Horace produit les Piéces

Vixi puellis nuper idoneus.
Te maris & terræ numeroque carentis arenæ.
Flore, bono claroque fidelis amice Neroni.

ANNÉES

De Rome.	Avant J. C.	D'Horace.
733.	21.	44. 45.

CONSULS,

M. Lollius.
M. Emilius Lépidus.

Auguste étant encore en Sicile refusa le Consulat, qui fut enfin donné à Lépidus. Il y eut à cette occasion beaucoup de brigues & de contestations de la part de Lépidus & de Silanus. On crut que la présence du Prince étoit nécessaire pour dissiper ces troubles, dont on appréhendoit

les ſuites : mais il perſiſta toujours dans ſon deſſein d'aller en Aſie venger la défaite de Craſſus & d'Antoine. Les deux compétiteurs du Conſulat vinrent le trouver en Sicile. Il les réprimanda, & leur défendit de ſe trouver à Rome dans le tems de l'élection. Il envoie Agrippa à Rome, pour en prendre le gouvernement; & lui donne en mariage ſa fille Julie, veuve de Marcellus, en lui faiſant répudier Marcelle l'aînée, fille d'Octavie ſa ſœur. Derniere expédition de Pétrone contre Candace Reine d'Ethiopie. Auguſte paſſe de Sicile en Grèce, & de-là à l'Iſle de Samos, où il reſta tout l'Hiver. Lucius Sempronius Atratinus triomphe de l'Afrique le douziéme d'Octobre. Agrippa, ſur la fin de l'année, eſt obligé de quitter Rome, & de prendre le gouvernement des Gaules, dont les Peuples inquiétés par les Germains menaçoient de ſe ſoulever.

Horace compoſe les Piéces ſuivantes :

Juſtum ac tenacem propoſiti virum.

Tyrrhena regum progénies, tibi.

Impios parræ recinentis omen.
Sunt quibus in satirâ videor nimis acer, & ultra
Juli Flore, quibus terrarum militet oris.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
734.	20.	45. 46.

CONSULS,

M. Apulée.
P. Silius Nerva.

Tibère vient trouver Auguste à Samos au commencement de l'année, d'où il part au commencement du Printems pour aller en Arménie. Auguste reçoit une seconde ambassade des Indiens; il accorde aux ambassadeurs de la Reine Candace la remise des impôts que la République tiroit sur les Peuples de l'Ethiopie; il part au Printems pour l'Asie & la Bithynie, & passe ensuite en Syrie. Rufus Egnatius conspire contre ce Prince. Sa conspiration éclata & fut éteinte à peu près en ce tems-ci. Naissance de Caius fils d'Agrippa & de Julie. Les Parthes entrent en cause pour soutenir Artaxias Roi d'Arménie.

& successeur d'Artabase. Tibère appaise ces mouvemens & rétablit Tigrane sur le Trône d'Arménie. Vers l'Eté Phraate se soumet à Auguste, lui renvoie les enseignes & les prisonniers qu'il retenoit depuis la défaite de Crassus & d'Antoine, & fait abattre les trophées que les Parthes avoient érigés pour ces deux victoires; & donne en otages quatre de ses fils légitimes, du nombre desquels étoit Vonone, qui fut depuis Roi des Parthes. Auguste donne à Iamblique la Principauté d'Arabie, à Tarcondimote celle de Cilicie, à Archélaüs celle de la petite Arménie, à Hérode la Tétrarchie de Zénodore, & la Comagène à Mitridate. Agrippa quitte le gouvernement des Gaules & passe en Espagne, où il réduisit tellement les Cantabres, révoltés de nouveau, qu'ils furent dans la suite hors d'état de remuer. Sur la fin de l'année, Auguste retourne à Samos où il passa encore l'Hiver.

Horace fait les Piéces suivantes :

Ille & nefasto te posuit die.

Non semper imbres nubibus hispidos.

Celso gaudere & bene rem gerere Albinovano.
Si bene te novi, metues, liberrime Lolli.
Si potes Archiacis conviva recumbere lectis.
Fructibus Agrippæ Siculis, quos colligis, Icci.

ANNÉES		
De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
735.	19.	46. 47.

CONSULS,

C. Sentius Saturninus.
Q. Lucrétius Cinna Vespillo.
M. Vinicius.

Les Indiens viennent trouver Auguste à Samos, & obtiennent la paix qu'ils avoient demandée l'année précédente par leurs Ambassadeurs. Marcus Vinicius est substitué à la place d'un des deux Consuls. Agrippa, après avoir refusé le triomphe, commence la guerre de Pannonie, qui dura plusieurs années. Voiage de Virgile en Grèce & son retour. Il meurt dans sa cinquante-deuxiéme année, le vingt-deux de Septembre. Mort de Tibulle âgé d'environ quarante-quatre ou quarante-cinq ans. Auguste revient à Rome, le douze d'Octo-

bre. Le lendemain le Sénat, pour empêcher les brigues arrivées pour le Consulat pendant l'absence de ce Prince, le fait maître des mœurs pour cinq ans, & lui attache pour toujours l'autorité Consulaire, avec le pouvoir de faire telles Loix qu'il jugeroit à propos.

Horace fait les Pièces

Martiis cælebs quid agam calendis.
Sic te Diva potens Cypri.
Cælo tonantem credidimus Jovem.
O Venus, regina Cnidi Paphique.
Non quia, Mæcenas, Lydorum quidquid Etruscos.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
736.	18.	47. 48.

CONSULS,

Loi Julienne pour les mariages portée par Auguste. Tibère prend le gouvernement de la Gaule appellée *Comata.* Vers la fin de l'année, Auguste se fait continuer pendant cinq ans le titre & l'autorité de Prince, qui alloient expirer le septiéme Janvier de

l'année suivante. Il donna aussi pour autant de tems la charge de Tribun à Agrippa.

ANNÉES		
De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
737.	17.	48. 49.

CONSULS,

C. Furnius.
C. Junius Silanus.

Auguste rétablit & célébre les jeux Séculaires, & choisit Horace pour faire les Hymnes qu'on chanta pour cette Fête. Il adopte Caius & Lucius, tous deux fils d'Agrippa & de Julie. Lucius ne faisoit que de naître, & Caius avoit trois ans.

Horace met au jour les Odes

Poscimur. Si quid vacui sub umbrâ.
Odi profanum vulgus, & arceo.

738.	16.	49. 50.

L. Domitius Enobarbus.
P. Cornélius Scipio.

Au commencement de l'année, Lollius le pere va en Thrace au secours

de Rimétalce oncle & tuteur des enfans de Cotis, & défait les Besses, d'où il se rend promptement en Germanie. Il est battu par les Sicambres & les bat ensuite, ou plutôt il les oblige de se retirer & d'accepter les conditions de paix qu'il voulut leur imposer. Départ d'Auguste en Septembre pour les Gaules, sur la nouvelle du désavantage de Lollius. Agrippa est envoié en Syrie, & Tibère suit Auguste. Taurus est chargé du gouvernement de Rome & de l'Italie.

Horace compose l'Ode

O crudelis adhuc & Veneris muneribus potens.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
739.	15.	50. 51.

CONSULS,

M. Livius Drusus Libo.
L. Calpurnius Piso.

Défaite des Réthiens & des Vindéliciens par Tibère & Drusus, au mois d'Août. Drusus étoit seul dans la premiere action. Tibère fut envoié pour le seconder. Auguste passe toute

l'année dans les Gaules. Mortde Properce, à l'âge de quarante-un an. Son tombeau fut trouvé en 1722, à Spello bourg d'Ombrie, à six milles de Bevagna lieu de sa naissance, sous les ruines d'une maison qu'on appelle encore aujourd'hui la maison du Poëte.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
740.	14.	51. 52.

CONSULS.

M. Licinius Crassus.
Cn. Cornélius Lentulus.

Guerre contre les Pannoniens, les Liguriens & les Bosphorains. Auguste absent de Rome regle les affaires de la Gaule, de la Germanie & de la Rhétie, & envoie diverses colonies dans la Gaule & dans l'Espagne.

Horace produit l'Ode

Pindarum quisquis studet æmulari.

741.	13.	52. 53.

Tibère Claude Néron.
P. Quintilius Varus.

Agrippa, de retour de Syrie, est continué Tribun pour cinq ans, & part sur la fin de celui-ci contre les Pannoniens, qui avoient repris les armes. Auguste revient des Gaules à Rome avant le mois de Mars, après une absence de deux ans & demi. Dans le même mois, il prend le souverain Pontificat à la place de Lépidus, qui mourut. Drusus reste en Germanie.

Horace fait les Piéces suivantes.

Divis orte bonis optime Romulæ.
Qualem ministrum fulminis alitem.
Quæ cura Patrum, quæve Quiritium.

ANNÉES		
De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
742.	12.	53. 54.

CONSULS,

M. Valere Messala Barbatus.
P. Sulpitius Quirinus.

Auguste est continué Prince pour cinq ans. Agrippa de retour de son expédition en Pannonie meurt dans la Campanie, vers le vingtiéme de Mars, âgé de cinquante-un an. Tibère

bère termine la guerre de Pannonie, qui avoit obligé Auguste de se transporter à Aquilée, où Hérode vient le trouver avec ses deux fils. Premiere expédition de Drusus contre les Sicambres, les Usipètes & les Frisiens; après quoi il fait le dénombrement des Gaules.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
743.	11.	54. 55.

CONSULS,

Q. Elius Tubéro.
Q. ou P. Fabius Maximus.

Auguste fait le dénombrement de Rome & ferme le second Lustre. Il fait aussi la dédicace du Théâtre de Marcellus. Pline attache ce dernier fait à cette année-ci, & Dion s'est trompé quand il l'a rapporté à l'année 741. Tibère épouse Julie, veuve du jeune Marcellus & d'Agrippa, après avoir répudié Vipsania Agrippina fille d'Agrippa du premier lit, & qui étoit grosse de son second en-

fant. Mort d'Octavie, sœur d'Auguste, veuve de Marcellus le pere & de Marc Antoine. Drusus, au commencement du Printems, retourne en Germanie, passe le Rhin, soumet les Usipètes, entre dans les terres des Sicambres & des Chérusces, & s'avance jusqu'au Véser. Auguste, pour être plus à portée de l'armée de Drusus, retourne en Gaule avec Tibère vers le milieu de l'année. Pendant que Drusus pousse ses conquêtes dans la Germanie, Tibère est envoié contre les Pannoniens & les Dalmates, qu'il réduit de nouveau. Sur la fin de l'année le Sénat, à cause des victoires de ces deux Princes, fit un Décret pour fermer le Temple de Janus. Les mouvemens des Daces & des Dalmates, qui commencerent alors, firent remettre l'exécution de ce Décret à l'année suivante. Tibère reprend les armes, pour soumettre ces Peuples.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
744.	10.	55. 56.

CONSULS,

Jule Antoine, fils du Triumvir.
Q. Fabius Maximus l'Africain.

Tibère & Drusus sont encore occupés pendant l'Hiver, l'un contre les Daces ou les Gètes, l'autre contre les Germains; & les soumettent dans les premiers mois de l'année. Auguste, de retour à Rome avec ces deux Princes, ferme le Temple de Janus pour la troisiéme & derniere fois, & exécute tout ce que le Sénat avoit réglé l'année précédente. Vers la fin de cette année la guerre recommence en Germanie, Drusus en est chargé. Tibère part aussi pour réprimer un nouveau soulevement des Dalmates & des Pannoniens.

Horace composa les Piéces

Descende cœlo, dic age tibiâ.
Phœbus volentem prælia me loqui.
Quum tot sustineas ac tanta negotia solus.
Ut proficiscentem docui te sæpe, diuque.

ANNÉES

De Rome.	Avant J. C.	D'Horace.
745.	9.	56. 57.

CONSULS,

Claude Drusus Néron.
T. Quintius Crispinus.

Drusus reçoit le Consulat en Germanie, à la tête de son armée. Tibère, victorieux en Pannonie & sur les bords du Danube, se rend à Pavie auprès d'Auguste, avant le mois de Juillet. Drusus, après avoir remporté la victoire sur les Germains, meurt dans son quartier d'Eté, le onziéme de Juillet, d'une chûte de cheval qui s'abattit sous lui & lui rompit une jambe. Sa mort arriva le trentiéme jour de sa maladie. Auguste aiant reçu à Pavie la nouvelle de sa chûte, fit partir aussi-tôt Tibère, qui fit tant de diligence, qu'il fut présent à la mort de Drusus. Celui-ci avoit passé le Véser, & s'étoit avancé jusqu'à l'Elbe. Sur la nouvelle de sa victoire, on lui avoit décerné à Rome le triomphe & des fêtes, aussi bien qu'à Tibère. Denis d'Halicarnasse met au jour ses Antiquités Romaines.

ANNÉES

De Rome.	*Avant J. C.*	*D'Horace.*
746.	8.	57.

CONSULS,

C. Marcius Cenſorinus.
C. Aſinius Gallus, fils de Pollion.

Auguſte de retour à Rome porte un laurier dans le Temple de Jupiter, pour les victoires de Tibère & de Druſus. Il quitte le titre de Prince, qu'il portoit depuis vingt ans; mais le Sénat l'oblige de le reprendre de nouveau pour dix autres années. Il réforme le Calendrier dérangé par la négligence des Pontifes, & donne ſon nom au mois qu'on appelloit auparavant *ſextilis*. Tibère eſt chargé de continuer la guerre de Germanie. Auguſte, pour en être plus près, s'avance dans les Gaules. Les Sicambres ſe donnent à Tibère, qui, ſans faire de paix avec les Germains, tranſporte les Sicambres de l'autre côté du Rhin, le long de ſa rive gauche. Horace meurt le vingt-ſeptiéme de Novembre, à l'âge de cinquante-ſept

ans, moins onze jours; environ un mois avant la mort de Mécène.

C'est sans doute sur le témoignage de l'Auteur de l'ancienne vie d'Horace que l'on a été jusqu'ici dans une persuasion presque universelle, que la mort du Poëte suivit celle de Mécène. Cet Auteur dit, que Mécène en mourant recommanda Horace à Auguste en ces termes : *Horatii Flacci, ut mei, esto memor*; je vous conjure de vous souvenir d'Horace comme de moi-même. Mais outre que cette vie contient plusieurs faits qui sont du moins fort douteux, il me paroît que la prévention a attribué aux paroles que je viens de citer un sens qu'elles ne présentent point. L'Auteur dit, que Mécène donna à Horace plusieurs marques de l'affection constante dont il l'honora toujours, & sur-tout dans son testament qu'il adressoit à Auguste, & où il lui parloit de ce Poëte en des termes pleins de tendresse. Ce testament, qui ne fut ouvert qu'après sa mort de Mécène, avoit été fait long-tems auparavant; & quoiqu'Horace fût déja mort, son nom y étoit cependant demeuré, Mécène n'aiant

pas été depuis en état de faire un autre testament, ou n'aiant pas jugé à propos de le recommencer pour si peu de chose. Voici le passage entier: *Mæcenas quantopere eum dilexerit satis demonstratur illo epigrammate*, &c. *Sed multò magis extremis, tali ad Augustum elogio: Horatii Flacci, ut mei, esto memor*. Un testament contient les dernieres paroles d'un homme, & marque les sentimens dans lesquels il veut mourir. *Extremis* est pour *extremis verbis, supremis tabulis*.

Il y a quelque chose de plus. Isidore rapporte, au livre dix-neuviéme de ses Origines, chapitre trente-deuxiéme, ce morceau d'une Piéce de vers Phaleuques, où Mécène exprime ses regrets sur la mort d'Horace:

Lugens te, mea vita, nec smaragdos,
Berillos neque, Flacce mi, nitentes,
Nec percandida margarita quæro;
Nec quos Thinica lima perpolivit
Annellos, neque Jaspios lapillos.

Ce morceau de Poësie est surement de Mécène, le stile en est le même que celui de ses autres fragmens, &

il suppose manifestement que le Poëte mourut le premier. Enfin plusieurs Sçavans, entr'autres Turnebus, Vander Béquen, Vander Doès, & André Schot, ont trouvé si peu de fondement dans le sentiment ordinaire, qu'ils n'ont pu s'empêcher de le quitter, pour prendre celui que j'ai suivi après eux. Si Monsieur Dacier n'eût point été séduit par le préjugé, il se seroit épargné la peine d'imaginer des raisons pour excuser Horace, de ne nous avoir laissé aucune marque de sa douleur sur la perte qu'il avoit faite par la mort de Mécène.

Deux passages de notre Poëte mal entendus ont jetté quelques Sçavans dans l'erreur à son sujet. Il a dit dans la Satire *Hoc erat in votis*, vers trente-cinquiéme :

Roscius orabat sibi adesses ad Puteal cras.
De re communi Scribæ magnâ atque novâ te
Orabant hodie meminisses, Quinte, reverti.

Le premier de ces vers a donné lieu d'imaginer qu'il avoit été Avocat. La conjecture est frivole & sans fondement. Les paroles du Poëte donnent seulement l'idée d'un solliciteur,

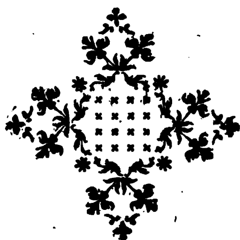
comme

comme les Romains en emploioient, pour honorer leur cause de leur présence, & pour marquer par-là qu'ils y prenoient intérêt.

L'Auteur de l'ancienne vie d'Horace, & la foule des Commentateurs après lui, ont cru qu'Horace étant de retour à Rome après la bataille de Philippes, acheta une charge de Secrétaire de l'Epargne, *scriptum quæstorium comparavit.* Ce fait, que l'on nous donne comme incontestable, n'a pas la moindre apparence. Premiérement, il n'est appuié que sur le second vers de ceux que je viens de citer, où il est dit que les Secrétaires de l'Epargne s'adresserent à Horace, & implorerent sa protection pour une affaire commune à tout leur Corps, *de re communi.* Or cela ne suppose en aucune maniere qu'il eût été lui-même du corps de ces Secrétaires. Secondement, à son retour de Philippes il se trouva sans fond & sans revenu, comme il le dit lui-même. D'où auroit-il pu tirer de quoi acheter cette Charge? Troisiémement, il refusa d'être Secrétaire d'Auguste; ce qui lui auroit été beaucoup plus honora-

ble & plus fructueux qu'une simple charge de Secrétaire de l'Epargne. Enfin dans l'Epitre *Flore bono*, parmi les occupations qui pouvoient l'empêcher de faire des vers, il ne fait aucune mention d'une pareille Charge.

Fin de la vie d'Horace.





DES VERS D'HORACE.

JE n'entreprens point de donner ici un Traité complet de la versification d'Horace. Pour cela il faudroit examiner en quoi consiste la beauté des vers dont il s'est servi ; je veux dire l'assortiment de leurs mesures, leur élégance, leur harmonie & le caractere qui leur convient. Il faudroit faire remarquer l'usage que notre Poëte a fait de ces différentes formes de vers, soit par rapport aux sujets où il les a emploiées, soit par rapport aux Piéces où il les a fait entrer. Enfin il faudroit observer en quoi la versification d'Horace est différente de celle des autres Poëtes, & en quoi Horace est différent de lui-même dans cette grande variété de vers dont il s'est servi. Mais comme ce détail me meneroit trop loin, & que j'ai touché la plupart de ces articles dans

un autre ouvrage, je me borne à faire le dénombrement des vers qui se trouvent dans les Poësies d'Horace, & des Piéces qu'il a formées par l'assemblage de ces vers. On verra ici dans un petit nombre de Piéces quelques vers distribués autrement que dans les éditions ordinaires. J'en ai rendu compte dans mon Traité de la versification Latine, où l'on verra que je n'ai point fait ces changemens sans de bonnes raisons.

I.

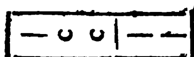
Des différentes sortes de Vers qui se trouvent dans les Poësies d'Horace.

Tous les vers d'Horace n'ont ni moins de deux mesures ni plus de sept, & peuvent se réduire à vingt-une formes différentes. Je commence par ceux qui renferment un plus petit nombre de mesures, & j'avancerai peu à peu jusqu'à ceux qui en sont plus chargés.

Vers de deux mesures justes.

1. Le plus petit de tous les vers d'Ho-

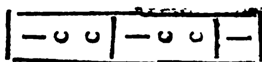
race eſt celui qu'on nomme Pindarique Adonien. Ses deux meſures ſont fixes, & la premiere eſt toujours remplie par un dactyle, comme la derniere ne peut être occupée que par un ſpondée. En voici la table avec un exemple.



Terruit Urbem.

Vers de deux meſures & demie.

Un vers de deux meſures & demie II. eſt celui qui a une ſyllabe à la fin, au-delà de ſes meſures juſtes. Le petit Archiloquien eſt le ſeul de cette eſpéce dont Horace ait fait uſage. Il eſt compoſé de deux dactyles & d'une ſyllabe d'excès.



Pulvis & umbra ſumus.

Vers de trois meſures préciſes.

Horace a emploié quatre ſortes de vers de trois meſures, ſçavoir le Glyconique, le Phérécratien, le

petit Ionien, & le Choraïque.

III. Le vers Glyconique eſt compoſé d'un ſpondée & de deux dactyles.



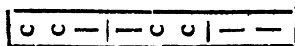
Dulce eſt deſipere in loco.

IV. Un dactyle entre deux ſpondées forme un vers Phérécratien.



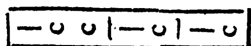
Multo non ſine riſu.

V. Le petit Ionien n'eſt différent du précédent, que parce qu'il reçoit un anapeſte à la premiere meſure, au lieu d'un ſpondée.



Patruæ verbera linguæ.

VI. Le vers Choraïque contient un dactyle & deux Chorées.



Sanguine viperino.

Vers de trois mesures & demie.

Deux sortes de vers, tous deux Choraïques, sont les seules de trois mesures & demie, qui aient trouvé place dans les Piéces qu'Horace nous a laissées.

VII. Il y a des vers Choraïques exacts, qui sont composés de trois Chorées & d'une syllabe de plus.



Truditur dies die.

VIII. Les Choraïques libres ne conservent le Chorée qu'à la premiere mesure, la seconde est toujours un spondée, & la troisiéme un dactyle, suivi d'une césure finale.



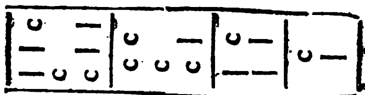
Cur timet flavum Tiberim.

Vers de quatre mesures précises.

Ces vers sont Iambiques, Falisques, ou Archiloquiens.

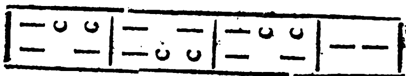
IX. Le vers Iambique prend son nom de l'ïambe, qui peut en occuper toutes

les places, ſur tout la derniere, où il doit toujours ſe trouver. On eſt libre de mettre un ſpondée ou un dactyle à la premiere, un trochée à la ſeconde, & un ſpondée à la troiſiéme.



Sacer nepotibus cruor.
Fortuna non mutat genus.
Videre properantes domum.
Aſt ego viciſſim riſero.

X. Le vers Faliſque a toujours un dactyle à la troiſiéme meſure, & un ſpondée à la quatriéme. Les deux premieres peuvent être remplies indifféremment par des dactyles ou par des ſpondées. Horace s'eſt même permis une fois de mettre un ſpondée à la troiſiéme place.



Mobilibus pomaria rivis.
Cras ingens iterabimus æquor.
O fortes, pejoraque paſſi.
Carmine perpetuo celebrare.
Menſorem cohibent Archita.

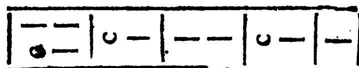
Horace a auſſi emploié des vers Archiloquiens de quatre meſures, que l'on peut appeller Dactylo-choraïques, parce que les deux premieres places ſont toujours remplies par des dactyles, & les deux dernieres par des chorées. XI.



Vertere funeribus triumphos.

Vers de quatre meſures & demie.

On n'en trouve que d'une ſorte dans Horace, ſçavoir le vers Iambique. La meſure qui lui donne ſon nom s'eſt réſervée la ſeconde & la quatriéme place. Le ſpondée eſt ſeul en poſſeſſion de la troiſiéme ; & la premiere eſt occupée tantôt par un ſpondée & tantôt par un ïambe. XII.



Cantemus Auguſti tropæa.
Olentis uxores mariti.

Vers de cinq meſures préciſes.

De pluſieurs formes de vers ren-

fermées dans ce nombre de mesures; je n'en trouve que trois dont Horace ait fait usage, qui sont le Sapphique, le petit Asclépiade, & l'Alcaïque.

XIII. Le vers Sapphique reçoit un chorée à la premiere & aux deux dernieres mesures, un spondée à la seconde, & un dactyle à la troisiéme.

| — ∪ | — — | — ∪ ∪ | — ∪ | — ∪ |

Ludit herboso pecus omne campo.

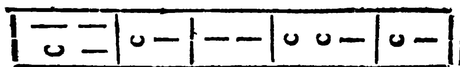
XIV. Quatre sortes de mesures concourent à former le petit vers Asclépiade. Le spondée prend la premiere & la troisiéme place; le dactyle, la seconde; l'anapeste, la quatriéme; & l'ïambe, la derniere.

| — — | — ∪ ∪ | — — | ∪ ∪ — | ∪ — |

Crescentem sequitur cura pecuniam.

XV. Le spondée & l'ïambe remplissent presque tout le vers Alcaïque. La premiere & la troisiéme mesure sont pour le spondée, la seconde & la cinquiéme pour l'ïambe. La quatriéme n'en reçoit point d'autre que l'ana-

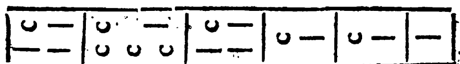
peste ; & l'ïambe s'empare quelquefois de la premiere place.



Dulce & decorum est pro patriâ mori.
Tumultuosum solicitat mare.

Vers de cinq mesures & demie.

XVI. Horace ne nous a laissé que des vers ïambiques avec ce nombre de mesures. L'ïambe y est bien reçu partout. On y peut mêler des spondées à la premiere & à la troisiéme place, & des trochées à la seconde.



Meâ renidet in domo lacunar.
Jam te premet nox fabulæque Manes.
Regumque pueris, nec satelles Orci.

Vers de six mesures.

Notre Poëte s'est exercé sur quatre sortes de vers de six mesures, qui sont le Pithien, l'Iambique, le grand Asclépiade, & l'Ionien. J'ai dit ailleurs pourquoi j'appelle Pithien un

vers que l'on a coutume d'appeller héxamètre.

XVII. Le vers Pithien eſt communément composé de dactyles & de ſpondées, qui occupent indifféremment les quatre premieres meſures. Le dactyle eſt en poſſeſſion de la cinquiéme, qu'il ne cede que rarement au ſpondée; mais le ſpondée ne cede jamais la ſixieme. Horace a mis quelquefois un anapeſte à la premiere place, pour les raiſons que j'ai dites en un autre lieu.

— ∪ ∪	— —	— ∪ ∪	— —	— ∪ ∪	
— —					— —
∪ ∪ —	— ∪ ∪	— —	— ∪ ∪	— —	

Dant alios Furiæ torvo ſpectacula Marti.
Quî fit, Mæcenas, ut nemo quam ſibi ſortem.
Vehemens & liquidus puroque ſimillimus amni.

XVIII. Le vers Iambique peut avoir des ïambes à toutes ſes meſures. Horace fournit ſouvent la ſeconde meſure d'un trochée; la premiere, la troiſiéme & la cinquiéme d'un ſpondée ou d'un anapeſte : il met même quelquefois un dactyle à la premiere & à la troiſiéme; mais la derniere demande toujours un ïambe.

∪ —	∪ —	∪ —	∪ —	∪ —	∪ —
— —	∪ ∪ ∪	— —		— —	
∪ ∪ —		∪ ∪ —		∪ ∪ —	
— ∪ ∪		— ∪ ∪			

Eques sonante verberabit ungulâ.
Deripere lunam vocibus possum meis.
Optat quietem Pelopis infidi pater.

Il y a de grands vers Asclépiades de six mesures, qui reçoivent un spondée à la premiere & à la troisiéme; un dactyle à la seconde, à la cinquiéme, & à la sixiéme; & un anapeste à la quatriéme. XIX.

— —	— ∪ ∪	— —	∪ ∪ —	— ∪ ∪	— ∪ ∪

Nullam, Vare, sacrâ vite priùs severis arborem.

Le grand vers Ionien de six mesures est composé de deux anapestes, de deux dactiles, & de deux spondées, que l'on dispose de la maniere que l'on voit dans la table suivante. XX.

∪ ∪ —	— ∪ ∪	— —	∪ ∪ —	— ∪ ∪	— —

Tibi qualum Cythereæ puer ales, tibi telas.

Vers de sept mesures.

XXI. La Poësie lyrique ne reconnoît que le grand Archiloquien de cette longueur. Ce vers reçoit indifféremment des dactyles & des spondées aux trois premieres mesures. La quatriéme est toujours remplie par un dactyle, & les trois dernieres par des chorées.

- ◡ ◡	- -	- ◡ ◡	- ◡ ◡	- ◡	- ◡	- ◡
- -	- ◡ ◡	- -				

Solvitur acris hyems gratâ vice veris & Favoni.

II.

Des différentes sortes de Piéces qui se trouvent dans les Poësies d'Horace.

La fécondité d'Horace ne paroît pas moins dans la variété de ses Piéces que dans celle de ses vers. J'en trouve de vingt formes différentes, & je commence par les Piéces simples, pour venir ensuite aux Piéces composées.

PIÉCES SIMPLES.

J'appelle des Piéces ſimples celles qui ſont formées par des vers de même façon pour le nombre & pour la qualité des meſures. Horace n'a emploié à ces Piéces que quatre ſortes de vers, ſçavoir les deux Aſclépiades, l'Iambique & le Pithien.

I. Le petit Aſclépiade de cinq meſures fournit un aſſez petit nombre d'Odes dans Horace, qui ſont

Donarem pateras grataque commodus.
Exegi monumentum ære perennius.
Mæcenas atavis edite regibus.

II. Il nous reſte auſſi trois Odes, dont tous les vers ſont de grands Aſclépiades de ſix meſures, ſçavoir :

Nullam, Vare, ſacrâ vite priùs ſeveris arborem.
O crudelis adhuc, & Veneris muneribus potens.
Tu ne quæſieris (ſcire nefas) quem mihi, quem tibi.

III. Nous n'avons d'Horace qu'une Piéce toute de grands vers Iambiques de ſix meſures, ſçavoir :

Jam jam efficaci do manus ſcientiæ.

IV. Les Satires & les Epitres d'Horace

ne contiennent point d'autres vers que des vers Pithiens.

PIÉCES COMPOSÉES.

Les Piéces qui renferment plusieurs vers de différentes espéces sont celles que j'appelle composées. Elles sont sans comparaison le plus grand nombre des Odes d'Horace, & se réduisent à seize formes différentes de deux, de trois, & de quatre vers.

Piéces composées de deux vers.

La combinaison de deux vers répétés alternativement dans le même ordre a fourni huit sortes de Piéces à Horace.

V. Tantôt c'est un Glyconique de trois mesures suivi d'un Asclépiade de cinq, depuis le commencement de la Piéce jusqu'à la fin.

| — — | — ∪ ∪ | — ∪ ∪ |

| — — | — ∪ ∪ | — — | ∪ ∪ — | ∪ — |

Audax omnia perpeti
Gens humana ruit per vetitum nefas.

Telles sont les Odes

Et thure & fidibus juvat.
Feſto quid potiùs die.
Intactis opulentior.
Quantùm diſtet ab Inacho.
Quem tù, Melpomene, ſemel.
Quo me, Bacche, rapis tui.
Sic te, Diva potens Cypri.

Tantôt un Iambique de cinq meſures & demie ſuit un choraïque de trois meſures & demie, ce qui forme une Ode choriambique. La ſeule Piéce que nous aions de cette compoſition eſt VI.

		— ∪	— ∪	— ∪	—
∪ —	∪ —	∪ —	∪ —	∪ —	—
— —	∪ ∪ ∪	— —			

Non ebur neque aureum
Meâ renidet in domo lacunar.

Quelquefois le vers Pithien méne après lui un vers d'une eſpéce différente, ce qui fournit quatre ſortes de Piéces.

Le premier aſſemblage du vers Pithien ſe fait avec le petit Archiloquien de deux meſures & demie. Horace ne s'en eſt ſervi que dans cette Ode. VII.

– ∪ ∪ – –	– – – ∪ ∪	– ∪ ∪ – –	– – – ∪ ∪	– ∪ ∪	– –

– ∪ ∪	– ∪ ∪	–

Diffugere nives, redeunt jam gramina campis,
Arboribusque comæ.

VIII. Le Falisque de quatre mesures précédé du vers Pithien, fournit aussi une combinaison propre de la Poësie lyrique, dont voici un exemple :

– ∪ ∪ – –	– – – ∪ ∪	– ∪ ∪ – –	– – – ∪ ∪	– ∪ ∪	– –

– ∪ ∪ – –	– – – ∪ ∪	– ∪ ∪ – –	– –

Dant alios Furiæ torvo spectacula Marti,
Exitio est avidum mare nautis.

Il ne nous reste que trois Odes de cette façon, qui sont

Albus ut obscuro deterget nubila cælo.
Laudabunt alii claram Rhodon aut Mitylenen.
Te maris & terræ numeroque carentis arenæ.

IX. Le petit Iambique de quatre mesures précises assortit encore bien avec le vers Pithien, de la maniere qu'on le voit dans cet exemple :

- ∪ ∪ - -	- - - ∪ ∪	- ∪ ∪ - -	- - - ∪ ∪	- ∪ ∪	- -
		∪ - - - ∪ ∪ -	∪ - ∪ ∪ ∪	∪ - - - ∪ ∪ -	∪ -

Pocula Letheos ut si ducentia somnos
Arente fauce traxerim.

Nous n'avons de cette forme que les deux Odes suivantes :

Mollis inertia cur tantam diffuderit imis.
Nox erat, & cælo fulgebat luna sereno.

Un autre assemblage lyrique du vers X. Pithien est de le faire suivre d'un grand vers Iambique pur, de même nombre de mesures. Nous n'en avons d'Horace que la Piéce que je mets pour exemple, & que j'appelle Pithiambique, en réunissant en un seul mot le nom des deux vers dont elle est composée.

- ∪ ∪ - -	- - - ∪ ∪	- ∪ ∪ - -	- - - ∪ ∪	- ∪ ∪	- -
∪ -	∪ -	∪ -	∪ -	∪ -	∪ -

Altera jam teritur bellis civilibus ætas,
Suis & ipsa Roma viribus ruit.

XI. Le grand & le petit Iambique, tous deux de meſures libres, s'accordent fort bien enſemble pour remplir une Piéce.

⏑ – ⏑ ⏑ – – ⏑ ⏑ – –	⏑ – ⏑ ⏑ ⏑	⏑ ⏑ ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – – – – ⏑ ⏑	⏑ –	⏑ – ⏑ ⏑ – – –	⏑ –
		⏑ – ⏑ ⏑ – – – – ⏑ ⏑	⏑ – ⏑ ⏑ ⏑	⏑ – ⏑ ⏑ – – –	⏑ –

Labuntur altis interim ripis aquæ,
Queruntur in ſylvis aves.

Les Odes qu'Horace nous a laiſſées de cette compoſition ſont

At ô Deorum quidquid in cœlo regit.
Beatus ille qui procul negotiis.
Ibis Liburnis inter alta navium.
Lupis & agnis quanta ſortitò obtigit.
Malâ ſoluta navis exit alite.
Parentis olim ſi quis impia manu.
Quando repoſtum Cæcubum ad feſtas dapes.
Quid immerentes hoſpites vexas, canis.
Quò quò, ſcelеſti, ruitis? aut cur dexteris.

XII. La derniere ſorte de Piéces aſſorties de deux vers, joint le grand Ar-

chiloquien de sept mesures au vers Iambique de cinq mesures & demie. Nous n'en avons qu'une Piéce dont le premier distique servira d'exemple après la table.

- ∪ ∪ - -	- - - ∪ ∪	- ∪ ∪ - -	- ∪ ∪	- ∪	∪ -	- ∪
	∪ - - -	∪ - ∪ ∪ ∪	∪ - - -	∪ -	∪ -	-

Solvitur acris hyems gratâ vice veris & Favonî,
Trahuntque siccas machinæ carinas.

Piéces composées de trois Vers.

Horace nous a laissé quatre Piéces de trois vers, qui ont chacune leurs combinaisons particulieres, & sont seules de leur espéce. XIII.

La premiere est une Ode choraïque, dont chaque couplet renferme un vers choraïque de trois mesures & demie, entre deux autres de trois mesures justes.

- ∪ ∪	- ∪	- ∪	
- ∪	- -	- ∪ ∪	-
- ∪ ∪	- ∪	- ∪	

Lydia, dic, per omnes
Te Deos oro, Sybarin
Cur properes amando.

XIV. La ſeconde Piéce fournit chaque ſtrophe d'un vers Pithien, d'un Iambique de quatre meſures, & d'un petit Archiloquien.

- ∪ ∪ - -	- - - ∪ ∪	- ∪ ∪ - -	- - - ∪ ∪	- ∪ ∪	- -

∪ - - -	∪ -	∪ - - -	∪ -

- ∪ ∪	- ∪ ∪	-

Horrida tempeſtas cœlum contraxit, & imbres
Niveſque deducunt Jovem :
Nunc mare, nunc ſylüæ.

XV. Le petit Archiloquien, mis entre deux Iambiques, l'un de ſix meſures & l'autre de quatre, forme la troiſiéme ſorte de Piéces de trois meſures, dont je choiſis un couplet pour exemple.

∪ - ∪ ∪ ∪ - -	∪ -	∪ - - -	∪ -	∪ - - - ∪ ∪ -	∪ -

- ∪ ∪	- ∪ ∪	-

∪ - - -	∪ -	∪ - - -	∪ -

Unde expedire non amicorum queant
Libera conſilia,
Non contumeliæ graves!

Enfin l'Ode Ioniene eſt la quatriéme & derniere forme de Piéces de trois vers. Ses ſtrophes ſont remplies par deux grands vers Ioniens de ſix meſures, ſuivis d'un petit de trois, comme dans l'exemple que je propoſe. XVI.

∪ ∪ -	- ∪ ∪	- -	∪ ∪ -	- ∪ ∪	- -
∪ ∪ -	- ∪ ∪	- -	∪ ∪ -	- ∪ ∪	- -
			∪ ∪ -	- ∪ ∪	- -

Celer idem per apertum fugientes agitato
Grege cervos jaculari, & catus alto latitantem
Fruticeto excipere aprum.

Piéces compoſées de quatre Vers.

Les Piéces, dont chaque ſtrophe renferme quatre vers, forment le plus grand nombre des Odes d'Horace, & ſe réduiſent auſſi à quatre eſpéces différentes.

Les unes contiennent trois vers Saphiques ſuivis d'un Adonien. XVII.

- ∪	- -	- ∪ ∪	- ∪	- ∪
- ∪	- -	- ∪ ∪	- ∪	- ∪
- ∪	- -	- ∪ ∪	- ∪	- ∪
			- ∪ ∪	- -

Scandit æratas vitiosa naves
Cura, nec turmas equitum relinquit;
Ocior cervis & agente nimbos
Ocior Euro.

Les Odes de cette composition sont.

Dive, quem proles Niobea magnæ.
Est mihi nonum superantis annum.
Faune Nympharum fugientûm amator.
Herculis ritu modò dictus, ô plebs.
Jam satis terris nivis atque diræ.
Impios parræ recinentis omen.
Integer vitæ scelerisque purus.
Martiis cælebs quid agam calendis.
Mercuri facunde nepos Atlantis.
Mercuri, nam te docilis magistro.
Montium custos nemorumque virgo.
Nullus argento color est avaris.
O Venus regina Cnidi Paphique.
Otium Divos rogat impotenti.
Persicos odi, puer, adparatus.
Phœbe, sylvarumque potens Diana.
Pindarum quisquis studet æmulari.
Poscimur. Si quid vacui sub umbrâ.
Quem virum aut heroa lyrâ vel acri.
Rectiùs vives, Licini, neque altum.
Septimi, Gades aditure mecum.

Spiritum

Spiritum Phœbus, mihi Phœbus artem.
Vile potabis modicis Sabinum.

Il y a d'autres Piéces, où l'on met XVIII à la suite de deux petits Asclépiades un Phérécratien & un Glyconique.

– –	– ∪ ∪	– –	∪ ∪ –	∪ –
– –	– ∪ ∪	– –	∪ ∪ –	∪ –
		– –	– ∪ ∪	– –
		– –	– ∪ ∪	– ∪ ∪

Nuper sollicitum quæ mihi tædium,
Nunc desiderium curaque non levis;
Interfusa nitentes
Vites æquora Cycladas.

On ne compte que cinq Piéces de cette sorte dans Horace, sçavoir:

Audivere, Lyce, Dî mea vota, Dî.
Dianam teneræ dicite virgines.
O fons Bandusiæ, splendidior vitro.
O navis, referent in mare te novi.
Quid fles, Asterie, quem tibi candidi.

Trois petits Asclépiades suivis d'un XIX. Glyconique font un mélange dont notre Poëte s'est servi plus d'une fois, pour remplir les couplets de ses Odes.

– –	– ∪ ∪	– –	∪ ∪ –	∪ –
– –	– ∪ ∪	– –	∪ ∪ –	∪ –
– –	– ∪ ∪	– –	∪ ∪ –	∪ –
		– –	– ∪ ∪	– ∪ ∪

Quantò quiſque ſibi plura negaverit,
Ab Dis plura feret. Nil cupientium
Nudus caſtra peto, & tranſfuga divitum
Partes linquere geſtio.

Voici les Piéces qui nous reſtent de cette compoſition :

Divis orte bonis, optime Romulæ.
Jam veris comites quæ mare temperant.
Incluſam Danaën turris ahenea.
Nolis longa feræ bella Numantiæ.
Paſtor quum traheret per freta navibus.
Quis deſiderio ſit pudor aut modus.
Scriberis Vario fortis & hoſtium.

XX. La compoſition lyrique, qui a le plus été du goût d'Horace, eſt celle où deux Alcaïques ſont à la tête d'un Iambique de quatre meſures & demie, & d'un Archiloquien de quatre.

– – / ∪ –	∪ –	– –	∪ ∪ –	∪ –
– – / ∪ –	∪ –	– –	∪ ∪ –	∪ –
– – / ∪ –	∪ –	– –	∪ –	–
– ∪ ∪	– ∪ ∪	– ∪	– ∪	

Damnosa quid non imminuit dies?
Ætas parentum pejor avis tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

Voici les Piéces de cette forme qu'Horace nous a laissées.

Æli, vetusto nobilis ab Lamo.
Æquam memento rebus in arduis.
Angustam, amici, pauperiem pati.
Bacchum in remotis carmina rupibus.
Cælo supinas si tuleris manus.
Cælo tonantem credidimus Jovem.
Cur me querelis exanimas tuis.
Delicta majorum immeritus lues.
Descende cœlo, dic age tibia.
Eheu! fugaces, Posthume, Posthume.
Jam pauca aratro jugera regiæ.
Icci, beatis nunc Arabum invides.
Ille & nefasto te posuit die.
Justum ac tenacem propositi virum.
Motum ex Metello consule civicum.

Musis amicus tristitiam & metus.
Natis in usum lætitiæ scyphis.
Ne forte credas interitura, quæ.
Non semper imbres nubibus hispidos.
Non usitatâ nec tenui ferar.
Nunc est bibendum, nunc pede libero.
Odi profanum vulgus & arceo.
O Diva gratum quæ regis Antium.
O matre pulchrâ filia pulchrior.
O nata mecum Consule Manlio.
O sæpè mecum tempus in ultimum.
Parcus Deorum cultor & infrequens.
Phœbus volentem prælia me loqui.
Quæ cura Patrum, quæve Quiritium.
Qualem ministrum fulminis alitem.
Quid bellicosus Cantaber aut Scythes.
Tyrrhena regum progenies, tibi.
Velox amœnum sæpè Lucretilem.
Vides ut altâ stet nive candidum.
Vixi puellis nuper idoneus.

Un ancien Grammairien, que l'on prétend être Ruffin, nous a laissé une Epigramme Latine, où il a voulu ramasser toutes les formes de vers qui se trouvent dans Horace. J'ai cru devoir la mettre ici pour en marquer les défauts, & je finirai par là ce pe-

tit Traité. Le ſujet de l'Epigramme eſt l'Hiſtoire de Paſiphaé.

Filia Solis
Æſtuat igne novo,
Et per prata juventum
Mentem perdita quæritat.
Non illam thalami pudor arcet,
Non regalis honos, non magni cura mariti.
Optat in formam bovis
Convertier vultus ſuos,
Et Prætidas dicit beatas;
Ioque laudat, non quòd Iſis alta eſt,
Sed quòd juvencæ cornua in frontem levat.
Si quando miſeræ copia ſuppetit,
Brachiis ambit fera colla tauri,
Floreſque vernos cornibus illigat,
Oraque jungere quærit ori.
Audaces animos efficiunt tela Cupidinis,
Illicitiſque gaudent.
Corpus includit tabulis efficiens juvencam,
Et amoris pudibundi malè ſuadis
Obſequitur votis, & procreat (heu nefas!) Bimembrem;
Cecropides juvenis quem perculit fractum manu
Filo reſolvens Cnoſſiæ triſtia tecta domus.

Cruquius & Pithou ont cru rendre un grand ſervice à la République des lettres, de publier cette Piéce ; & M.

Bentlei a fait la dépense de ramasser dans Archiloque, dans Alcée, & dans Sappho, différens vers Grecs détachés, qui répondent à chacun des vers Latins de l'Epigramme. Mais il est aisé de voir, par ce que je viens de dire sur les vers d'Horace, que l'Auteur de cette Piéce, aussi bien que ceux qui nous l'ont transmise, manquoient de critique, & n'étoient pas assez au fait. Le septiéme vers n'est point du tout dans la cadence d'Horace, qui a toujours fourni la seconde mesure de ce vers d'un chorée. Le dix-neuviéme n'est que de quatre pieds & demi, & doit en avoir six, comme je le prouve dans mon Traité de la versification Latine. Il y manque encore un petit Ionien de trois mesures. Enfin le dix-huitiéme, le vingt-uniéme, & le vingt-deuxiéme vers doivent être partagés en deux petits, comme on le verra dans les remarques quand l'occasion s'en présentera.

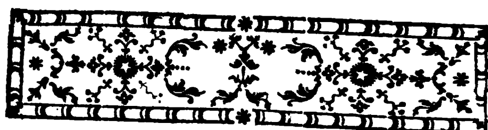


POLYMETRUM SATURNIUM

IN LUDOS SECULARES.

PIÈCE SATURNIENE

SUR LES JEUX SÉCULAIRES.



POLYMETRUM SATURNIUM IN LUDOS SECULARES.

PROLOGUS.

Propositâ argumenti dignitate, Poëta animos ad audiendum comparat.

ODI profanum vulgus, & arceo.
Favete linguis: carmina non priùs
Audita Musarum Sacerdos
Virginibus puerisque canto.

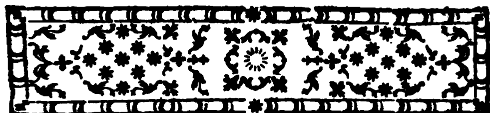
ALTERA PARS.

HYMNUS AD APOLLINEM.

Rogat Apollinem Chorus uterque, ut seculare carmen probet ac tueatur.

DIVE, quem proles Niobæa magnæ
Vindicem linguæ, Tytiosque raptor
Sensit, & Trojæ propè victor altæ
Phthius Achilles,
Cæteris major, tibi miles impar;
Filius quamquam Thetidos marinæ

Vers 10. *quamvis.*



PIÉCE SATURNIENE SUR LES JEUX SÉCULAIRES.

PROLOGUE.

Horace saisit l'attention de ses Auditeurs par la grandeur du sujet qu'il entreprend de traiter.

LOIN d'ici, profane vulgaire. Qu'on donne à mes chants une religieuse attention. Prêtre des Muses, je prononce aux deux Chœurs de jeunes Garçons & de jeunes Filles des vers qui n'ont jamais été entendus.

SECONDE PARTIE.

HYMNE A APOLLON.

Les deux Chœurs, après un long éloge d'Apollon, prient ce Dieu d'accorder sa faveur aux vers qu'ils doivent chanter.

GRAND Dieu, qu'on n'outrage point impunément, vous avez vengé sur les enfans de Niobe les discours d'une mere présomptueuse. Vous avez puni la vaine indiscrétion du ravisseur Tytie. Achille même, l'indomptable Achille, sur le point de réduire Ilion, succomba sous vos coups, & porta la peine de son insolence. CHANT I.

Dardanas turres quateret tremendâ
Cuſpide pugnax.
Ille, mordaci velut icta ferro
Pinus, aut impulſa cupreſſus Euro,
Procidit latè, poſuitque collum in
Pulvere Teucro.
Ille non incluſus equo Minervæ
Sacra mentito, malè feriatos
Troas, & lætam Priami choreis
Falleret aulam;
Sed palam captis gravis, heu nefas! heu!
Neſcios fari pueros Achivis
Ureret flammis, etiam latentes
Matris in alvo:
Ni tuis victus Veneriſque gratæ
Vocibus Divûm pater adnuiſſet
Rebus Æneæ potiore ductos
Alite muros.
Doctor Argeæ fidicen Thaliæ,
Phœbe, qui Xantho lavis amne crines,
Dauniæ defende decus Camenæ,
Levis Agyieu.

Vers 29. *Argivæ.*

Ce Héros au-dessus de tous les autres se trouva trop foible contre vous. Fils de la Déesse des Mers, formidable par les atteintes de sa lance meurtriere, il mit Troie sur le penchant de sa ruine ; mais sa chûte prévint celle de la ville : & tel qu'on voit un grand pin tombé sous le tranchant de la coignée, ou un cyprès déraciné par les vents, tel son corps fut étendu mort sur la poussiere. Jamais ce guerrier n'eût eu la lâcheté de s'enfermer dans les flancs de ce fameux cheval, que l'imposture consacra à Minerve. Trop généreux pour vouloir surprendre les Troiens & la Cour de Priam au milieu de leurs Fêtes & de leurs réjouissances imprudentes, on l'eût vu fondre à force ouverte sur l'ennemi, ne faire de toute la ville qu'un bûcher embrasé ; & ce qu'on ne peut imaginer sans horreur, arracher la vie aux enfans avant qu'ils sçussent parler, que dis-je ? avant même qu'ils eussent vu la lumiere. Vous intercédâtes enfin auprès de Jupiter, pour prévenir ces désastreux excès. Vénus sa fille bien-aimée joignit ses prieres aux vôtres. Le Souverain des Dieux se laissa fléchir, & consentit qu'Enée allât fonder ailleurs une nouvelle Troie sous des auspices plus favorables. Divin Apollon, qui conservez toujours les graces de la beauté, qui aimez à prendre le bain dans les eaux du Xanthe, qui voiez vos Autels élevés jusques dans les Places publiques, qui formâtes les Poëtes de la Grèce par vos sçavantes leçons, agréez les chants d'une Muse Latine, & ne lui refusez pas votre protection.

PARS TERTIA.

Hortantur se mutuò pueri ac puellæ ad celebrandas Apollinis ac Dianæ laudas.

Chorus Puerorum.

DIANAM teneræ dicite virgines.

Chorus Puellarum.

Intonsum, pueri, dicite Cynthium.

Uterque chorus.

Latonamque supremo
Dilectam penitus Jovi.

Chorus Puerorum.

Vos lætam fluviis, & nemorum comâ,
Quæcumque aut gelido prominet Algido,
Nigris aut Erymanthi
Sylvis, aut viridis Gragi.

Chorus Puellarum.

Vos Tempe totidem tollite laudibus,
Natalemque, mares, Delon Apollinis,
Insignemque pharetrâ
Fraternâque humerum lyrâ.

Chorus Puerorum.

Hæc bellum lacrymosum,

Vers 40. *Cragi.* V. 45. *Hic.*

TROISIÉME PARTIE.

La jeunesse distribuée en deux Chœurs s'anime à chanter les louanges d'Apollon & de Diane.

CHOEUR DE JEUNES GARÇONS.

JEUNES filles, consacrez vos chansons à Diane. CHANT II.

CHOEUR DE JEUNES FILLES.

Chantez, jeunes Garçons, chantez l'immortelle jeunesse d'Apollon.

LES DEUX CHOEURS.

Latone mérita de posséder le cœur de Jupiter: réunissons nos voix en sa faveur.

CHOEUR DE JEUNES GARÇONS.

Célébrez la Déesse, qui a pour son appanage les fleuves; & les sombres forêts du froid Algide, du noir Erimanthe, & du Grage verdoiant.

CHOEUR DE JEUNES FILLES.

Et vous, n'oubliez pas les jardins de Thessalie consacrés à Apollon; l'Isle de Délos, où il prit naissance; le carquois, qui brille sur ses épaules; ni la lyre, dont Mercure son frere lui fit présent.

CHOEUR DE JEUNES GARÇONS.

Diane détournera de dessus la tête d'Auguste & de dessus son Peuple les ravages de la guerre.

CHORUS PUELLARUM.

hic miseram famem,
Pestemque

UTERQUE CHORUS.

à populo & principe Cæsare in
Persas atque Britannos
Vestrâ motus aget prece.

PARS QUARTA.

PÆAN

AD APOLLINEM ET DIANAM.

Preces pro Imperii & Imperatoris incolumitate.

UTERQUE CHORUS.

PHOEBE, Sylvarumque potens Diana,
Lucidum cœli decus, ô colendi
Semper & culti, date quæ precamur
Tempore sacro:
Quo Sybillini monuere versus
Virgines lectas puerosque castos
Dis, quibus septem placuere colles,
Dicere carmen.

CHORUS PUERORUM.

Alme sol, curru nitido diem qui
Promis & celas, aliusque & idem
Nasceris, possis nihil urbe Româ
Visere majus.

CHOEUR DE JEUNES FILLES.

Apollon en éloignera les miseres de la famine, & les horreurs de la peste.

LES DEUX CHOEURS.

Tous deux touchés de vos prieres feront passer ces terribles fléaux sur l'Empire des Parthes & sur les Isles Britanniques.

QUATRIÉME PARTIE.

HYMNE

A APOLLON ET A DIANE.

Prieres pour la conservation de l'Empire & de l'Empereur.

LES DEUX CHOEURS.

BRILLANTES lumieres du Ciel, Apollon & Diane, Divinités toujours adorées & toujours adorables, que nos prieres trouvent grace auprès de vous dans ces jours consacrés à la Religion, où par l'ordre des Sibilles deux troupes choisies sur toute la jeunesse Romaine chantent de nouveaux Cantiques à l'honneur des Dieux tutélaires de nos sept collines. CHANT III.

CHOEUR DE JEUNES GARÇONS.

Ame de la Nature, Soleil toujours le même & toujours différent, qui de votre char étincellant répandez la lumiere sur la terre, & la retirez à votre gré, puissiez-vous dans le contour de ce vaste Univers ne rien voir de plus grand que Rome.

CHORUS PUELLARUM.

Rite maturos aperire partus
Lenis Ilithyia, tuere matres,
Sive tu Lucina probas vocari,
Seu Genetyllis:
Diva, producas sobolem; patrumque
Prosperes decreta super jugandis
Feminis, prolisque novæ feraci
Lege marita.

UTERQUE CHORUS.

Certus undenos decies per annos
Orbis ut cantus referatque ludos,
Ter die claro totiesque gratâ
Nocte frequentes.
Vosque veraces cecinisse Parcæ
Quod semel dictum est, stabilisque rerum
Terminus servet, bona jam peractis
Jungite fata.
Fertilis frugum pecorisque Tellus
Spiceâ donet Cererem coronâ:
Nutriant fetus & aquæ salubres
Et Jovis auræ.

CHORUS PUERORUM.

Condito mitis placidusque telo
Supplices audi pueros, Apollo.

Vers 64. *Genitalis.*

CHOEUR DE JEUNES FILLES.

Secourable Déesse, qui délivrez heureusement les femmes enceintes, vous appellerons-nous Ilithie, Lucine, ou Génétyle ? Sous quelque nom que vous vouliez être invoquée, que les meres trouvent toujours en vous une puissante protectrice; multipliez nos Familles, bénissez les décrets du Sénat en faveur des mariages, & faites que la Loi conjugale devienne une source féconde de nouveaux Sujets pour l'État.

LES DEUX CHOEURS.

Que nos neveux en plus grand nombre que nous célébrent à jamais les mêmes jeux de Siécle en Siécle, & chantent des Hymnes pendant trois jours & trois nuits, comme nous le faisons aujourd'hui. Et vous Déesses infernales, dispensatrices de notre vie, qui ne prononcez que les oracles arrêtés une fois par le Destin, oracles dont l'effet est marqué pour tous les tems, ajoutez une longue suite d'heureuses destinées à celles que vous nous avez déja accordées. Que la Terre produise une abondante récolte de fruits, qu'elle fournisse de gras paturages à nos bestiaux, qu'elle ceigne de ses épis dorés le front de la blonde Cérès; enfin que les tendres nourrissons de nos troupeaux ne trouvent que des eaux saines, & ne respirent qu'un air pur.

CHOEUR DE JEUNES GARÇONS.

Apollon, prenez pour de jeunes supplians des sentimens de douceur, serrez vos fléches meurtrieres, & daignez écouter nos vœux.

CHORUS PUELLARUM.

Siderum regina bicornis audi,
Luna, puellas.

UTERQUE CHORUS.

Roma ſi veſtrum eſt opus, Iliæque
Litus Etruſcum tenuere turmæ,
Juſſa pars mutare Lares & urbem
Soſpite curſu:
Cui per ardentem ſine fraude Trojam
Caſtus Æneas patriæ ſuperſtes
Liberum munivit iter, daturus
Plura relictis.
Dî probos mores docili juventæ;
Dî ſenectuti placidæ quietem;
Romulæ genti date remque prolem-
que & decus omne.
Quique vos bobus veneratur albis
Clarus Anchiſæ Veneriſque ſanguis,
Imperet bellante prior, jacentem
Lenis in hoſtem.
Jam mari terrâque manus potentes
Medus, Albanaſque timet ſecures:
Jam Scythæ reſponſa petunt, ſuperbi
Nuper & Indi.
Jam Fides, & Pax, & Honos, Pudorque
Priſcus, & neglecta redire Virtus
Audet; adparetque beata pleno
Copia cornu.

CHOEUR DE JEUNES FILLES.

Reine des Aſtres, qui faites luire au Ciel votre lumineux croiſſant, recevez avec bonté les prieres des jeunes filles.

LES DEUX CHOEURS.

Puiſſantes Divinités, ſi Rome eſt votre ouvrage; ſi c'eſt par vos ordres qu'une partie des Troiens obligée d'abandonner Ilion aborda heureuſement au rivage d'Etrurie; ſi vous voulûtes que le pieux Enée ſurvécût à ſa Patrie, pour ouvrir aux compagnons de ſa fortune un paſſage ſûr à travers les flammes de Troie, & pour les mettre en poſſeſſion d'un Empire plus floriſſant que celui qu'ils venoient de quitter: continuez à leurs deſcendans la même bienveillance; donnez à nos jeunes gens des mœurs réglées, donnez du repos à nos vieillards; donnez à la République des richeſſes, des Sujets & de la gloire. Sur-tout qu'Auguſte, ce divin rejetton de Vénus & d'Anchiſe, qui offre en ce jour ſur vos Autels un ſacrifice de geniſſes blanches, regne long-tems ſur nous, glorieux par ſa fermeté à réduire les Nations rebelles, plus glorieux encore par ſa clémence à épargner les Nations ſoumiſes. Déja les Parthes contraints de révérer l'autorité Romaine craignent d'éprouver la force de ſon bras également rédoutable ſur Terre & ſur Mer. Déja les Scythes, les Indiens même, tout fiers qu'ils étoient il y a peu de tems, attendent nos ordres avec reſpect. Déja la Vertu ſi long-tems négligée, l'Honneur, la Paix, l'antique Pudeur oſent enfin reparoître, & l'Abondance vient répandre ſur nous ſes richeſſes à pleines mains.

CHORUS PUERORUM.

Augur, & fulgente decorus arcu
Phœbus, acceptuſque novem Camenis,
Qui ſalutari levat arte feſſos
Corporis artus,
Si Palatinas videt æquus arces,
Remque Romanam Latiumque felix
Alterum in luſtrum meliuſque ſemper
Proroget ævum.

CHORUS PUELLARUM.

Quæque Aventinum tenet, Algidumque,
Quindecim Diana preces virorum
Curet, & votis puerorum amicas
Adplicet aures.

UTERQUE CHORUS.

Hæc Jovem ſentire, Deoſque cunctos,
Spem bonam certamque domum reporto;
Doctus & Phœbi chorus & Dianæ
Dicere laudes.

EPILOGUS.

AD PUEROS AC PUELLAS.

Admonet Poëta ut ſuperiora carmina rite recitent.

SPIRITUM Phœbus mihi, Phœbus artem
Carminis, nomenque dedit Poëtæ.

CHOEUR DE JEUNES GARÇONS.

Phébus, qui présidez à la divination, qui sçavez manier l'arc avec tant de grace & d'adresse, qui êtes la gloire & l'amour du Parnasse, & dont les hommes éprouvent le secours infaillible dans leurs maladies, si vous voiez avec complaisance le Temple qui vous est consacré sur le mont Palatin, faites passer d'âge en âge la prospérité de l'Empire jusqu'à nos derniers neveux ; & s'il est possible, ajoutez toujours un nouveau surcroît à sa grandeur.

CHOEUR DE JEUNES FILLES.

Et vous, Diane, qu'on adore sur l'Aventin & sur l'Algide, écoutez les prieres que vous font les Prêtres des Sibilles, & ne rejettez pas les vœux de cette jeunesse choisie qui les accompagne.

LES DEUX CHOEURS.

Députés au nom de la République, pour chanter à deux Chœurs les louanges d'Apollon & de Diane, nous sentons qu'on nous exauce, & nous remportons dans nos Familles une espérance également douce & assurée que Jupiter & tous les Dieux sont disposés à nous accorder les graces que nous leur avons demandées.

EPILOGUE.

AUX JEUNES GARÇONS ET AUX JEUNES FILLES.

Horace les exhorte à bien chanter les Hymnes précédentes.

PHÉBUS a toute la gloire de mes chansons. Le génie Poëtique, l'art de bien tourner un

Virginum primæ puerique claris
    Patribus orti,
Deliæ tutela Deæ, fugaces
Lyncas & cervos cohibentis arcu,
Lesbium servate pedem meique
    Pollicis ictum ;
Rite Latonæ puerum canentes,
Rite crescentem face noctilucam,
Prosperam frugum, celeremque pronos
    Volvere menses.
Nupta jam dices : ego Dis amicum,
Seculo festas referente luces,
Reddidi carmen, docilis modorum
    Vatis Horatî.

REMARQUES.

C'Est ici sans contredit un des plus riches morceaux de la Poësie lyrique, & l'on peut dire qu'il ne nous est rien resté de si précieux dans les cinq livres des Odes d'Horace. Il fut glorieux à ce Poëte d'avoir été choisi par Auguste pour chanter les Jeux Séculaires. Sa Piéce est de plus un monument curieux & unique des Cérémonies qui s'observoient dans cette Fête. Enfin c'est le premier exemple que nous aions d'une composition lyrique, aussi ancienne qu'elle est peu connue. La lecture du Poëme, dans la forme où je le présente, suffit pour faire juger qu'Horace n'est point au-dessous de la dignité de son sujet, & qu'il en a rempli toute l'étendue. On

vers, la Renommée qui m'honore de la qualité de Poëte, tout me vient de lui. Vous donc jeune Noblesse chérie de Diane, dont les flèches arrêtent la fuite rapide des lynx & des cerfs, observez avec soin la cadence de ces vers à qui Sappho laissa son nom, & accordez vos voix aux accens de ma lyre. Chantez avec les cérémonies ordinaires le fils de Latone. Chantez aussi cette Déesse, qui porte la fécondité dans le sein de la Terre, qui allume au Ciel le flambeau de la nuit, & régle le cours des Mois par l'inégalité même de sa lumiere. Bien-tôt engagées dans les liens du mariage, vous rappellerez ce jour avec plaisir. J'eus l'honneur, direz-vous, de chanter aux jeux Séculaires les Hymnes qu'Horace composa pour cette Fête, & ses vers ne déplurent pas aux Dieux.

---

se confirmera dans ce jugement par la lecture des Remarques suivantes ; & l'on conviendra sans peine, avec un sçavant Critique, que l'Antiquité ne nous a rien laissé de plus achevé.

L'occasion pour laquelle Horace composa ce Poëme, étoit sur-tout remarquable par la solemnité de trois grandes Fêtes, qui après avoir été distinguées dans leur institution, se réunirent peu à peu, pour n'en former plus qu'une, qui duroit trois jours & trois nuits de suite. On les appelloit *ludi Terentini*, *ludi Seculares*, & *ludi Apollinares*.

Dans les premiers tems de Rome, c'est-à-dire sous les Rois, un certain Valésus Valésius, qui vivoit à la campagne dans une terre du païs des Sabins proche du village d'Erète,

eut deux fils & une fille qui furent frappés de la peste. Il reçut, dit-on, ordre de ses Dieux domestiques de descendre le Tibre avec ses enfans jusqu'à un lieu nommé *Terentum*, qui étoit au bout du champ de Mars, & de leur y faire boire de l'eau qu'il feroit chauffer sur l'Autel de Pluton & de Proserpine. Les enfans en aiant bu, se trouverent parfaitement guéris. Le pere, en action de graces, offrit au même endroit des sacrifices, célébra des jeux, & dressa aux Dieux des lits de parade (*lectisternia*) pendant trois nuits; & pour porter dans son nom même le souvenir d'un événement si singulier, il s'appella dans la suite Manius Valérius Térentinus; Manius à cause des Divinités infernales à qui il avoit sacrifié; Valérius du verbe *valere*, parce que ses enfans avoient été rétablis en santé; & Térentinus du lieu où cela s'étoit passé. En 245, c'est-à-dire, l'année d'après que les Rois furent chassés de Rome, une peste violente accompagnée de plusieurs prodiges, aiant jetté la consternation dans la ville, Publius Valérius Publicola * fit sur le même Autel des sacrifices à Pluton & à Proserpine, & la contagion cessa. Soixante ans après, c'est-à-dire en 305, on réitéra les mêmes sacrifices par ordre des Prêtres des Sibilles, en y ajoutant les cérémonies prescrites par les livres Sibillins; & alors il fut réglé que ces Fêtes se feroient toujours dans la suite à la fin de chaque Siécle, ce qui leur fit donner le nom de Jeux Séculaires. Ce ne fut que long-tems après, c'est-à-dire pendant la seconde guerre de Carthage, qu'on institua les Jeux Apollinaires en l'honneur

* Valere Maxime, l. 2, ch. 5.

d'Apollon

d'Apollon & de Latône. On les célébroit tous les ans ; mais ils n'étoient point distingués des Jeux Séculaires, l'année qu'on représentoit ceux-ci.

L'appareil de ces Jeux étoit fort considérable. On envoioit par les Provinces des Hérauts, pour inviter tout le monde à la célébration d'une Fête qu'ils n'avoient jamais vue, & qu'ils ne reverroient jamais. On distribuoit au peuple certaines graines, & certaines choses lustrales ou expiatoires. On sacrifioit la nuit à Pluton, à Proserpine, aux Parques, aux Ilithyes, à la Terre ; & le jour à Jupiter, à Junon, à Apollon, à Latône, à Diane & aux Génies. On faisoit des veillées & des supplications. On plaçoit les statues des Dieux sur des coussins, où on leur servoit les mets les plus exquis. Enfin pendant les trois jours que duroit la Fête, on chantoit trois Cantiques différens, comme l'assure Zosime, & l'on donnoit au peuple divers spectacles. La scène de la Fête changeoit chaque jour ; le premier jour on s'assembloit dans le champ de Mars, le second au Capitole, & le troisiéme sur le mont Palatin.

Les premiers Jeux Séculaires furent représentés en 245, les seconds en 305, les troisiémes en 505, les quatriémes en 605, & les cinquiémes, qui furent ceux d'Auguste, en 737. Si l'on veut avoir encore quelque chose de plus précis sur ces derniers, on peut conjecturer par le soixante-neuviéme vers, que cette Piéce fut faite sur la fin d'Avril, où l'on faisoit des prieres à Palès pour la conservation des troupeaux ; à moins que l'on n'aime mieux la reculer jusqu'aux approches

de la moisson, qui étoit le tems marqué pour la célébration de ces Jeux, ainsi que nous l'apprenons de Zosime. Mais à quelque Saison que l'on se détermine, il paroît par les vers quatre-vingt-trois, & cent trente-quatre, que la Lune étoit alors dans son croissant.

J'ai dit que la Piéce d'Horace est la plus ancienne qui nous reste sur les Jeux Séculaires; du moins c'est la plus complette. Celle que nous avons de Catulle, & qui commence par ces mots, *Dianæ sumus in fide*, fut faite apparemment pour quelque Fête particuliére d'Apollon & de Diane : ou, si c'est une Piéce Séculaire, ce n'est qu'un des trois Chants qui entroient dans la composition du Poëme. Peut-être Catulle l'avoit-il faite pour être chantée en 705 : mais ce Poëte mourut un an ou deux devant; & l'on manqua de représenter les Jeux, soit par la négligence des Pontifes, soit à cause de la guerre civile qui éclata cette année-là entre César & Pompée. On avoit déja manqué une fois ces Jeux en 405, pour quelque raison semblable.

POLYMETRUM SATURNIUM.] J'ai montré fort au long dans mon Traité de la versification Latine, que les Romains avoient pris des Grecs certaines Piéces lyriques composées de plusieurs parties, dont chacune renfermoit une combinaison particuliere de mesures, & qui étant détachées du tout, pouvoient former séparément autant de petites Odes. Le Poëme Séculaire d'Horace est la plus ancienne Piéce que nous aïons de toutes celles où les Latins ont emploié la même composition; mais elle n'est pas la seule. Claudien, Térentien Maure, Ausone & Mar-

tien Capelle, nous en fournissent plusieurs autres, qui ont servi de modéles à quelques Poëtes modernes, comme je le remarque ailleurs. Celle de Claudien est sur le mariage d'Honorius, & commence par ce vers, *Princeps corusco sidere pulchrior.* Il ne faut pas confondre ces polymètres avec les pammètres, qui étoient une espéce de Poësie fort semblable à nos Piéces Françoises de vers irréguliers, où l'on emploioit des vers de toute sorte de grandeur, sans aucun retour régulier, & sans aucune combinaison uniforme. Ces vers s'appelloient Saturniens, d'une ancienne ville de Toscane, nommée *Saturnia*, comme on peut le voir dans l'ouvrage dont je viens de parler.

Vers 1. ODI PROFANUM VULGUS.] Ce quatrain est magnifique, & fait un bel effet à la tête de cette Piéce. Le Poëte y prend le ton d'un homme inspiré. Il ne pouvoit proposer son sujet d'une maniere plus noble, ni plus capable d'imprimer du respect. Au commencement des sacrifices, on avoit coutume d'écarter ceux qui n'étoient point initiés aux misteres. *Profanus* vient de *pro* & de *fanum*, & signifie qui est exclus du Temple, qui demeure à la porte du Temple, *pro fano positus*.

2. *Favete linguis.*] Ces paroles sont encore empruntées de la Religion, & peuvent avoir trois sens différens, qui conviennent tous trois à cet endroit. Dans le premier sens, elles exigent des assistans un silence religieux : *favere*, dit Festus, *pro silere usi sunt*. Dans le second, elles avertissent de ne rien dire qui puisse troubler le sacrifice, ni mettre obstacle à l'effet

des prieres : *abstinere à verbis duris, malis, ominosis.* Et dans le troisiéme sens, elles invitent l'assemblée à dire des paroles favorables, à s'unir aux vœux des Prêtres qui offroient le sacrifice, du Prince & des Magistrats qui y présidoient, & des enfans qui devoient chanter les Cantiques. Térence a dit de même, *bona verba quæso*, pour *bene ominare* ; & les Poëtes sont pleins de semblables expressions.

Carmina non priùs audita.] Cela est vrai à la lettre en quelque sens qu'on le prenne. Il y avoit cent trente-deux ans qu'on n'avoit représenté de Jeux Séculaires, & par conséquent personne de ceux qui étoient alors en vie, n'avoit entendu chanter de Poëme dans une pareille cérémonie.

4. *Virginibus puerisque.*] Les Poëmes Séculaires étoient chantés par cinquante-quatre jeunes gens, que l'on partageoit en deux Chœurs, dont l'un étoit formé par vingt-sept garçons, & l'autre par autant de filles. *Ter novem illustres pueri*, dit Zosime, *cum totidem virginibus, hymnos & Pæanas canunt.* Tel étoit l'ordre prescrit par l'Oracle : *cantantesque Latini Pæanas cum pueris puellisque in æde versentur immortalium ; seorsum autem puellæ ipsæ chorum habeant, & seorsum puerorum masculus ordo.*

Ce premier quatrain porte des caracteres sensibles, qui justifient clairement la liberté que j'ai prise de le mettre à la tête du Poëme Séculaire. Le Poëte commence par deux formules de Religion, *odi profanum vulgus*, & *favete linguis.* Un pareil début ne pouvoit avoir pour objet, qu'une cérémonie importante & consacrée au culte des Dieux. Il dit

qu'il va prononcer des vers aux deux Chœurs de jeunes garçons & de jeunes filles, *virginibus puerisque*; & il ajoute que ces vers n'ont jamais été entendus de personne, *carmina non priùs audita*. Pouvoit-il désigner le Poëme Séculaire d'une maniere plus marquée ? Pour quelle autre occasion pouvoit-il dire sérieusement qu'on n'avoit jamais entendu les vers qu'il alloit prononcer ? Monsieur Dacier ne peut s'empêcher de convenir qu'Horace parle ici de son Poëme Séculaire. Il se met ensuite à la torture pour ajuster ces quatre vers à l'Ode, *Regum timendorum*; mais après toutes les explications forcées qu'il tâche de leur donner pour cela, il se trouve contraint d'avouer, que ce quatrain n'est qu'une espéce de Préface générale, qui n'a aucun rapport particulier avec l'Ode, & qu'il faut l'en détacher en laissant quelque espace entre deux. Enfin il me paroît ridicule qu'Horace adresse la parole à des enfans, pour leur débiter des maximes de morale beaucoup au-dessus de leur portée; pendant qu'il exclut de ses instructions les personnes plus avancées en âge, qui se trouvoient les seules en état d'en profiter. Tout cela prouve que Scaliger a eu raison de dire que cette strophe étoit entiérement hors d'œuvre. Si on ne lui a pas trouvé jusqu'ici sa véritable place, ce n'est pas la faute d'Horace; c'est uniquement l'effet du dérangement, où, manque de critique, on nous a transmis les ouvrages de cet excellent Poëte, comme je l'ai dit dans la Préface.

5. DIVE.] Après la proposition du sujet, l'usage des Poëtes est de mettre l'invocation

de quelque Divinité. C'est ce qui forme la seconde partie de ce Poëme. Horace ne pouvoit mieux s'adresser qu'à Apollon, dans le Temple de qui se faisoit la plus grande solemnité des Jeux Séculaires; & tout cela en vue de faire sa Cour à Auguste, qui faisoit profession d'honorer particuliérement ce Dieu, qui lui fit ériger un Temple sur le rivage d'Actium, & qui lui en avoit dédié un autre depuis quelques années dans son propre Palais. Ce morceau est d'une belle Poësie. Il y a apparence qu'il fut chanté par les deux Chœurs ensemble, le premier jour de la Fête dans le champ de Mars. On trouve ici une hardiesse lyrique, qui tient beaucoup de l'enthousiasme. Après ce mot *Dive*, la construction directe demande qu'on aille chercher le dernier quatrain *doctor Argeæ*, &c. Tout ce qui est entre deux n'est qu'une parenthèse de vingt quatre vers. L'idée de Troie & d'Achille a jetté le Poëte dans un écart, qui ne seroit pas excusable, s'il ne l'avoit fait exprès, pour flatter un Prince, qui tiroit son origine des Troiens. Il rebat encore la même chose pour la même raison dans la quatriéme partie. Les Interprétes, dit M. Dacier, ont cru que c'étoit ici un Poëme Séculaire : mais ils se sont trompés très assurément; & ils n'auroient pas fait cette faute, s'ils s'étoient souvenus que le Poëte ne parle jamais dans le Poëme Séculaire. Malgré cette décision si affirmative de M. Dacier, je n'ai pu me dispenser de me ranger du parti qu'il condamne, parce que je me suis apperçu que la faute étoit très-assurément de son côté, & nullement du côté des Interprétes. Ce qui l'a

trompé, c'est qu'il a cru que le Poëte parloit ici en son nom, & que cette seconde partie ne faisoit qu'une Ode avec les quatre strophes dont j'ai formé l'épilogue de ce Poëme. On verra bientôt que ces deux morceaux doivent être séparés, & celui-ci ne renferme rien qui ne puisse être mis dans la bouche des deux Chœurs. Le Poëte ne parle point dans tout ce Poëme, qu'à l'exorde & à la conclusion. Tout ce qui est entre deux fut chanté par les enfans, qui parlent toujours en leur nom, sans que le Poëte y paroisse nulle part.

Proles Niobæa, &c.] Niobé fut fille de Tantale & d'Eurianasse, femme d'Amphion, & mere de plusieurs enfans. Leur nombre & leur beauté fut l'occasion de sa perte. Elle osa se préférer à Latône, qui n'en avoit eu que deux. La Déesse eut recours à Apollon & à Diane, qui tuerent tous les enfans de Niobé. Cette mere infortunée fit paroître autant de foiblesse dans son malheur, qu'elle avoit eu d'arrogance dans la bonne fortune. Outrée de douleur, elle fondit en larmes, & obtint enfin des Dieux d'être changée en rocher. *Magna lingua* est ici une langue superbe. Les Latins disoient de même, *magna loqui*, pour *arroganter & superbè loqui*. Tibulle

Magna loquor : sed magnificè mihi magna loquuto
Excutiunt clausæ fortia verba fores.

Je parlerai ailleurs de la mort de Tytie & d'Achille. L'un voulut enlever Latône, & l'autre parla insolemment à Apollon. Virgile, au cinquante-septiéme vers du livre 6 de l'Enéide, dit qu'Apollon conduisit la flèche de Paris dont Achille fut percé. J'ai remplacé

Phthius, qui est une épithéte inutile, par une autre qui caractérise le Héros.

8. *Phthius Achilles.*] *Phthius* est pour *Thessalus*. La Phthiotide étoit une Province de Thessalie ; c'est maintenant une partie de la Janna, qui borde au Sud le golfe de Volo. Achille mit Troie à deux doigts de sa perte par la mort d'Hector, le plus brave Général qu'eussent les Troiens.

10. *Quamquam.*] Telle est la leçon des meilleurs manuscrits, que M. Cuningam a rappellée dans le texte. *Quamquam habent meliores codices*, dit Vander Béken.

17. *Ille non inclusus equo.*] Cet éloge d'Achille est tout-à-fait dans son caractere, & passe tout ce qu'on a dit à sa louange.

20. *Falleret aulam.*] *Falleret* est pour *fefellisset*. Ces changemens sont assez ordinaires aux Poëtes.

27. *Rebus Æneæ*, &c.] C'est où Horace en vouloit venir, pour flatter Auguste & les Romains.

29. *Argeæ.*] J'ai encore suivi M. Cuningam dans cette correction, la meilleure des trois qu'on a proposées. Les Copistes & les Editeurs l'ont apparemment défigurée, les uns en *Argivæ*, & les autres en *argutæ*, dont le dernier convient le moins en cet endroit. Horace a déja dit ailleurs, *Tibur Argeo positum colono*; & Ovide, *Tiburis Argei spumifer arva rigas.* Am. 3. 6. 46. Le Poëte réunit ici la Muse Grecque & la Muse Latine, parce qu'aux Jeux Séculaires on chantoit des vers dans ces deux Langues, comme Zosime l'a expressément remarqué : *Hymnos & Pæanas Græcâ Romanâque linguâ canunt.* Nous n'avons point les Hymnes

Grecques qui furent chantées alors. Je soupçonnerois volontiers que ce ne fut qu'une traduction de celles-ci, qui fut faite par Horace lui-même, ou par quelque habile Grec qui se trouva à Rome, comme il y en avoit toujours un assez bon nombre.

30. *Xantho lavis amne crines.*] Le Xanthe dont il s'agit ici, n'est pas le Xanthe ou le Scamandre de la Troade, mais un fleuve de la Lycie, qui descendoit du mont Cadmus, & tomboit dans la mer de Pamphilie à quatre petites lieues au-dessous d'une ville de son nom. Apollon étoit particuliérement adoré dans ce dernier païs; il y avoit même un Oracle célébre dans la ville de Patare à l'embouchure du fleuve.

31. *Dauniæ Camenæ.*] Horace désigne ses vers par son païs, comme il a dit ailleurs, *Ceæ Camenæ* pour les Poësies de Simonide, *Teia Musa* pour celles d'Anacréon, & *Calabræ Pierides* pour celles d'Ennius.

32. *Levis Agyieu.*] Macrobe nous apprend la raison de ce surnom, qui fut donné à Apollon du mot Grec AGYIA, qui signifie les rues des villes, parce que ce Dieu y avoit des Autels & des statues; comme Diane en avoit dans les carrefours, où elle étoit honorée sous le nom de *Trivia.* L'épithéte *levis* convient particuliérement à Apollon, qui étoit représenté sans barbe, pour marquer sa beauté & sa jeunesse.

33. DIANAM TENERÆ, &c.] Cette troisiéme partie du Poëme fut chantée le second jour au Capitole. Elle est d'un caractere différent de la seconde & de la quatriéme, & elle ne laisse pas d'avoir ses beautés. Les cons-

tructions en sont naturelles, le style léger, & les idées champêtres. C'est un effet du bon goût de notre Poëte, d'avoir sçu mettre cette varieté dans ces trois Chants consécutifs. Celui-ci paroît n'être qu'une préparation au suivant; mais au fond c'est un panégyrique d'Apollon, de Diane & de Latône. J'ose dire que tous les Commentateurs sont ici pour moi. Les uns disent que cette Piéce fut faite pour les Jeux Séculaires, & les autres pour les Jeux Apollinaires. Ils ont tous raison, & ils sont tous d'accord en croiant se contredire; puisque ces deux Jeux ne composoient qu'une même Fête l'année Séculaire, comme je l'ai déja dit. Quelques-uns cependant se sont trompés, en croiant que le Poëte invite lui-même les enfans à chanter l'Hymne suivante. Un des derniers Interprétes* a fort bien vu que ces vers ont dû être chantés alternativement par les deux Chœurs. Je ne suis cependant pas d'accord avec lui pour l'arrangement qu'il donne aux trois Odes, ni pour le tems où il prétend qu'elles furent chantées. Horace ne dit rien qui favorise son sentiment, & Zosime donne à entendre le contraire.

34. *Intonsum.*] Les Anciens donnoient toujours de longs cheveux à Apollon aussi bien qu'à Bacchus. Ainsi *intonsus* n'est pas tout-à-fait la même chose que *levis* du trente-deuxiéme vers. L'un & l'autre marquoient la jeunesse d'Apollon, mais d'une maniere différente. Ovide dit de ce Dieu, *tibi inconsumta juventus, tu puer æternus.*

35. *Latonam.*] Manchinelli a cru qu'on ne parloit point de Latône dans le Poëme Sé-

* Jean du Hamel.

culaire ; mais ce Commentateur eſt contredit par Macrobe & par Zoſime. Le premier parlant de ces Jeux, dit après Tite Live ; *Apollini ſacrum fiebat bove aurato & capris duabus auratis, item Latonæ bove feminâ auratâ* : & l'autre met Latône au nombre des Divinités que l'on honoroit à cette Fête ; *his autem Diis rem ſacram faciunt, videlicet Jovi, Junoni, Apollini, Latonæ, Dianæ*, &c. Latône avoit part aux Jeux Apollinaires, & ces Jeux entroient dans les Jeux Séculaires.

39. *Erymanthi.*]. Le Poëte nomme trois montagnes, l'Algide, l'Erimanthe, & le Grage. J'ai parlé ailleurs de la premiere. La ſeconde étoit dans l'Arcadie, & la derniere dans la Lycie.

40. *Sylvis.*] Ce mot m'a toujours fait de la peine à cauſe de *nemorum*, qui ſe trouve dans la même phraſe & ſignifie la même choſe. *Quæcunque coma nemorum in ſylvis prominet*, eſt un pléonaſme indigne d'Horace. Je ſoupçonnerois volontiers qu'il y a faute à *nemorum*, ou plutôt à *ſylvis* ; & je remplacerois ce dernier mot par *arvis*, ou par quelqu'autre mot encore plus convenable. Mais je me contente de faire ſentir la difficulté, dont je remets la déciſion au jugement des Critiques. Je lis dans ce vers *Gragi* au lieu de *Cragi* ; & je ne le fais qu'après M. Baxter, ſur l'autorité de l'ancien Scholiaſte & de tous les manuſcrits, au rapport de Vander Beken.

41. *Tempe.*] Horace ne dit point quel rapport les vallées de Tempé ont avec Apollon, parce qu'il ſuppoſe ce que dit la Fable, que ce Dieu, après avoir tué le ſerpent Pithon,

se retira en Thessalie, où il se purifia par des expiations, se couronna de laurier, & dressa un Autel. Je parlerai de Tempé sur les Odes *Laudabunt alii*, & *Odi profanum*.

42. *Natalem Delon Apollinis.*] Il faut prendre ceci dans le sentiment d'Orphée & d'Homere, qui font naître Apollon dans l'Isle de Délos, & Diane dans l'Isle d'Ortygie. Ces deux Isles voisines sont les Sdiles d'aujourd'hui ; & on les distingue, en appellant la premiere la petite Sdile, & l'autre la grande Sdile.

44. *Fraternâ lyrâ.*] Nous verrons ailleurs que Mercure fut l'inventeur de la lyre. Il en fit présent à Apollon son frere, qui lui donna le caducée en échange.

45. *Hæc bellum*, &c.] Cette correction a été proposée par Monsieur Bentlei ; & il suffit de suivre la pensée d'Horace pour en voir la nécessité. C'est une observation que l'on peut faire dans cette Piéce & dans la suivante, que la troupe des jeunes garçons ne parle jamais seule, que celle des jeunes filles ne fasse la même chose immédiatement après. Or, si l'on donne ce dernier quatrain aux premiers, il ne restera plus rien à dire aux autres ; & le seul moien de les accorder, c'est de leur faire dire conjointement la clôture de cette petite Piéce. J'ajoute qu'Horace ne réunit jamais les deux Chœurs, que pour chanter en commun les louanges d'Apollon & de Diane, ou de Latône qui les intéresse l'un & l'autre, ou pour parler de choses qui n'ont aucun rapport particulier aux deux premiers. Puis donc que les Chœurs

doivent être ici réunis, il faut conséquemment qu'Apollon & Diane aient chacun leur part à ces quatre derniers vers. Enfin il est contre toute vraisemblance que le Poëte, après avoir vanté dans les trois strophes précédentes les attributs de ces deux Divinités, donne tout d'un coup l'exclusion à Diane, & ne parle que de la puissance d'Apollon, & des prieres qu'on lui doit adresser. En mettant *hæc* au commencement de cette strophe au lieu de *hic*, c'est-à-dire en changeant seulement une lettre, tout se trouve dans l'ordre; les bienséances sont observées, & l'on ne donne aucune atteinte à la régularité des Chœurs.

46. *A populo & principe Cæsare*, &c.] Les deux Chœurs se réunissent ici, & se félicitent par avance sur l'heureux succès qu'ils ont sujet d'espérer de leurs prieres. Cette confiance augmente dans la suite, comme nous le verrons au cent vingt-uniéme vers. *Motus aget* ne tombe grammaticalement que sur Apollon; mais il s'étend aussi à Diane pour le sens. Nous avons déja remarqué plusieurs exemples semblables. Le Poëte attribue à Diane le pouvoir d'éloigner les guerres, & il ne le fait qu'après Callimaque, au vers cent trente-trois de l'Hymne qu'il a composée en l'honneur de cette Déesse.

47. *In Persas atque Britannos.*] C'est-à-dire bien loin de l'Italie. Ces deux peuples marquent les deux extrémités de l'Empire vers l'Orient & vers l'Occident.

PÆAN.] Il paroît, par ce que nous avons rapporté de Zosime, que, parmi les Chants Séculaires, il devoit y avoir *Hymni & Pæanes*,

Ces deux Piéces ne différoient que par le ſtyle, qui devoit être plus relevé & plus pompeux dans la ſeconde que dans la premiere. D'où vient que j'ai donné le nom d'Hymne au premier Chant, & que j'ai réſervé celui de *Pæan* pour le troiſiéme. Scaliger appelle fort bien cette derniere eſpéce de Poëme, *carmen* EPIPOMPEUTICON. Le nom de *Pæan* lui fut donné d'une aventure qu'Athénée nous a conſervée, ſur le rapport de Cléarque de Soles diſciple d'Ariſtote. Il dit donc que Latône étant partie de l'Iſle d'Eubée avec ſes deux enfans Apollon & Diane, paſſa auprès de l'antre où ſe retiroit le ſerpent Pithon; que le monſtre étant ſorti pour les aſſaillir, elle prit Diane entre ſes bras, & cria à Apollon IE PAI, frappe, mon fils; & que les Nymphes de la contrée, pour encourager le Dieu, crierent à l'imitation de Latône, IE PAI, IE PAIEEOON, ce qui ſervit enſuite de refrein à toutes les chanſons qu'on fit en l'honneur d'Apollon.

49. PHOEBE SYLVARUM, &c.] Le dernier jour de la Fête on alloit au Temple d'Apollon Palatin. Les deux Chœurs s'y rendirent pour chanter cette quatriéme partie, qui termine proprement le Poëme Séculaire. Il ſemble qu'Horace ait réſervé pour ce morceau tout ce qu'il avoit de plus beau à dire. L'érudition, l'abondance, la délicateſſe, en un mot, tout ce qui peut faire le prix d'une Piéce de Poëſie, s'y trouve réuni. Je remarque encore en général quatre attentions du Poëte à varier ſes Chants. Il conſacre le premier à Apollon tout ſeul, dans

le second il lui associe Diane & Latóne, & il ajoute dans le troisiéme les autres Divinités qui avoient part à cette Fête. Il s'est servi dans le premier & dans le troisiéme de la même composition de vers, parce qu'ils sont fort chantans; mais il a eu soin d'insérer entre deux un morceau d'une composition tout-à-fait différente, pour éviter une uniformité ennuieuse. La maniere de les chanter n'est pas non plus la même. Dans le premier, les deux Chœurs chantent toujours ensemble; dans les autres, tantôt ils se partagent, & tantôt ils se réunissent; mais avec cette différence, que les deux Chœurs chantent ensemble au commencement du troisiéme, & séparément au commencement du second. Enfin la variété est observée jusques dans le genre des Piéces. La premiere & la derniere sont des Hymnes; mais elles sont détachées par une autre Piéce, qui n'est précisément qu'une Ode, & même les deux Hymnes sont d'un nom & d'un caractere différent.

53. *Sybillini versus.*] La premiere femme qui s'avisa de prononcer des Oracles à Delphes, s'appelloit *Sybilla*. Elle eut pour pere Jupiter, au rapport de Pausanias, & pour mere Lamia fille de Neptune; & elle vivoit fort long-tems avant le Siége de Troie. De-là toutes les femmes qui se distinguerent par le même talent, furent appellées Sybilles. Il n'est pas possible d'en fixer le nombre, à cause de la diversité avec laquelle les Auteurs en ont parlé. L'opinion la plus commune est qu'il y en avoit dix, du moins ces dix sont les plus fameuses. Les prétendus livres ou Oracles des Sybilles passent à

présent pour supposés. Cicéron jugeoit ainsi de ceux que l'on avoit de son tems, quand il écrivoit au second livre de la Divination: *Callidè, qui illa composuit, perfecit ut quodcunque accidisset prædictum videretur, hominum & temporum definitione sublatâ. Adhibuit etiam latebram obscuritatis, ut iidem versus aliàs in aliam rem posse adcommodari viderentur.* Les Critiques qui ont examiné dans quel tems peuvent avoir été forgés ceux de ces livres qui sont venus jusqu'à nous, croient que c'est un ouvrage du second Siécle, & peu de gens sensés voudroient aujourd'hui en soutenir l'autenticité. L'Oracle qu'on attribue à la Sybille de Cumes, ordonnoit aux Romains de faire aux Dieux des sacrifices chaque année Séculaire, & leur promettoit l'Empire de l'Univers, tant qu'ils observeroient cette coutume. Cet Oracle se trouve au second livre de Zosime, Auteur du quatriéme ou cinquiéme Siécle.

54. *Virgines lectas*, &c.] Les deux épithétes *lectus* & *castus*, doivent être communes aux deux Chœurs: mais le Poëte les a partagées; il s'est contenté de joindre *castus* avec *puer*, parce que la signification en est renfermée dans *virgo*. Les enfans qui chantoient le Poëme Séculaire devoient être, non seulement d'une qualité distinguée, mais il falloit encore qu'ils fussent *patrimi* & *matrimi*, c'est-à-dire, qu'ils eussent tous leurs pere & mere en vie, & de plus qu'ils fussent nés d'un mariage contracté avec cette cérémonie que les Latins appelloient *confarreatio*. Elle consistoit, en ce que le Prêtre présentoit aux Dieux un gâteau de froment,

qu'il

qu'il émioit ensuite sur la victime. Ce mariage étoit indissoluble.

55. *Septem colles.*] Ces sept anciennes collines de Rome sont, le mont Quirinal, le mont Viminal, le mont Capitolin, le mont Esquilin, le mont Palatin, le mont Célius, & le mont Aventin. On en ajouta ensuite cinq autres, sçavoir, *collis hortulorum*, *mons Citorius*, *mons Testaceus*, le Vatican & le Janicule. De ces douze montagnes, les deux dernieres sont séparées des autres par le Tibre.

57. *Alme sol.*] C'étoit un usage superstitieux dans les Hymnes, de donner aux Dieux différens noms, de peur d'ometrre celui qui leur étoit le plus agréable. Dans cette Piéce, les jeunes garçons appellent le fils de Latône, *Phœbe*, *Alme Sol*, *Apollo*, *augur*, *decorus arcu*, *acceptus novem Camenis*; & les jeunes filles nomment la sœur de ce Dieu, *Ilithyia*, *Lucina*, *Genetyllis*, *siderum regina*, *Diana* & *Luna*. Cette strophe n'est pas la moins à priser de tout le Poëme. Ce Soleil toujours le même & toujours différent, est un tour noble & ingénieux, pour marquer cette vicissitude inégale de jours produite par le lever constant de cet Astre; & le souhait que le Poëte forme pour la grandeur de Rome, ne laisse rien à désirer au de-là. Aussi l'on peut dire que ce quatrain renferme comme la proposition générale, qui se développe dans les vers suivans.

62. *Ilithyia.*] L'Oracle de la Sybille parle des Ilithyes; *post hæc Ilithyias placato puerperas hostiis.* Suidas fait aussi mention de plusieurs Génétylles, *Genetyllidas Dianæ comites dicunt;*

partuum præsides. Enfin les Anciens ont aussi reconnu plus d'une Lucine ; *Parcis & Lucinis*, dit Zosime. Ces trois noms signifioient la même fonction, & étoient communs à toutes les Déesses qui présidoient aux enfantemens. Ici ils sont attribués particuliérement à Diane, qui en avoit comme la souveraine intendance. Le second est Latin, & vient de *lux*: les deux autres sont Grecs ; *Ilithyia* vient d'ELEUTHEIN, *venire, oriri*; & *Genetyllis* de GENESIS, *nativitas.*

64. *Genetyllis.*] Frédéric Morel s'est servi de ce mot dans la traduction Grecque qu'il a faite de ce Poëme ; Monsieur Bentlei lui a donné place dans le texte d'Horace ; & il y a tout lieu de croire que *genitalis* que portent les éditions, n'en est qu'une corruption, ou plutôt une mauvaise glose. Il n'est pas possible de produire aucun Auteur qui ait emploié le nom de *genitalis* dans le sens qu'on lui donne ici, comme le Critique Anglois l'a montré. Au reste, on ne doit pas être surpris que le Poëte ait mis *Genetyllis*, qui est un mot Grec ; il a fait la même chose dans *Ilithyia* & dans *Agyieus*, & il semble même l'avoir particuliérement affecté dans cette Piéce.

68. *Feraci lege marita.*] C'est-à-dire, *marita feminas lege feraci novæ prolis*; mariez les femmes en vertu de la nouvelle Loi que l'on vient de porter en leur faveur. On peut encore expliquer, *& supra maritâ lege, quæ ferax est novæ prolis*, ce qui revient au même sens. J'aime cependant mieux la premiere explication. L'année précédente 736, Auguste avoit porté une Loi *de maritandis or-*

dinibus, qui propoſoit des récompenſes à ceux qui ſe marieroient, & des punitions ou des amendes à ceux qui demeureroient dans le célibat ; & cela pour remplacer les pertes que l'Empire avoit faites de ſes Sujets dans les guerres précédentes. Il en fit porter une autre en 762 par les Conſuls Marcus Papius Mutilus, & Quintus Poppéus Secundus. On appella la premiere, *lex Julia* ; & la ſeconde, *lex Pappia Poppæa*. Auguſte ne fit en cela que remettre en vigueur les anciennes Ordonnances, qui enjoignoient expreſſément aux Cenſeurs, de ne pas permettre aux Citoiens de vivre dans le célibat, *cœlibes eſſe prohibento* ; comme Cicéron nous l'apprend au livre des Loix, & Aulugelle au livre ſeptiéme, chapitre ſixiéme. Cette Loi ne regardoit pas plus les femmes que les hommes, cependant le Chœur ne fait ici mention que des femmes ; mais ce ſont des filles qui parlent, & elles enviſagent la Loi par l'endroit qui les intéreſſe : rien n'eſt plus naturel.

69. *Undenos decies per annos.*] Il y a eu parmi les Latins deux ſentimens ſur la durée du Siécle. Avant Auguſte on ne lui donnoit, ni plus, ni moins de cent ans ; comme il paroît par les témoignages de Valere d'Antium, de Feſte Pompée, de Térence Varron, & de Tite Live. L'Oracle de la Sybille, tel qu'il ſubſiſtoit en ce tems-là, marquoit auſſi préciſément le même nombre d'années dans ces deux vers qui ſont à la tête du morceau que Zoſime nous a conſervé : *ſed quum longiſſimum venerit hominibus vitæ tempus, ad annorum centeſimum circulum means*, EIS ETEÔN HECATONTADA CUCLON HODEUSAS. Les cinquiémes

Jeux Séculaires donnerent occasion à un nouveau sentiment. Auguste qui regnoit alors, persuadé qu'il étoit d'une extrême conséquence pour l'État de ne pas omettre la célébration de cette fête, donna ordre aux Prêtres des Sybilles de consulter en quel tems du Siécle courant on devoit les représenter. Ceux-ci s'étant apperçus qu'on les avoit manqués en 705 sous Jule César, songerent au moien de couvrir leur faute, de peur qu'on ne les rendît responsables de toutes les calamités qui avoient affligé l'Empire pendant les guerres civiles. Trois choses leur applanissoient le chemin de l'imposture. Ils étoient seuls dépositaires des livres Sybillins; l'on ne convenoit pas généralement de l'année qui devoit servir de point fixe pour regler celle des Jeux Séculaires, & l'on étoit partagé sur la date de ceux que l'on avoit représentés depuis la fondation de Rome. Les Prétres ne manquerent pas de profiter de cette diversité de sentimens pour flatter Auguste *, en lui persuadant que l'année Séculaire devoit tomber réguliérement dans l'année 737. Pour cela ils mirent au jour des commentaires sur les livres Sybillins, où ils prouverent par les paroles mêmes de la Sybille, que le Siécle devoit être de cent dix ans & non pas seulement de cent. L'endroit qu'ils produisirent est celui-là même que je viens de citer, où

* Pétau, au l. 2, de la connoissance des tems, c. 76. *Quod ad quindecim-virorum commentaria spectat, eos arbitror ex ingenio atque opinione suâ intervallum ejusmodi constituisse, ac ludos ad illos annos adnotasse, non ut ex veteribus fastis didicerant, sed quemadmodum collocandi erant ut per CX annos redirent, & Augusti secularibus congruerent.* Tafin prouve ce sentiment dans son livre *de anno veterum Romanorum seculari.*

au lieu d'HECATONTADA ou d'HECATOSTON qu'on y lisoit auparavant, & qui signifie l'espace de cent ans, ils substituerent HECATON DECA, qui signifie cent dix ans. L'autorité de ces Prêtres infiniment respectée parmi une Nation superstitieuse mit tout à coup le mensonge à la place de la vérité, sans que personne pût leur donner le démenti; puisqu'il étoit défendu sous peine de la vie de donner communication des livres Sybillins. Le Prince charmé de voir que les Dieux avoient réservé à son tems la célébration d'une si grande fête, prêta lui-même des armes à l'erreur, en portant des Edits pour autoriser la découverte des Prêtres. Soit flatterie, soit crédulité, Horace s'y livra comme les autres; & il auroit eu fort mauvaise grace de suivre l'ancien sentiment dans une Piéce qu'il venoit de composer par l'ordre d'Auguste, & qui devoit se chanter en présence du Prince & des Prêtres, au nom de tout l'Empire. Ceci est exactement conforme à ce que dit Censorin * au chapitre dix-septiéme, où le texte d'Horace paroît tel que je le représente. On voit par là quel cas on doit

* *Ita institutum esse ut centesimo quoque anno ludi isti fierent, quum Antias aliique historici auctores sunt, tum Varro de scenicis originibus libro primo scriptum reliquit; item Titus Livius libro centesimo trigesimo sexto. At contra ut decimo centesimoque anno repetantur tam commentarii quindecim-virorum quàm Divi Augusti edicta testari videntur: adeò ut Horatius Flaccus in carmine, quod secularibus ludis cantatum est, id tempus hoc modo designaverit: certus undenos decies per annos Orbis ut cantus*, &c. Censorin vivoit au troisiéme Siécle. Il composoit son livre du jour natal en 238 de l'Ere Chretienne, & en 991 de la fondation de Rome, qui fut la premiere de l'Empire de Gordien.

faire de la correction d'un certain Commentateur *, qui lit *certus ut denos decies per annos Orbis & cantus*, &c. qui rejette comme nouvelle l'ancienne leçon, & qui traite de foux tous ceux qui ne sont pas de son sentiment.

70. *Cantus referatque ludos.*] On chantoit effectivement plusieurs Hymnes, & l'on célébroit plusieurs sortes de jeux. Horace parle correctement quand il dit *ter referat cantus*.

71. *Gratâ nocte.*] La fraîcheur de la nuit donnoit un nouvel agrément à ces spectacles, sans parler des illuminations qui se faisoient alors dans les Temples, dans les Places publiques & dans les jardins: *lumina cum rogis accenduntur*, dit Zosime. On peut même croire que la description des feux d'artifices que fait Claudien dans le panégyrique du sixiéme Consulat d'Honorius, ne convenoit pas moins aux Fêtes Séculaires qu'aux jeux du Cirque.

73. *Veraces cecinisse Parcæ.*] Sur l'Ode *Otium Divos* je parlerai de la véracité des Parques, & de la part que les Anciens leur donnoient aux destinées des hommes. La Sybille avoit ordonné qu'on leur fit des sacrifices la premiere nuit des Fêtes Séculaires: *nox quando supervenerit, sole abscondente suam lucem, sacrificato omnium generatricibus Parcis agnos & capras.*

77. *Fertilis frugum*, &c.] Horace représente ici dans un autre tour ce qu'il n'a fait qu'annoncer à la fin du second Chant; il prie les Dieux d'éloigner la famine & la peste. Ce quatrain est d'une belle Poësie: rien de plus

* Jean du Hamel.

gracieux que cette image de la Terre qui couronne Cérès d'épis, pour marquer l'abondance des moissons. Les vers Sybillins parlent des sacrifices que l'on devoit faire à la Terre, *itemque Terræ feraci porcus & sus mactetur nigra*; & Zosime met Cérès au nombre des Divinités qui partageoient l'honneur de cette fête, *Cereri, & Diti patri, & Proserpinæ.*

83. *Siderum regina bicornis.*] On chantoit ce Poëme dans les premiers jours de la Lune, comme il paroît par ce vers & par le cent trente-quatriéme.

85. *Roma si vestrum est opus.*] Cela a un rapport général à toutes les Divinités que l'on invoquoit dans ces jeux, & qui avoient contribué à la fondation ou à l'agrandissement de l'Empire Romain. Mais le Poëte désigne particuliérement Apollon & Diane, par l'ordre desquels la Colonie Troienne vint s'établir en Italie. Enée au sixiéme livre de l'Enéide promet de leur ériger un Temple en reconnoissance de ce bienfait: *tum Phœbo & Triviæ solido de marmore templum instituam.*

89. *Sine fraude.*] Nous verrons encore cette expression dans l'Ode *Bacchum in remotis*; c'est-à-dire sans recevoir aucun dommage.

90. *Castus Æneas.*] Cette épithéte a la même force que *pius*, *religiosus*. Virgile a dit *quique sacerdotes casti*; & l'on trouve dans Lucrece, l. 1. v. 99. *casta inceste*, pour *pia impiè*. Nous verrons *incestus* pour *impius* à la fin de l'Epitre aux Pisons. Voici la seconde fois qu'Horace a fait mention du passage d'Enée en Italie. J'en ai dit la raison sur le cinquiéme vers.

92. *Dî probos mores*, &c.] Il suffit pour les par-

ticuliers que les jeunes gens aient de bonnes mœurs, & que les vieillards puissent couler doucement leurs derniers jours : mais il appartient proprement à l'Etat d'avoir des richesses, un grand nombre de Sujets, & de la gloire. Ce partage est bien entendu ; mais il eût été plus du goût des anciens Romains. Ce trait de morale est en sa place dans une cérémonie de Religion. Nous le verrons encore dans l'Ode *Jam pauca aratro.*

97. *Quique vos bobus*, &c.] Auguste étoit présent & offroit un sacrifice à Jupiter, à Apollon & à Diane. Ce quatrain & les deux suivans font en peu de mots un éloge complet de ce Prince.

99. *Imperet bellante prior*, &c.] La construction est remarquable, & n'a point été bien développée. *Prior* est pour *priùs*, *potiùs*, & *bellans* est opposé à *lenis*. Ainsi *Augustus lenis imperet prior seipso*, *bellante* est pour *Augustus imperet potiùs parcendo hosti subjecto quàm debellando armatum*, comme je l'ai rendu dans la traduction.

102. *Albanas secures.*] C'est-à-dire la puissance Romaine. Les Albains avoient envoié une colonie à Rome, & cette ville leur donna ensuite la Loi. Tullus Hostilius fit raser Albe, transféra ses habitans à Rome, & incorpora les principaux au Sénat. Nous parlons de la réduction des Parthes & des Scythes dans les Piéces des années précédentes.

104. *Superbi nuper & Indi.*] Depuis qu'Elius Gallus Gouverneur d'Egypte en 729 envoia des flotes aux Indes, & que l'on y établit une navigation réglée, les Indiens conçurent une grande idée de la puissance des Romains, &

envoierent

envoierent à Auguste plusieurs ambassades. Le Prince reçut la premiere à Taragone en 729, & les deux autres à Samos en 734 & 735.

105. *Pudor priscus.*] Les Loix qu'Auguste venoit de porter pour la célébration des Jeux Séculaires fournissoient un exemple présent de son attention au réglement des mœurs. Non seulement il avoit ordonné que les trois veillées se fissent avec une grande retenue ; il défendit encore, au rapport de Suétone, que les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe parussent à ces cérémonies nocturnes, sans être accompagnés de quelqu'un de leurs parens, qui fût d'un âge à veiller sur eux & à répondre de leur conduite. Mais le Poëte a encore eu en vue les Loix que le Prince avoit établies l'année précédente 736, *de pudicitiâ, de maritandis ordinibus*, &c. comme je viens de le dire.

109. *Augur, & fulgente*, &c.] On a déja remarqué, après Vander Béken, qu'Horace a ramassé dans ces quatre vers les quatre principaux attributs d'Apollon, la Divination, l'adresse à tirer de l'Arc, la Musique & la Médecine.

113. *Palatinas arces.*] Il y avoit onze ans qu'Auguste avoit fait bâtir ce Temple d'Apollon Palatin où l'on chantoit ces vers. Le mont Palatin fut ainsi nommé de la ville de *Palantium* qu'Evandre y avoit bâtie, lorsqu'il vint débarquer sur les côtes des Aborigénes, avec une troupe d'Arcadiens de la ville de *Palantium.*

115. *Alterum in lustrum.*] On a eu tort de prendre ici *lustrum* dans le même sens qu'*ævum*

du vers suivant. C'est faire dire au Poëte la même chose deux fois. Il va de l'un à l'autre par une espéce de gradation, parce que le second dit plus que le premier. *Lustrum* étoit une cérémonie d'expiation, qui revenoit ordinairement tous les cinq ans, & que l'on ne manquoit jamais de faire aux Jeux Séculaires. Cette coutume s'établit sous Servius Tullius sixiéme Roi de Rome. Auguste ferma quatre fois le Lustre; sçavoir au commencement de la trentiéme année de son régne, à la fin de la trente-quatriéme, à la fin de la trente-neuviéme, & la quarante-quatriéme peu avant sa mort. *Ævum* est pour *seculum*; & comme le Siécle étoit formé par une suite de vingt lustres, Horace prie les Dieux d'augmenter toujours la gloire de Rome de lustre en lustre & de siécle en siécle. Au reste il ne fait qu'exprimer en vers la formule des prieres que l'on faisoit dans ces occasions: *Ut Dii populi Romani res majores amplioresque facerent.*

117. *Aventinum.*] Aventin troisiéme Roi d'Albe & successeur de Romulus Silvius donna son nom à une montagne, sur laquelle il fut enterré, & qui fut ensuite enfermée dans l'enceinte des murailles de Rome. Le Tibre baignoit le pied de cette montagne, qui étoit séparée des autres par des marais. C'est aujourd'hui le mont de Sainte Sabine. Quelques-uns prétendent que le nom Latin de cette montagne lui vient des Sabins, qui l'apporterent avec eux à Rome, pour conserver la mémoire du canton qu'ils avoient quitté, & qui s'appelloit *Aventinus pagus*, à cause du fleuve *Avens* qui le traversoit. Les habitans de la ville & du territoire de Cures donnerent

de même le nom de Quirinal à une autre montagne.

118. *Quindecim-virorum*] Les Oracles qui concernoient l'Empire Romain, furent anciennement mis dans un cofre de pierre, & déposés dans un lieu souterrain du Capitole. On en confia la garde à deux Prêtres, que l'on appelloit *Duumviri sacrorum*, dont le principal emploi étoit de consulter ces livres dans les besoins de l'Etat ; ce qu'ils ne pouvoient faire qu'après que le Sénat l'avoit ordonné par un Décret. Tarquin leur donna pour adjoints & pour surveillans dans les fonctions de leur ministere, deux Officiers entretenus aux dépens du Public. En 388 on ajouta huit Prêtres aux deux premiers ; & depuis, le nombre en fut encore augmenté de cinq ; ce qui leur fit donner successivement le nom de *Decem-viri* & de *Quindecim-viri*, dont le dernier leur demeura, quoique dans la suite on ait multiplié ces Prêtres jusqu'au nombre de quarante, ou même de soixante : car Servius dit qu'il n'y en avoit pas moins de son tems. César en ajouta d'abord un seiziéme ; & le Sénat permit à Auguste d'en ajouter encore de nouveaux, sans aucun nombre déterminé. Le Capitole aïant été brûlé en 671, les livres Sybillins périrent dans l'incendie. Sylla fit relever le Capitole ; & le Sénat envoia trois Députés dans l'Ionie, pour ramasser tout ce que la tradition des particuliers pouvoit fournir des vers de la Sybille d'Erytre, qui se trouverent au nombre de près de mille. Auguste fit plus : il fit recueillir dans l'Asie mineure, dans les Isles de la mer Egée, en Afrique, & dans les colonies de l'Ita-

lie, plus de deux mille volumes de vers Grecs & Latins, qui passoient sous le nom des Sybilles; & après avoir fait brûler tout ce que les Prêtres jugerent apocriphe, il fit enfermer le reste dans deux laïettes dorées avec les vers Sybillins qu'il fit tirer du Capitole, & les fit mettre sous la base d'Apollon Palatin dans le Temple qu'il venoit de faire bâtir. Tout cela subsista en cet état jusqu'au tems d'Honorius, qui donna ordre à Stilicon de faire brûler tout ce qui restoit de ces prétendus vers Sybillins.

125. SPIRITUM PHOEBUS, &c.] Après une aussi belle Piéce que celle que l'on vient de voir, un petit trait de vanité est un peu pardonnable à un Poëte. Du moins on ne peut lui refuser de convenir que ce Poëme est seul une preuve qu'il ne s'en fait point accroire mal-à-propos, quand il se flatte de posséder la faveur du Dieu de la Poësie. Au reste Horace ne parle de lui si avantageusement, que pour encourager les deux Chœurs à bien chanter; & il dit qu'Apollon lui a inspiré les vers qu'il leur présente, pour donner à entendre que ce Dieu étoit disposé à exaucer leurs prieres. *Spiritus carminis* & *ars carminis* sont deux expressions bien différentes. La premiere marque une certaine élévation de Génie, que la Nature seule peut donner; & la seconde exprime la beauté de la versification, qui suppose du goût, mais qui se perfectionne beaucoup par la lecture des plus excellens modéles de l'antiquité & par l'exercice de la composition. Quiconque posséde ces deux avantages ne tardera pas à avoir le troisiéme, *nomen Poëtæ*; il peut se reposer de l'immorta-

lité de son nom sur la Renommée. Ces quatre dernieres strophes ont paru jusqu'ici à la fin de l'Ode *Dive quem proles*, dont j'ai fait la seconde partie & le premier Chant de ce Poëme. Deux choses ont trompé les anciens Grammairiens, & les premiers Copistes. Premiérement, les vers qui fournissent ces deux Piéces sont de même espéce, c'est-à-dire Sapphiques; or nous avons déja vu que cette conformité de versification a produit la même confusion dans les Odes *Laudabunt alii*, & *Albus ut obscuro*. Secondement, il est parlé de Phébus dans l'une & dans l'autre; & sur ce second rapport ajouté au premier, on n'a pas douté que ce ne fût une seule & même Piéce. Mais il étoit aisé d'appercevoir qu'elles sont en effet très-distinguées, si l'on eût fait attention que la premiere est un Hymne, & que l'autre ne l'est point; que le Poëte s'adresse à Apollon dans l'une, & à des enfans dans l'autre; & qu'elles n'ont d'autre liaison, que d'être des parties différentes d'un même tout, je veux dire du Poëme Séculaire. Monsieur Dacier en a bien senti quelque chose, quand il a avoué que ces quatre strophes doivent être un peu séparées des autres; mais ses lumieres ne l'ont pas mené plus loin.

129. *Tutela Deæ.*] Diane présidoit à la naissance & à l'éducation des enfans; *Dianæ sumus in fide, puellæ & pueri integri*, dit Catulle. Horace a emploié *tutela* dans le sens actif & passif. Ici il est dans le dernier sens. Je parlerai ailleurs des lynx.

131. *Lesbium pedem.*] Il n'est fait ici mention que des vers Sapphiques, parce qu'ils font

la plus grande partie des trois Piéces qui devoient se chanter. Le Poëte exhorte les Chœurs à bien observer deux choses ; sçavoir la mesure de ses vers, *Lesbium pedem* ; & la cadence de l'air, *pollicis ictum* : car les Anciens marquoient la cadence non-seulement avec le pied, mais encore avec le pouce, comme nous l'apprenons par ces vers de Térentien Maure :

Quam pollicis sonore, vel plausu pedis
Discriminare, qui docent artem, solent.

Horace par une idée Poëtique se représente ici comme s'il battoit la mesure, pendant que les Chœurs chantoient.

133. *Rite.*] Voiez ce que je dirai de ce mot sur le dernier vers de l'Ode *Poscimur si quid.*

135. *Prosperam frugum.*] C'est une ellipse, pour *prosperam in negotio frugum.* Le Peuple est persuadé que la Lune porte ses influences jusques dans le sein de la terre & des mers, & Horace parle selon l'opinion populaire.

C'est pour moi un plaisir bien sensible de voir que je n'ai fait presque aucun changement considérable dans ce Poëme, dont les Sçavans & les Critiques n'aient pressenti la nécessité. J'ai suivi leurs doutes, j'ai poussé leurs conjectures, j'ai tâché de lever leurs difficultés ; & en avançant dans les routes qu'ils m'ont ouvertes, je crois avoir été assez heureux pour ranger dans un ordre naturel plusieurs Piéces déplacées, & pour former de ces différentes parties un tout régulier. Après n'avoir rien déguisé de ce qui m'a paru mériter notre estime

dans cette Piéce, je ne dissimulerai point que je la trouve un peu défectueuse en quelques endroits du côté de la versification. La belle cadence du vers Sapphique demande qu'il reste une césure monosyllabe après la seconde mesure; cependant je trouve jusqu'à vingt-cinq vers où cela n'est point observé*. Je ne sçais pourquoi notre Poëte a si souvent négligé cette régle, dans un Poëme où il devoit ne se permettre rien de tout ce qui est au-dessous de l'excellent. Peut-être ne l'a-t'il fait que pour s'accommoder au chant, qui demandoit de la variété dans les cadences; car c'est ce qu'on pourroit dire pour l'excuser, si nous avions une connoissance plus distincte de la Musique des Anciens. Mais cette raison ne sçauroit avoir lieu dans ces autres vers:

Sed palam captis gravis, heu nefas heu!
Alme Sol, curru nitido diem qui.
Patrumque
Prosperes decreta super jugandis
Feminis.
Hæc Jovem sentire Deosque cunctos
Spem bonam certamque domum reporto.

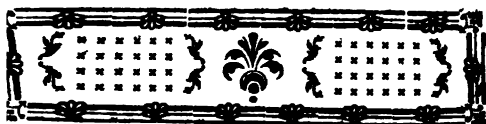
La chûte des deux premiers est tout-à-fait désagréable, & les autres ont un air trop prosaïque. Ce sont quelques perfections de moins, mais heureusement elles ne sont pas les plus

* *Pinus aut impulsa cupressus Euro.*
Ille non inclusus equo Minervæ.
Dauniæ defende decus Camenæ.
Phœbe, sylvarumque potens Diana.
Lenis Ilithyia tuere matres.
Sive tu Lucina probas vocari, &c.

essentielles. J'ai dit ailleurs, & je ne puis trop le répéter pour l'honneur d'Horace, les Romains ne faisoient que commencer à affiner, pour ainsi dire, leur versification.

Fin du Poëme Séculaire.





TABLE

DES PRINCIPALES MATIERES

contenues dans les Œuvres d'Horace.

Le chiffre Romain désigne le Volume, & le chiffre Arabe la Page.

A

Antiphate,

Deripere,

Glycon

Fermier

Refulgere.

Tempestas

V

Vafer

X

Y

Z

Fin du Tome premier.